

ALEXANDRE MOTULSKY-FALARDEAU

**VERS UNE THÉORIE DE LA RÉCEPTIVITÉ DU
DISCOURS RHÉTORIQUE**

Mémoire présenté
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval
dans le cadre du programme de maîtrise en philosophie
pour l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.)

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

2009

RÉSUMÉ

Nous entendons, par rhétorique, l'art de persuader et de convaincre, l'art de la délibération et de la discussion, l'art de bien penser et de bien dire le vraisemblable - l'*eikos* -, ainsi que le concevait Aristote, et non ce que l'on entend trop souvent sous ce nom. Et ce que nous proposons de montrer dans ce mémoire par un examen de l'histoire de cette conception de la rhétorique de sa naissance jusqu'à aujourd'hui - avec l'accent mis sur la rhétorique d'Aristote et la « Nouvelle rhétorique » de Chaïm Perelman -, c'est que l'apprentissage de la rhétorique peut être utile non seulement à l'orateur, mais également au récepteur (l'auditeur) d'un discours rhétorique. Autrement dit, nous allons montrer, théoriquement par notre examen de l'histoire de la rhétorique et pratiquement par une analyse de l'*Éloge d'Hélène* de Gorgias, que la technique rhétorique est aussi l'art d'apprendre à écouter et à lire de manière à mieux comprendre.

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier toute ma famille. Merci à ma directrice, Anne Pasquier, pour ses critiques et ses conseils. Sa connaissance approfondie des langues anciennes, du monde antique et de l'histoire de la rhétorique m'a été d'une grande aide pour mener à bien ma maîtrise. Merci aussi à Michel Casevitz pour sa contribution, sa grande maîtrise du grec ancien m'a aidé à mieux comprendre l'*Éloge d'Hélène* de Gorgias. Merci à mes ami(e)s, ancien(e)s et présents collègues universitaires ou autres de vous être intéressés à mon sujet, cela m'encouragea à persévérer et à le terminer.

« Il y a persuasion par les auditeurs quand ces derniers sont amenés, par le discours, à éprouver une passion. Car nous ne rendons pas les jugements de la même façon selon que nous sommes remplis de tristesse ou de gaieté, d'amitié ou de haine. »

Rhétorique
Aristote

« Contrairement à une démonstration mathématique, toute argumentation s'adresse à un auditoire et est nettement conditionnée par la nature de celui-ci. Alors que la démonstration se présente comme impersonnelle, le discours argumentatif est toujours situé. »

Éléments d'une théorie de l'argumentation
Chaïm Perelman

Table des matières

RÉSUMÉ	i
REMERCIEMENTS	ii
Table des matières	iv
Introduction	1
Chapitre I	
La rhétorique selon Aristote	
A) Brève histoire de la rhétorique avant Aristote.....	8
B) Rhétorique et réception chez Aristote.....	22
Chapitre II	
De la rhétorique antique à la « Nouvelle rhétorique » de Chaïm Perelman	
A) La rhétorique antique.....	43
B) Des liens entre la « Nouvelle rhétorique » de Chaïm Perelman et la rhétorique antique.....	48
Chapitre III	
De la « Nouvelle rhétorique » à l'analyse rhétorique : le cas de l'Éloge d'Hélène	
A) Des raisons de l'utilisation de la « Nouvelle rhétorique » pour l'analyse rhétorique...64	
B) Analyse de l'Éloge d'Hélène de Gorgias	71
Conclusion	87
Bibliographie	97
Annexe	107

Introduction

Cette thèse porte sur la question de l'auditoire ou du lecteur dans un discours rhétorique. On trouve déjà en germe chez Aristote des réflexions sur cette question, puisque pour lui, l'auditoire se situe en amont de tout discours, ce qui préfigure sans anachronisme ce que l'on appelle aujourd'hui la théorie de la réception. Autrement dit, tout discours rhétorique se fonde sur la vision du monde, les valeurs, la sensibilité et le langage de l'auditoire qu'il désire convaincre et ce discours est élaboré en fonction des effets à produire sur un tel auditoire ou lecteur. Il est interactif dans la mesure où il évolue en fonction des connaissances que l'orateur transmet peu à peu ainsi que de l'argumentation qui a pour but de transformer progressivement le lecteur « implicite » prévu dans le discours. En outre, on peut avancer des arguments opposés à ce qui est proposé dans le discours : le lecteur doit être actif et est appelé à réagir à ce qui est proposé, dans la mesure où il en reste le juge. En conséquence, dans l'Antiquité, la lecture des textes des grands orateurs fournissait des outils intellectuels aux futurs orateurs leur permettant de construire à leur tour d'autres discours.

Aujourd'hui, il revient à tout un chacun de faire usage des textes de l'Antiquité sur la rhétorique afin de s'en inspirer pour exercer sa citoyenneté. S'ils ont servi aux plus grands orateurs d'hier, pourquoi ne serviraient-ils pas aux citoyens de demain ? Ces textes ne sont-ils pas un héritage digne d'être enseigné ?

En redécouvrant ces textes, en nous les réappropriant, nous pouvons mieux comprendre n'importe quel type de discours rhétorique. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait plusieurs théoriciens modernes de l'argumentation. Nous suivrons leur cheminement en revisitant ce parcours. En effet, la théorie d'Aristote sur la rhétorique a été repensée, à partir du XX^e siècle, par des auteurs comme Michel Meyer et Chaïm Perelman. Ce dernier - mais surtout Meyer -, a mis l'accent sur la théorie de la réception en rhétorique, sous l'influence de la pragmatique. Nous nous proposons de présenter tout d'abord dans cette étude une histoire de la rhétorique avant Aristote et la rhétorique aristotélicienne à partir de son traité sur la rhétorique (chapitre I), car Aristote (384-322 av. J.-C.) est celui qui, le premier, a systématisé le fait rhétorique. Et même si l'on traduit le titre du traité d'Aristote par le mot « rhétorique »,

[...] la traduction par *Art ou Technique oratoire* rendrait sans doute mieux compte du grec *rhêtorikè (tekhnè)* : son objet est l'apprentissage raisonné de la persuasion collective, ou plutôt - car nul n'est assuré du résultat -, l'apprentissage de la « capacité de discerner dans chaque cas ce qui est potentiellement persuasif » (1, 2, 1355 b 26-27). Sa macrostructure - si l'on se fie au texte parvenu jusqu'à nous - se laisse aisément déceler : sur trois livres, deux sont consacrés à la recherche des arguments, tandis que le troisième se décompose en deux sous-parties, l'une consacrée au style (3, 1-12), l'autre au plan (3, 13-19). Ces proportions et cet ordre ont le caractère d'un manifeste. Par opposition aux auteurs de manuels qui l'ont précédé, Aristote se consacre d'abord et surtout au « corps de la persuasion », soit l'argument ; de plus, au lieu d'accrocher les préceptes aux parties successives du produit fini (exorde, narration, confirmation, etc.) comme on le faisait généralement avant lui, il semble organiser sa réflexion à partir des étapes d'une *méthode*, d'où une somme utile tant aux praticiens de l'éloquence qu'à des lecteurs aux préoccupations plus spéculatives, plus « philosophiques », soucieux non de pratique mais plutôt de savoir ce qu'est la persuasion et comment on peut la faire accéder au rang de technique véritable.¹

Dans un deuxième temps, nous voulons approfondir la définition aristotélicienne de la rhétorique en rapport avec son utilité et la théorie de la réception du discours rhétorique en montrant les liens qui unissent la rhétorique antique à la « Nouvelle rhétorique » de Perelman (chapitre II). Enfin, nous voulons montrer que l'utilisation de la « Nouvelle rhétorique » est un outil qui permet de faire des analyses rhétoriques et justifier le choix de cette théorie comme cadre théorique (chapitre III). Nous proposons d'ailleurs de faire à la fin du dernier chapitre une analyse rhétorique pour illustrer cette théorie de la réception en rhétorique avec un exemple. Cet exemple est celui de l'*Éloge d'Hélène*² (ci-après *Éloge*) de Gorgias. Pourquoi l'*Éloge*? Parce que son auteur a construit son discours à partir de ce qu'il savait de l'auditoire auquel il s'adressait et selon les normes de la construction du discours rhétorique répertoriés par Aristote, qui, semble-t-il, a été le premier à faire du fait rhétorique une analyse exhaustive. Et parce qu'il semble que Gorgias y affirme la toute puissance du discours rhétorique, qu'il compare à une drogue, pour faire saisir, paradoxalement, la nécessité d'être un auditeur ou un lecteur actif.

¹ Chiron, *Aristote, Rhétorique*, introduction, Paris, 2007, p. 7.

² Fille de Zeus et de la mortelle Lédà. Épouse de Ménélas et mère d'Hermione. Sa beauté remarquable est légendaire. Enlevée par le Troyen Pâris qui la séduisit, elle est, d'après la tradition mythologique grecque, à l'origine (la cause) de la guerre de Troie. Par ailleurs, il est à noter que toutes les citations de l'*Éloge* que nous retrouvons principalement à la fin du chapitre III ne comportent pas de note en bas de page pour la simple et bonne raison que nous avons reproduit dans la présente recherche l'ensemble du texte.

Et, même si Gorgias vient avant Aristote dans le temps, il n'en demeure pas moins qu'il enseignait déjà les techniques de la construction du discours rhétorique telles qu'on les retrouve dans le traité d'Aristote sur le sujet, s'il faut en croire plusieurs doxographes. D'ailleurs, Aristote a pris appui sur les travaux et les réflexions sur la rhétorique des sophistes comme Gorgias et s'en est inspiré.

Notre hypothèse, c'est que l'apprentissage de la rhétorique, telle que conceptualisée par Perelman, est utile et pour le récepteur et pour le locuteur de discours vraisemblables, et que cet apprentissage permet de mieux comprendre tout type de discours rhétorique, comme l'*Éloge* de Gorgias et permet de savoir à qui s'adressait, s'adresse ou s'adressera tel ou tel discours rhétorique. C'est du moins la thèse que nous défendons dans cette recherche. La question centrale, le cœur de cette recherche, n'est pas tant de prouver qu'il est nécessaire de maîtriser la rhétorique pour être un bon citoyen, même si cela y contribue comme nous allons le montrer, que de déterminer si la rhétorique est utile pour le récepteur de discours vraisemblables. Et ainsi, rendre capable d'identifier l'auditoire qui est visé dans le discours rhétorique.

L'*Éloge* est donc, nous semble-t-il, un texte qui nous permettra de rendre compte des liens qui unissent rhétorique et auditoire, d'une structure propre au discours rhétorique et de voir comment la technique rhétorique peut être utile à celui qui désire faire l'analyse d'une argumentation rhétorique. En fait, le dernier chapitre donne un exemple de la manière dont l'orateur s'adresse à l'auditoire et des effets qu'il désire produire sur celui-ci à partir des connaissances qu'il possède de l'auditoire auquel il s'adresse. D'autre part, en filigrane, nous nous approprions au fur et à mesure que nous les développons les divers éléments de l'évolution des concepts abordés, mais à travers notre vision contemporaine de l'argumentation.

Autrement dit, nous voulons voir comment la conception de la rhétorique d'Aristote a fortement influencé celle de Chaïm Perelman. Voir également comment dans l'état actuel des recherches, nous pouvons nous servir de la technique rhétorique afin, non pas seulement de construire des discours rhétoriques, mais aussi et surtout de déconstruire

des discours rhétoriques. En d'autres mots, comme notre titre l'indique, nous avons dans cette étude tenté d'élaborer une théorie de la réceptivité du discours rhétorique à partir de la rhétorique de la réception associée à la rhétorique d'Aristote. Et selon plusieurs spécialistes, le *Traité de l'argumentation*³ (ci-après *Traité de l'argumentation*) de Perelman est l'une des œuvres les plus achevées sur la question de l'argumentation et de la réception du discours rhétorique en lien avec la rhétorique d'Aristote. Nous nous penchons aussi sur les auteurs modernes qui ont réfléchi sur la rhétorique et la théorie de la réception associée à la rhétorique aristotélicienne, comme Perelman et ses successeurs tels que Meyer et Pernot (à noter que les noms suivants référeront dans le reste du texte aux ouvrages cités : *Rhétorique*⁴, *Molinié*⁵, *Morfaux*⁶, *Cassin*⁷, *Reboul*⁸, *Pernot*⁹, *Meyer*¹⁰).

Mais pourquoi une telle étude? D'une part, parce que la rhétorique connaît actuellement une renaissance fulgurante et, d'autre part, parce qu'on ne considère que trop peu souvent la rhétorique du point de vue de l'auditoire, même si Aristote n'a pas cessé d'en souligner l'importance. L'accent nous semble avoir surtout été mis sur le discours lui-même, sur le style, la nature des arguments et les figures. Nous voulons montrer l'importance de la question de l'auditoire pour plusieurs théoriciens de la rhétorique avant, avec et après Aristote.

Et même s'il existe aux États-Unis de nombreuses écoles d'apprentissage sur la rhétorique, parce qu'on a compris l'importance d'apprendre cette technique à tout un chacun dans une démocratie, là où la parole est l'instrument de la liberté, il n'en demeure pas moins que cette technique est encore mal connue du grand public.

³ Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L., *Traité de l'argumentation*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1992.

⁴ Aristote, *Rhétorique*, trad. par Meyer, Le Livre de poche, Paris, 1991.

⁵ Molinié, G., *Dictionnaire de rhétorique*, Le Livre de Poche, Paris, 1992.

⁶ Morfaux, L.-M., *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Armand Colin, Paris, 1999.

⁷ Cassin, B., *Vocabulaire européen des philosophes*, Seuil - Le Robert, Paris, 2004.

⁸ Reboul, O., *Introduction à la rhétorique*, PUF, Paris, 1991.

⁹ Pernot, L., *La rhétorique dans l'Antiquité*, Lib. Gén. Fran., Paris, 2000.

¹⁰ Meyer, M., *Histoire de la rhétorique des Grecs à nos jours*, Le Livre de poche, Paris, 1999.

De plus, la rhétorique est présente dans plusieurs autres champs d'études : l'analyse de discours, la pragmatique, la linguistique, la communication, la publicité, le droit, la politique, l'analyse de l'image et, bien entendu, la philosophie, pour ne nommer que ceux-là.

Nous concluons notre étude par un retour sur les divers points abordés au cours de notre recherche et nous tentons de montrer comment la rhétorique est en train, aujourd'hui, de devenir un domaine d'étude d'une richesse qui n'a jamais eu d'égale depuis sa naissance, si ce n'est avec Aristote qui avait entrepris l'étude du fait rhétorique. Cette renaissance de la rhétorique, certains l'appellent d'ores et déjà le « tournant rhétorique ».

Notons aussi que la notion de réceptivité - qui est dans notre titre - n'est pas explicitement abordée par Aristote. Pourquoi la notion de « réceptivité » n'est-elle pas présente dans la rhétorique aristotélicienne? La raison est fort simple, c'est que cette notion n'est apparue qu'au Moyen Âge. Cela ne veut pas pour autant dire qu'elle n'était pas présente ou décrite par d'autres mots aux temps d'Aristote. C'est précisément ce que nous voulons montrer : qu'il y a les premiers balbutiements d'une théorie de la réception du discours rhétorique dans la conception de la rhétorique aristotélicienne et que cette conception a influencé la conception plus globale de la rhétorique associée à la réception chez Perelman qui, en séparant logique et rhétorique dans sa théorie de l'argumentation, propose une technique intéressante et riche pour quiconque désire faire l'analyse de l'argumentation d'un texte ou d'un discours.

Chapitre I

La rhétorique selon Aristote

A) Brève histoire de la rhétorique avant Aristote¹¹

On suppose que le mot rhétorique, qui vient du grec « *rhêtorikê* », apparut chez Platon (427-347 av. J.-C.) entre 387 et 385 av. J.-C. pour décrire, dans son dialogue *Gorgias* (448 d 9), l'art de persuader que pratiquaient les sophistes¹². Au départ, c'est un terme qui signifie « parole politique », d'où les accusations de Platon¹³. Cette expression platonicienne est composée par le suffixe *-ikê* (« l'art de ») ou *-ikos* qui renvoie, dépendamment du contexte, à la compétence particulière d'une personne, et du préfixe *rhêtor-*, qui, lui, signifie parler et qui, « au départ, [est] simplement [...] le citoyen qui prend la parole en public, nullement un orateur [ou rhéteur] de profession ou un théoricien de l'éloquence »¹⁴. Or, si avant Platon, le radical *rhêtor* était, sous la forme *rhêtêr* (chez Homère, on peut constater que l'usage du mot *rhêr* définissait déjà la prise de parole en public), employé pour désigner ceux qui prenaient la parole en public, on peut supposer qu'il y a eu un glissement sémantique entre le 5^{ème} et le 4^{ème} av. J.-C. Ce que Platon désignait au 4^{ème} siècle av. J.-C. comme l'art de persuader n'était nullement « la compétence particulière d'un citoyen à prendre la parole en public », mais bien l'art des sophistes et des rhéteurs. Usuellement, au départ du moins, le terme rhétorique signifie simplement l'art de prendre la parole en public. C'est seulement avec les sophistes et sous l'influence de Platon qu'il deviendra graduellement l'art de persuader, tel que pratiqué par les talentueux orateurs grecs. Il semble donc que c'est la transformation de l'usage et de la pratique de la prise de parole en public par les sophistes qui conduisit au 5^{ème} siècle av. J.-C. à la désignation de la parole persuasive par le mot « rhétorique ».

D'autre part, à l'époque de sa naissance, l'éloquence est « une pratique socialement ou politiquement cruciale »¹⁵. C'est pourquoi, selon Chiron,

¹¹ Avant de présenter de manière générale la conception de la rhétorique d'Aristote, nous présentons une brève histoire de la rhétorique, afin que le lecteur ait quelques repères chronologiques. Il ne s'agit pas d'une recherche systématique de l'histoire de la rhétorique avant Aristote, mais bien d'un aperçu de cette histoire.

¹² En effet, « an often noted but rarely discussed philological datum is that the earliest text containing the Greek word *rhêtorikê* is Plato's *Gorgias*, dated approximately 385 BCE ». Schiappa, E., *Rhêtorikê: What's in a Name ? Toward a Revised History of Early Greek Rhetorical Theory*, *Quarterly Journal of Speech*, 78, 1992.

¹³ Voir le *Gorgias* Platon, 453 a 2.

¹⁴ Desbordes, F., *La rhétorique antique*, Hachette, Paris, 1996, p.12.

¹⁵ Chiron, *Aristote, Rhétorique*, introduction, *op. cit.*, p. 17.

[...] sa maîtrise est devenue rapidement un enjeu de pouvoir et la rhétorique - métadiscours destiné à codifier l'accès à cette maîtrise - est née presque en même temps que la démocratie. Le lien est plus profond encore : il faudrait parler de « connaissance ». En effet, dans la généalogie dressée, à la suite de J.-P. Vernant, par M. Detienne, les « maîtres de vérité » de la Grèce archaïque, à savoir le poète, le roi de justice et le devin, préfèrent dans une société aristocratique une vérité qui est parole efficace, fruit non d'une remémoration mais d'une voyance et qui comporte - indissociablement - sa part d'ombre, à savoir la fausseté et l'oubli. C'est avec la démocratie, et notamment la réforme hoplitique (combat en formation de phalange) du VI^e siècle, que s'opère une mutation considérable dans les représentations : l'exploit individuel tend à s'effacer au profit de la poussée collective, la profération laisse place au dialogue, la vérité se dissocie de l'erreur, bref la parole se *laïcise*, toutes conditions qui étaient nécessaires à l'apparition tant du droit, de la philosophie rationnelle, que de la rhétorique.¹⁶

Bref, il apparaît évident que la rhétorique est née d'un désir de vaincre son adversaire par la parole plutôt que par les armes et que cette naissance est le résultat d'une multitude de facteurs. Cependant, il appert que d'un

[...] point de vue factuel, les témoignages ne manquent pas sur cette naissance, mais ils sont contaminés par des reconstructions *a posteriori* qu'il importe de soumettre à un examen critique. L'enjeu n'est pas seulement d'extraire quelques faits de cette gangue, mais de dégager les représentations qui expliquent son existence.¹⁷

Il semble donc que découvrir les origines de la réflexion théorique sur la rhétorique n'est pas une chose facile et que tenter d'en définir les premiers balbutiements n'est pas une mince affaire. Cependant, il semble que la naissance de la rhétorique comme art oratoire remonte, selon certains chercheurs, aux alentours de 465 av. J.-C. De plus, il semble qu'elle a émergé de la nécessité et, plus précisément, d'une nécessité judiciaire. C'est du moins l'affirmation qu'on peut faire en ce basant sur

[...] la façon dont on enseignait l'histoire des débuts de la rhétorique dans les écoles byzantines. Corax (« corbeau »), un Syracusain, inventa la rhétorique, qu'il appelait art de persuader, et l'enseigna à un autre Sicilien, nommé Tisias. Leurs doctrines furent ensuite transmises à Athènes en 427, par le canal de leur compatriote Gorgias de Leontini, à l'occasion d'une ambassade. L'invention était liée à une circonstance précise : la révolution démocratique qui déposa Thrasybule, tyran de Syracuse, en 466. Toujours d'après cette « vulgate » byzantine, la première rhétorique concevait la persuasion comme un art susceptible d'être enseigné, opérant sur les faits, sur l'argumentation à partir de la vraisemblance et sur l'appel aux émotions des auditeurs. Elle était construite sur une division du discours en parties : exorde (*prooimion*), confirmation (ou narration suivie d'une confirmation), épilogue. Cette invention servit, dit-on, à faire de la parole un

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid., p. 17-18.

instrument indispensable pour guider et contrôler les assemblées populaires. En cela, Corax ne faisait que poursuivre sur sa lancée : avant la révolution, il avait été un partisan et un proche conseiller de Hiéron. Mais cet outil comme tous les outils, était sujet à des utilisations perverses. Corax l'apprit à ses dépens : son élève refusa de payer ses leçons. Il lui fit un procès. Tisias se défendit en disant en substance : si je gagne mon procès, j'obtiens de la justice le droit de ne pas te payer. Si je le perds, c'est que tes leçons ne valaient rien et je ne te paie pas non plus. Corax répliqua : si tu perds, tu paies ; si tu gagnes, c'est grâce à mes leçons, donc tu paies aussi. Le tribunal aurait renvoyé les deux hommes dos à dos avec ce commentaire : « à mauvais corbeau (*korax*), mauvais œuf ». Ce « scénario » pittoresque apparaît avec des variations mineures dans six *Prolégomènes* (introductions à divers traités de rhétorique) d'époque byzantine, le plus ancien étant celui de Troilus (ca 400 apr. J.-C.), le plus récent celui de Maxime Planude (XIIIe-XIVe).¹⁸

L'histoire fait de Corax et de Tisias des maîtres de l'argumentation hors du commun. La guerre civile éclata lorsque des citoyens siciliens, expropriés de leurs biens par des tyrans, voulurent récupérer ceux-ci. Il s'ensuivit une multitude de conflits judiciaires. Mais puisqu'il « n'existait pas d'avocats, il fallait donner aux plaideurs le moyen de défendre leur cause »¹⁹. C'est justement ce que firent Corax et Tisias - disciple de Corax, lui-même disciple d'Empédocle - en écrivant un texte consacré à l'art oratoire (*technê rhêtorikê* : le mot « rhétorique » est à sa naissance conceptualisé comme un adjectif, signifiant oratoire²⁰).

Par ailleurs, selon Pernot,

[...] Corax se présente comme un professeur de rhétorique, qui enseigne à prix d'argent. Son habileté se déploie au tribunal, comme dans le texte précédent, mais cette fois dans le cadre de la chicane privée et non plus des procès politiques. Surtout, c'est une habileté qui fait fi de la moralité et de la justice, tant de la part du maître que de la part de l'élève. Un tel récit exprime à la fois l'émerveillement et l'inquiétude devant un certain usage de la rhétorique, ainsi que la satisfaction de voir la rouerie se retourner contre son auteur. Ces thèmes se retrouvent dans les critiques contre les sophistes, par exemple chez Aristophane : l'art de plaider qui permet d'écarter en justice les revendications légitimes des créanciers, en un mot, la rhétorique qui sert à ne pas payer ses dettes, c'est exactement ce que cherche Strepsiade dans les *Nuées*. [...] En somme, Corax et Tisias apparaissent ici comme des sophistes avant la lettre.

Il est difficile de dire quel substrat historique il peut y avoir dans le dossier des « inventeurs » de la rhétorique. [...] Quoiqu'il en soit, les récits d'invention sont avant tout une manière de réfléchir sur l'objet, et ils en soulignent des traits essentiels : rapports avec la philosophie, la politique et la morale, subtilité intellectuelle, importance du

¹⁸ Ibid., p. 18.

¹⁹ Reboul, p. 14.

²⁰ L'analyse de l'expression *technê rhêtorikê* ne nous intéresse que dans la mesure où elle est la première forme sous laquelle s'exprime la rhétorique, mais elle n'est toutefois pas encore ce que Platon désigne dans son dialogue *Gorgias* comme la rhétorique.

discours judiciaire, rédaction des traités écrits. Ces traits vont reparaître chez les sophistes.²¹

Bref, les supposés travaux de Corax et Tisias allaient apprendre aux citoyens à défendre leur cause. Corax et Tisias trouvèrent simplement le moyen par lequel il est possible d'argumenter à partir du vraisemblable (*eikos*), de créer de la persuasion à partir de celui-ci. Une des techniques amenées dans ce livre de Corax et Tisias, semble-t-il, consiste à dire qu'une chose est si vraisemblable qu'elle en devient invraisemblable, par exemple, si la haine que je portais à une victime rend vraisemblable les soupçons qui pèsent sur moi, n'est-il pas plus vraisemblable encore que, prévoyant ces soupçons avant le crime, je me sois bien gardé de le commettre? On appelle justement cet argument le *corax*.

En fait, s'il ne nous fallait retenir qu'une chose de cette naissance, ce serait la suivante : c'est peut-être dans un contexte judiciaire que naquit la rhétorique. En d'autres mots, si la demande d'un enseignement de l'art de persuader, à cause de la multiplication des procès, est la cause de la naissance de la rhétorique, nous pouvons facilement comprendre pourquoi cette Grèce de la démocratie et des conflits privés s'intéressa immédiatement à ce nouvel art. La parole persuasive devint donc, à partir du moment où la démocratie s'installa en Grèce, synonyme de pouvoir. Mais est-ce que cette histoire sur la naissance de la rhétorique est véridique?

Rien n'est plus incertain, car

[s]i l'on se tourne vers les quelque mille ans séparant Corax de Troilus, les résultats surprennent pas leur maigreur : Platon (*Phèdre* 273 c) est le premier à parler de Tisias. Aristote le premier à mentionner Corax (*Rhét.* 2, 24, 1402 a 17), Théophraste le premier à attribuer à Corax la découverte d'un art nouveau. Pour l'affaire du procès, il y a débat sur l'époque de la première attestation, mais le premier à raconter l'affaire en détail est Sextus Empiricus, à la charnière des IIe et IIIe siècles après J.-C., mais Sextus laisse anonyme l'élève de Corax. Il faut attendre le néoplatonicien Hermias (Ve siècle) pour que se forme le couple du maître et de l'élève... mais Corax devient l'élève. L'attribution à Corax ou Tisias de la définition de la rhétorique comme « artisan de persuasion » date du IVe siècle (Ammien Marcellin). Quant au rôle qu'aurait joué Corax dans l'installation de la démocratie à Syracuse, à l'organisation « syntagmatique » des préceptes (trois ou quatre parties du discours), ce sont des thèmes qui n'apparaissent qu'avec Troilus.²²

²¹ Pernot, p. 26-27

²² Chiron, *Aristote, Rhétorique*, introduction, *op. cit.*, p. 19.

Bref, la rhétorique semble avoir émergé d'une nécessité judiciaire. Cependant, c'est également dans le domaine philosophique que s'engage une réflexion sur la rhétorique. Et il faut attendre l'arrivée de ce qu'il est convenu d'appeler les sophistes avant d'avoir une véritable réflexion visant à expliquer et comprendre ce qu'est le but de l'art de la persuasion, encore que celle-ci ne soit à vrai dire qu'une réflexion sur le philosophique, le sophistique, le comment persuader ou l'épistémologique.

Or, même si « [l]es doutes que l'on peut avoir sur cette tradition byzantine sont aggravés par la fréquence avec laquelle certains de ses éléments sont associés à d'autres figures de l'existence de versions alternatives »²³, il n'en demeure pas moins que cette version est la plus crédible selon certains spécialistes.

Ainsi, même si « la dispute sur le paiement du salaire dû à Corax apparaît chez Apulée (ca 125-post 170) mais avec pour personnages Protagoras et Évathlos »²⁴, il n'est pas évident que cette histoire est plus véridique que la première.

Néanmoins,

[...] la relation de l'anecdote avec les personnalités de Protagoras et d'Évathlos paraît mieux fondée. Quant à la définition de la rhétorique comme ouvrière de persuasion, elle est attribuée par Platon non à Corax ni à Tisias mais à Gorgias. La tétrade (exorde, narration, confirmation, épilogue), dont l'invention est prêtée à Corax dans trois *Prolégomènes*, est attribuée par Denys d'Halicarnasse à « Isocrate et ses épigones ».²⁵

En effet, il apparaît selon plusieurs témoignages qu'un des personnages à l'origine d'une forme de rhétorique, ou du moins à l'origine d'une méthode permettant de gagner des procès, est Protagoras. Mais qui est-il?

Il semble que Protagoras d'Abdère (486-410 av. J.-C.) fut le premier σοφιστής, parce qu'il fût, selon la tradition, le premier à demander et à justifier qu'on lui donne de

²³ Ibid., p. 20.

²⁴ Ibid., p. 21.

²⁵ Ibid., p. 20.

l'argent pour ses leçons de rhétorique. Mais est-ce juste? Est-ce que le sophiste est seulement celui qui demande de l'argent pour des leçons de rhétorique? Force est d'admettre que le sophiste est bien plus que cela. Cependant, il est difficile de bien définir les sophistes et de comprendre leur rôle dans la société grecque pour la simple et bonne raison qu'on ne les connaît qu'à travers leurs adversaires - Socrate, Platon, pour ne nommer qu'eux. Dans ce contexte, la vision des philosophes modernes sur les sophistes semble primordiale.

Comme nous le dit *Cassin*, Hegel a « dit des sophistes qu'ils sont 'les maîtres de la Grèce', au sens de pédagogues et professeurs, mais aussi au sens de politiquement puissants, dominant par le pouvoir du langage et l'instauration du politique »²⁶. Dans un même ordre d'idée, selon *Morfaux*, le mot sophiste peut vouloir dire plusieurs choses :

[...] originellement, [le sophiste est] celui qui fait profession d'enseigner la sagesse (*sophia*) entendue comme savoir technique et habileté [, les sophistes sont aussi des] philosophes grecs adversaires de Socrate et Platon dénoncés comme des rhéteurs de mauvaise foi et usant de sophismes [et, finalement,] « les sophistes anciens trouvaient le moyen de défendre des thèses contradictoires avec des arguments qui paraissaient d'égale valeur (V. Brochard) [...] »²⁷.

Comme les autres sophistes, il semble que Protagoras enseignait la rhétorique et qu'il ait poussé un peu plus loin que ses prédécesseurs l'art de persuader. En effet, il semble qu'il ait été le fondateur de ce qu'il est convenu d'appeler la « querelle éristique », cet art de la controverse. L'art de la « querelle éristique » n'hésite pas à recourir aux pires « sophismes » pour arriver à avoir raison de l'adversaire. C'est pourquoi il est généralement associé aux sophistes de même que Gorgias.

De plus, il semble que Protagoras est l'initiateur de ce qu'il est convenu d'appeler le pur relativisme. Et même si Protagoras en est probablement l'inventeur, il ne chercha pas, semble-t-il, à faire de sa doctrine, une doctrine sophistique, mais bien plutôt une doctrine philosophique en établissant des principes à caractère universel.

²⁶ *Cassin*, p. 1198.

²⁷ *Morfaux*, p. 337.

En effet, selon *Pernot*,

[p]armi les idées avancées par les sophistes, plusieurs ont une incidence directe sur la rhétorique. [...] Le thème de « l'occasion favorable » (*kairos*), souvent repris par les sophistes, va dans le même sens et suggère une morale en situation. De telles conceptions impliquent par voie de conséquence, qu'il n'existe pas une vérité et une justice définies une fois pour toutes, et auxquelles le discours devrait se conformer, mais qu'au contraire la justice et la vérité se construisent dans l'instant, au coup par coup, à travers le discours qui les fait exister. D'où l'affirmation que « sur tout sujet, on peut soutenir aussi bien un point de vue que le point de vue inverse, en usant d'un argument égal » et que l'on peut « faire que l'argument le plus faible soit le plus fort » (Protagoras, fragments A 20-21, B-6).²⁸

On peut très bien comprendre, à partir de ce qui vient d'être dit, la raison pour laquelle les sophistes ont souvent eu mauvaise réputation car certaines de leurs affirmations pourraient laisser croire qu'ils donnaient des cours de manipulation. Et pourtant, il faut se replacer dans leur contexte pour saisir à quel point ils ont fait avancer la connaissance des parties du discours persuasif, aussi bien dans ses usages que dans ses styles multiples, car les

[...] formules à l'emporte-pièce [des sophistes] recèlent une réflexion profonde sur l'usage de la parole dans toutes les situations où la vérité n'est pas identifiée préalablement et extérieurement, où la discussion se situe dans l'ordre des valeurs et des probabilités, non des affirmations certaines et des démonstrations scientifiques. Le caractère provocateur de la sophistique consiste à dire qu'il n'existe que des situations de ce type. Ce postulat est illustré, et en partie inspiré, par la situation judiciaire, scène rhétorique archétypale, dans laquelle les discours s'opposent et la justice et la vérité ne sont pas préexistantes, mais prononcées après-coup, au terme des débats qui les ont fait apparaître. La délibération politique est une autre illustration de la même caractéristique essentielle : la persuasion va de pair avec l'antilogie, l'affrontement d'arguments contraires. La rhétorique ainsi conçue se développe dans les secteurs de l'activité humaine qui requièrent la discussion, la négociation, l'échange, aux antipodes des vérités révélées et de la pensée unique. Derrière une apparence de cynisme et de manipulation, la rhétorique des sophistes se veut au fond, sans doute - c'est une des lectures qu'on peut en faire - force de progrès et de liberté.

En liaison avec cette conception fondamentale, les sophistes ont mené des recherches sur différents aspects du discours et de la langue. Ils se sont intéressés à « l'éristique », art de la réfutation et de la lutte en paroles. Ils ont discuté sur des concepts, par exemple la nature et la loi, ou la définition de la causalité et de la responsabilité. Ils ont jeté les bases de la grammaire, Protagoras ayant été, paraît-il, le premier à distinguer les genres des noms et ayant réfléchi sur la correction du langage, Prodicos s'étant fait une spécialité de la distinction des synonymes et Hippias ayant procédé à des recherches sur les lettres, les syllabes et les rythmes.²⁹

²⁸ *Pernot*, p. 29.

²⁹ *Ibid.*, p. 29-30.

En fait, les sophistes ont ouvert la porte à une catégorisation des parties du discours rhétorique qui deviendra systématique chez Aristote. En explorant comme ils l'ont fait les usages multiples de l'art du discours persuasif, ils ont débordé du cadre strict de l'argumentaire pour donner des structures à l'ensemble du langage. Ils ont donc offert des outils à l'ensemble des gens qui s'expriment, pas seulement aux orateurs.

Par ailleurs, selon le témoignage de Sextus Empiricus, Protagoras disait que « l'homme est la mesure de toutes choses, pour celles qui sont, de leur existence, pour celles qui ne sont pas, de leur non-existence »³⁰. Cette proposition affirme que l'homme est le critère de la réalité, qu'il est le critère de la connaissance des choses pour lui. Si je sens que le vent est froid, je dis une vérité en disant que je ressens le vent froid (je suis donc le critère de ma vérité), et plus il y a de gens qui vont dire que le vent qui souffle est froid, et plus il sera vrai de dire que ce vent est froid en soi. La vérité, dans le monde des affaires humaines, naît du consensus entre les individus d'une perception commune des phénomènes ressentis dans le monde sensible. Cette notion reviendra chez Aristote. Il parlera des notions communes et valeurs reconnues. Ces opinions qui sont partagées par le plus grand nombre de personnes nous renvoient déjà au public des discours rhétoriques.

Par conséquent, la rhétorique est encore essentiellement un art qui cherche à savoir comment persuader, mais cette fois, elle ne vise plus seulement la victoire judiciaire, mais plus généralement la victoire de notre « vérité » sur celle des autres « vérités », afin de parvenir à la « vérité ». Toutefois, prise dans un autre sens, on peut dire que la rhétorique protagoréenne prétend être un art qui permet d'arriver à la « vérité » par le consensus : si tous les individus sentent le vent froid, c'est que le vent est froid, si aucun ne le sent froid, c'est qu'il n'est pas froid. C'est d'une logique implacable, mais d'un relativisme absolu. Si j'arrive, selon Protagoras, à persuader tous les citoyens que le vent est froid, je serai créateur, non seulement de persuasion, mais aussi d'une certaine forme de « vérité ».

Pour Protagoras, toute théorie de la connaissance se rapporte à la question de la relativité phénoménologique de nos perceptions : plus nos perceptions des choses

³⁰ Sextus Empiricus, *Contre les mathématiciens*, VII, 60.

humaines s'accordent les unes aux autres, et plus notre connaissance des affaires humaines se rapproche de l'objectivité.³¹ On voit donc lentement évoluer la finalité de l'art rhétorique d'un usage strictement fonctionnel à une utilisation de plus en plus large englobant l'ensemble de la réflexion humaine. On peut donc dire que dès Protagoras, rhétorique et philosophie sont intimement liées.

Il n'est pas le seul d'ailleurs à faire des rapprochements entre rhétorique et philosophie. Un de ses compatriotes fera même une des premières réflexions philosophiques sur la rhétorique et, plus précisément, sur le langage. Ce personnage n'est nul autre que Gorgias.

Gorgias est l'un des sophistes qui s'est en effet le plus tourné vers la rhétorique et sa théorisation. Nous avons conservé de lui peu de choses. On a de lui deux résumés du traité *Du non-être ou De la nature*, le texte de l'*Éloge*, de la *Défense de Palamède* et l'*Oraison funèbre*, ainsi que quelques fragments. Avec Gorgias, une théorie de la rhétorique commence à prendre forme, elle se détache petit à petit de l'enseignement de l'art oratoire. Né en 480 av. J.-C., il se rend à Athènes en 427, et y reste durant toute sa vie qui fut fort longue puisqu'il mourut centenaire, paraît-il. Il y enseigne et y prononce des discours dans diverses cités.

Gorgias est un des premiers penseurs de la rhétorique. Mais son œuvre semble s'étendre à plusieurs autres champs, comme son

[...] traité du *Non-être ou De la nature* [, par exemple, qui] est un ouvrage paradoxal qui remet en cause la notion « d'être » suivant une démonstration en trois points : 1) Rien n'est (ou n'existe); 2) S'il existe quelque chose, ce quelque chose ne peut être appréhendé par l'homme; 3) Si ce quelque chose ne peut être appréhendé, il ne peut être énoncé. Philosophie et rhétorique sont indissociables dans la démarche de l'auteur, qui se livre à la fois à une critique de l'ontologie et à une démonstration d'argumentation virtuose. La thèse finale, selon laquelle l'être, même connaissable, ne serait pas communicable à autrui, pourrait sembler nier l'idée même de communication et donc saper toute rhétorique : mais en réalité elle ne ruine pas le langage, elle le relativise, en admettant qu'à défaut d'une parole porteuse de vérité, il existe des discours, multiples et variables.³²

³¹ La raison principale pour laquelle Platon s'attaque aux sophistes, et plus particulièrement dans le *Théétète* à Protagoras, c'est que sa théorie de l'apodicticité de la connaissance s'opposait à celle, en particulier, de l'*homo-mesura* de Protagoras et, en générale, des sophistes.

³² Pernot, p. 30-31.

Gorgias semble ici précurseur à plus d'un titre. Il questionne les concepts de vérité et de mensonge, de l'incommunicabilité entre les êtres. De plus, il amène dans son discours des éléments qui seront repris par ses successeurs dont Aristote, tels la relativité du langage qui se scinde en des discours multiples. Il a aussi enseigné et donné des conférences durant toute sa vie.

Bref, en lisant sur Gorgias et ses textes, on s'aperçoit qu'il a sans doute élaboré un système philosophique, car il est manifeste qu'à

[...] travers ces quatre textes [, cités plus haut,] on voit se dessiner avec cohérence une vision philosophique du monde et une théorie de la persuasion. La critique de l'ontologie remet en cause la réalité et les valeurs et met en exergue les notions d'opinion, d'émotion, d'illusion, de moment opportun. Dans ces conditions, la puissance de langage prend toute son importance. Telle que la décrit *l'Éloge d'Hélène* (8-14), cette puissance consiste à persuader; le langage exerce une violente contrainte sur l'âme, comparable à l'action des drogues sur le corps et aux arts de sorcellerie et de magie ; il suscite ou supprime des opinions et des émotions ; il prend des formes multiples, parmi lesquelles la poésie, les incantations, les discours écrits avec « art » que l'on prononce dans les débats, les controverses des philosophes. Ce passage très important de *l'Éloge d'Hélène* exprime une réflexion approfondie sur la nature et la fonction du langage dans ses rapports avec la persuasion.³³

Nous verrons plus en détail au chapitre III de quelle façon ce texte de Gorgias représente un tournant fondamental dans la naissance du discours rhétorique et comment son *Éloge* a transformé la manière de percevoir et de concevoir le langage.

Finalement, la rhétorique, c'est pour Gorgias le pouvoir de convaincre, et le discours en est l'instrument. Nous verrons partiellement que la pensée de Gorgias est en opposition complète et totale avec celle de Platon.

Mais avant Platon, vient un autre personnage dans cette histoire de la rhétorique pour le moins surprenante. Ce n'est pas un sophiste ni un philosophe en ce qu'il ne cherche pas la vérité, même s'il se réclame de ce titre, il est pour ainsi dire un moraliste. Il s'appelle Isocrate.

³³ Ibid., p.32-33.

En fait, Isocrate (436-338 av. J.-C.) est un professeur d'art oratoire, c'est-à-dire qu'il enseigne la *technê rhêtorikê*. Ce n'est pas un « sophiste » en ce qu'il n'enseigne pas l'art de rendre n'importe qui capable de persuader n'importe qui de n'importe quoi. Il a beaucoup écrit s'il faut en croire les doxographes. Certaines de ses œuvres ont eu une plus grande influence que d'autres. C'est dans celles-ci que l'on retrouve les principales conceptions de l'auteur. En effet,

[...] c'est la publication du Panégyrique [380], œuvre longuement mûrie, censément destinée à la panégyrie olympique, qui doit beaucoup à la tradition de l'*epitaphios logos* et dans laquelle s'expriment les conceptions majeures de l'auteur : en politique, le thème de la nécessaire union des Grecs et de la non moins nécessaire lutte contre les Perses ; pour l'argumentation, le mélange de l'éloge et du conseil ; dans le domaine du style, la recherche d'une prose élégante et artistique, qui fait un large usage des figures « gorgianiques »³⁴

En fait, selon lui, l'enseignement de l'art oratoire ne peut pas tout et on ne peut l'enseigner sans enseigner la morale, la vertu. Bref, la rhétorique n'est acceptable « qu'au service d'une cause honnête et notable, et qu'on ne peut la blâmer, pas plus que n'importe quelle autre technique, de l'usage coupable qu'en font certains »³⁵.

La rhétorique est pour lui toute la philosophie. Car, dans la mesure où l'on enseigne la rhétorique de façon moralement bonne, tout discours qui émergera de la pensée découlant de cet enseignement sera dénué d'injustice et de tromperie.

Isocrate, qui se proclame anti-sophiste, ne revendique pas non plus le nom de rhéteur. Il se dit philosophe. Mais, bien convaincu que l'homme ne peut connaître les choses telles qu'elles sont, plaçant la dialectique de Platon au même niveau d'inutilité que la querelle éristique des sophistes, il ramène la philosophie à l'art du discours. Elle est à l'âme ce que la gymnastique est au corps, une formation intellectuelle et morale, bonne pour les jeunes, mais qu'il est vain de poursuivre toute sa vie [...]. Bref, pour Isocrate, la « philosophie » est la culture générale, centrée sur l'art oratoire, en un mot : la rhétorique.³⁶

³⁴ Ibid., p.44.

³⁵ *Reboul*, p. 23.

³⁶ Ibid., p. 24.

Isocrate magnifie donc la rhétorique en faisant de la philosophie un art qui se rapporte exclusivement à la rhétorique³⁷. Autrement dit, les fondements de la philosophie sont rhétoriques.

Platon s'opposera à cette conception de la philosophie, tout en ne s'opposant que partiellement à la rhétorique. En d'autres mots, la question de la rhétorique est beaucoup trop complexe chez Platon pour que nous nous y attardions dans cette étude. Le problème, c'est qu'il n'en parle pas de la même façon d'un dialogue à l'autre. En fait, il s'adresse à des auditoires différents et change sa manière d'écrire dépendant de l'auditoire auquel il s'adresse, et conséquemment adapte sa définition de la rhétorique en fonction du type d'auditoire auquel il s'adresse. En fait, ce n'est pas tant qu'il change d'avis sur la question de sa définition que sur la manière d'aborder la question de la rhétorique d'un auditoire à l'autre. Ainsi, il ne traite pas de la même « rhétorique » dans le *Gorgias* (la mauvaise rhétorique) que dans le *Phèdre* (la bonne rhétorique), par exemple. Et la querelle que Platon entretient avec les sophistes à ce propos ne nous aide pas à mieux comprendre ce qu'il en pense fondamentalement. Il semble que, pour lui, les sophistes soient des athlètes de la parole, des experts en controverse, des vendeurs de savoir, des philosophes de l'apparence. Ils discutent à propos de l'apparence, ils jouent des apparences, des vérités³⁸. Cette conception des sophistes a des répercussions sur la façon dont Platon conceptualise la rhétorique. Pour lui, on peut faire de la rhétorique mais au service de la philosophie. Et, selon lui, les sophistes pratiquent en quelque sorte une mauvaise rhétorique, dépourvue de cet attachement à la recherche de la vérité, de cet amour de la sagesse.

Ainsi, parfois la rhétorique semble impuissante, parfois elle semble être utile à celui qui en fait usage mais au service de la philosophie et de l'éducation. Cette ambiguïté rend la compréhension de la rhétorique chez Platon beaucoup plus ardue. D'une part, il semble que Platon rejette la confiance que les sophistes comme Isocrate accordent au langage et à la rhétorique. D'autre part, il pratique la rhétorique et utilise le langage. À un

³⁷ Ibid., p. 25.

³⁸ Cette définition des sophistes se trouve dans plusieurs dialogues platoniciens, notamment dans le *Gorgias*, le *Théétète* et le *Protagoras*.

moment, il ne reconnaît au langage de valeur qu'au service de la pensée, qui seule atteint les Idées, la vérité intelligible. À un autre, il dit qu'un « art du discours » peut exister même si, pour cela, il faut qu'il fasse confiance au langage. Enfin, parfois, il semble affirmer qu'un art du discours, faute de s'attacher au vrai, n'existe pas et ne pourra jamais exister, ainsi qu'il nous l'explique dans le *Phèdre*³⁹.

En effet,

[...] la démarche intellectuelle de Platon ne saurait s'arrêter à la seule mise en question. Il lui faut une théorie des réponses, et il la trouvera, comme on sait, dans la théorie des Idées ou de l'Être [...]. [Or] comment va s'opérer ce glissement de la question socratique qui ne connaît pas de solution, à la réponse platonicienne, qui finira par oublier les questions? On peut résumer la pensée de Platon en une phrase : puisque la vérité s'impose, à quoi bon la rhétorique?⁴⁰

Néanmoins, Platon accorde à la rhétorique une certaine utilité dans la mesure où elle ne devient pas sophistique. Avec toujours la même ambiguïté, il soutient qu'il lui suffit pour cela d'être philosophique. En fait,

[...] Platon est à l'origine de la question fondamentale, sans doute la seule question proprement philosophique, qui se pose à propos de la rhétorique : celle de l'ambiguïté, voire de l'homonymie, de la rhétorique. Question qu'il instruit quant à lui dans un plaidoyer *pro* et *contra* : *contra*, le *Gorgias*, *pro*, le *Phèdre*. En effet, la rhétorique pour laquelle il plaide et celle contre laquelle il plaide sont entièrement distinctes : dans le *Gorgias*, il s'agit d'une rhétorique sophistique, flatterie, qui se glisse sous le masque de la législation et sous celui de la justice, il s'agit de la sophistique même ; dans le *Phèdre*, il s'agit d'une rhétorique philosophique, celle du dialecticien qui analyse et compose les idées, il s'agit de la rhétorique en tant que philosophique, il s'agit de la philosophie même. Si bien qu'à partir de Platon, le diagnostic complet devient, selon la sévère équation deux égale zéro : il n'y a pas une, mais deux rhétoriques, c'est-à-dire pas de rhétorique du tout, puisqu'au lieu de la rhétorique, on rencontre ou bien la sophistique, ou bien la philosophie.

C'est pourquoi, quand après Platon on parle de rhétorique, il faut savoir qu'on entre d'emblée, qu'on le veuille ou non, dans un manège à trois personnages, une pièce à trois rôles : l'orateur, le philosophe, le sophiste, et qu'il est sans cesse question de « se glisser sous le masque de l'autre » [...], de « contrefaire » [...], bref d'avancer masqué. Désormais, pour traiter de rhétorique, on ne saurait méconnaître face à la philosophie la puissance de la sophistique.⁴¹

³⁹ Platon, *Phèdre*, trad. par Chambry, GF, Paris, 1964, 260c à 262a.

⁴⁰ Meyer, introduction, *Rhétorique*, p. 12-13.

⁴¹ Meyer, M., Lempereur, A., *Figures et conflits rhétoriques*, Éd. de l'Université de Bruxelles, 1990, p. 18.

Nous voilà maintenant à la fin de notre histoire de la rhétorique - nous avons décidé arbitrairement qu'elle se termine avec Platon. Nous avons présenté, dans ce modeste résumé, l'histoire de la rhétorique avant Aristote; nous pouvons donc voir à partir de ce qui vient d'être dit plus haut en quoi la conception d'Aristote se distingue de celles de ses prédécesseurs, ce qu'elle représente réellement pour Aristote. Voir aussi et surtout ce qu'il retient de ceux qui l'ont précédé, ce qu'il rejette de son maître Platon, ce qu'il spécifie, ce qu'il ajoute et ce qu'il invente.

B) Rhétorique et réception chez Aristote

Pour Aristote, « la rhétorique est la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader »⁴². Cependant, la rhétorique ne s'arrête pas seulement à cette proposition. Pour bien comprendre la rhétorique aristotélicienne, il faut tout d'abord bien saisir que son traité sur le sujet fait partie d'un système extrêmement complexe. Notre tâche n'est pas de rendre compte de cette complexité, mais bien de trouver ce qu'il entend par le mot rhétorique et tout ce que cela englobe pour notre recherche. Évidemment, la présente étude n'a ni pas la prétention, ni l'espace suffisant pour faire le tour de la question, ni pour la résoudre, même si nous faisons un effort pour tenter d'expliquer la *Rhétorique* par rapport au système aristotélicien en donnant des pistes de recherches.

Bref, nous avons simplement eu ici la modeste ambition d'ouvrir la porte à une compréhension du fait rhétorique dans la *Rhétorique* d'Aristote pour ainsi nous aider à faire la démonstration de notre hypothèse. En fait, ce qu'il faut comprendre, d'une part, quand on aborde cette œuvre fondatrice d'une tradition longue de plusieurs siècles, et qui aura été novatrice en son temps, c'est qu'elle est, selon Chiron,

[...] intemporelle par la richesse du panorama qu'elle offre sur la question soulevée. Peu d'œuvres à caractère technique contiennent autant d'acquis définitifs sinon indépassables pour la discipline concernée : une définition de la rhétorique et de sa place dans le champ du savoir ; la constitution de l'art en système, avec des classifications et une terminologie ; l'identification de trois genres auxquels doivent se ramener tous les discours rhétoriques possibles ; l'identification de deux formes principales de persuasion, la persuasion logique, par la démonstration, et la persuasion morale, par le caractère (*ethos*) et la passion (*pathos*), la psychologie entrant ainsi dans l'arsenal des preuves ; la mise en système des "lieux" (*topoi*) ; la distinction entre preuves techniques (élaborées par le discours) et non techniques (fournies de l'extérieur, comme par exemple les témoignages) ; la distinction entre raisonnement déductif (enthymème) et inductif (exemple), ainsi que la notion d'amplification ; la liste des qualités du style ; l'analyse de la phrase (période), de la métaphore, des rythmes de la prose. **Aristote a dégagé cette idée fondamentale que, pour persuader, il faut exploiter des ressorts déjà présents chez l'auditeur. Le bon orateur connaît les compétences cognitives et les connexions pertinentes de ceux qui l'écotent** [⁴³]. Il s'appuie sur les idées préexistantes, sur les valeurs reconnues, et c'est ainsi qu'il peut réaliser le mystère de la persuasion [...] : amener autrui à penser ce qu'il ne pensait pas auparavant. L'innovation est introduite dans l'esprit de l'auditeur à partir de prémisses connues et repérées. La *Rhétorique*, dans toutes ses parties, se ramène au fond à

⁴² *Rhétorique*, I, 1, 1355 b.

⁴³ C'est nous qui soulignons.

l'immense inventaire de ces prémisses et des moyens de persuader en s'appuyant sur elles.⁴⁴

Il est fondamental de saisir qu'Aristote, même sans le nommer, place l'auditoire au centre du processus rhétorique. D'autre part, comme nous le disions plus haut, il semble que, même si le traité d'Aristote est un des ouvrages les plus achevés sur le sujet à son époque et qu'il comporte une source inépuisable de renseignements sur sa philosophie et sa conception de la rhétorique, il n'en demeure pas moins l'un des plus complexes sur le plan de la construction, car, même si la

[...] *Rhétorique* est [...] un livre essentiel, susceptible d'apporter beaucoup à de nombreux lecteurs, [...] c'est aussi un livre « foisonnant et surprenant », parfois difficile. Il existe un écart net entre le chapitre 1 du livre premier, où l'art rhétorique est restreint à la démonstration du fait, et le chapitre suivant où, après une nouvelle définition, le rhétorique s'ouvre à la persuasion par le caractère (l'« image ») de l'orateur et l'émotion du public, moyens précédemment récusés comme extérieurs à la cause. La persuasion par le caractère est elle-même multiforme et n'est pas restreinte, dans la suite du traité, à l'« image » de l'orateur, car elle inclut bientôt les tendances « psychologiques » du public dont il faut tenir compte. Autre exemple : le traitement de la persuasion logique, commencé au livre 1, est interrompu par deux séries de chapitres, l'un (2, 1-11) sur la persuasion par le caractère (*ethos*) de l'orateur et par l'émotion, ou passion (*pathos*), du public, l'autre (2, 12-17) sur les caractères liés à l'âge et aux conditions de fortune, avant de reprendre et d'occuper ensuite deux longs chapitres (2, 23-24). Si 1, 2 et 2, 23-24 se fondent sur une analyse de l'argument voisine de celle des *Topiques*, il n'en va pas de même pour la fin du livre 1, où prévaut l'opposition entre prémisses communes et prémisses spécifiques à chaque genre oratoire. La *Rhétorique* ne forme donc pas un corps de doctrine unifié, mais une réflexion en marche, ou une collection des différents états d'une réflexion [...].⁴⁵

Aristote vit dans une tradition particulière qu'il faut bien saisir si l'on veut lire son texte. Son œuvre est en effet écrite dans une période politique bien précise et celui qui voudra aborder la *Rhétorique* sans avoir lu préalablement les traités qui la précèdent se sentira

[...] désarmé s'il ignore l'ancrage de la *Rhétorique* dans un contexte historique et politique particulier et au sein d'une tradition technique vieille alors de plus d'un siècle. Ce même curieux, qui lit avec la *Rhétorique* son premier texte aristotélicien, doit savoir qu'il a affaire à un ouvrage sans rapport avec, par exemple, les dialogues de Platon, ou un livre produit et publié selon les normes modernes. Il risque d'être déconcerté par un texte qui n'est ni toujours clair, ni d'une qualité constante, ni d'une cohérence évidente dans le détail.⁴⁶

⁴⁴ Chiron, *Aristote, Rhétorique*, introduction, *op. cit.*, p. 8-9.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 10.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 11.

Ainsi, le traité sur la rhétorique d'Aristote fait partie d'un système qui comporte plusieurs traités extrêmement complexes. Par exemple, c'est dans l'*Organon* qu'Aristote expose sa manière de voir le langage, l'ensemble de la logique se trouve donc exposé dans ce recueil de texte qui a été nommé *Organon*, c'est-à-dire outil ou instrument de la science. Et sa conception de la rhétorique va bien au-delà de ce qu'il expose dans ce traité sur la rhétorique, car sa définition de la rhétorique et de l'enthymème découlent, par exemple, de sa conception de la logique.

Bref,

[...] l'ouvrage [sur la rhétorique] est une pièce dans un ensemble philosophique sinon systématique du moins en voie de systématisation, et ce au moyen de concepts et de méthodes d'une grande fermeté et d'une grande constance. Au-delà des problèmes posés par les conditions de composition et de transmission du texte, le sens de la *Rhétorique* n'est accessible que si l'on dispose d'une connaissance de la *Poétique*, bien sûr, mais aussi de l'œuvre logique et dialectique (les *Analytiques*, les *Topiques* et les *Réfutations sophistiques*, surtout), de l'œuvre politique (les *Politiques*) et de l'œuvre éthique du Stagirite (l'*Éthique à Nicomaque*, surtout), et l'on ne saurait se passer non plus de quelques lumières sur la métaphysique, ou la biologie aristotéliennes.⁴⁷

En fait, pour être plus précis, il y a chez Aristote cette idée qu'il existe deux types de raisonnement, les raisonnements analytiques et les raisonnements dialectiques. Il étudie dans ce recueil de textes qu'est l'*Organon*, pour ainsi dire,

[...] deux types de raisonnements bien distincts : les raisonnements analytiques et les raisonnements dialectiques. Les premiers feront l'objet des *Premiers* et des *Seconds Analytiques*, les derniers, des *Topiques* et de la *Rhétorique*. Les *Analytiques* ont consacré Aristote comme le père de la logique formelle alors que les *Topiques*, mais surtout la *Rhétorique*, en font le premier grand théoricien en la matière. La logique formelle étudie l'inférence apodictique, le syllogisme étant le type de raisonnement logique par excellence qui permet d'aboutir à une conclusion démontrée comme formellement valide, quel qu'en soit le contenu, et la vérité du propos : si « tous les A sont B » et que « tous les B sont C », on aura donc « tous les A sont C », et ce, quel que soit le contenu de « A », de « B » ou de « C ». La prééminence des raisonnements dits analytiques a prévalu pendant des siècles, ce qui explique que pendant très longtemps, la rhétorique s'est vue considérée comme le parent pauvre de la philosophie ; son étude reposant surtout sur l'ornement littéraire, la stylistique. C'est comme si l'on avait oublié la définition de Quintilien pour qui la rhétorique est « la science du bien dire, car cela embrasse à la fois toutes les perfections du discours et la moralité même de l'orateur puisqu'on ne peut véritablement parler sans être un homme de bien ». Comme le souligne Michel Meyer (1993, p. 17) dans *Questions de Rhétorique* : « Ce que recouvre l'adverbe « bien » est trop riche de sens pour nous éclairer vraiment ».

⁴⁷ Ibid.

Toujours est-il que la rhétorique embrasse plusieurs réalités que l'on pourrait réduire, d'une part, à l'art de l'éloquence et de l'autre, à celui de persuader.⁴⁸

Il y a une grande différence entre l'art de l'éloquence et l'art de persuader. Notre démarche s'est arrêtée à la recherche de la définition de la rhétorique d'Aristote uniquement dans la *Rhétorique* car les

[...] philosophes, qui ont longtemps boudé le traité tant fut longtemps prégnante la condamnation platonicienne de la rhétorique, [négligent] à la fois la spécificité, la légitimité paradoxale sur le plan épistémologique de l'enquête d'Aristote (la recherche d'opinions acceptables - *endoxa* - et non de la vérité, dans des domaines où la démonstration de type scientifique est impossible), le rôle non négligeable de la rhétorique comme discipline transversale parmi des sciences étanches par ailleurs, ainsi que les liens profonds qui, par-delà les différences de point de vue, unissent la rhétorique à l'ensemble du corpus aristotélicien.⁴⁹

La *Rhétorique* d'Aristote est une œuvre immense qui chapeaute l'ensemble de sa pensée. Elle est aussi une œuvre qui se forme à mesure de son élaboration, une œuvre qui progresse à mesure qu'elle éclôt, dont la conception est étalée dans le temps. Elle

[...] couronne la théorie de la rhétorique grecque classique. Ce traité s'insère dans une série de recherches consacrées par Aristote à la rhétorique et marquées par deux œuvres aujourd'hui perdues, le *Gryllos*, dialogue de jeunesse, et la *Sunagôgê Technôn* (« Recueil d'Arts »), compilation des *Teknai* existantes. La *Rhétorique* date environ, admet-on, du deuxième tiers ou du troisième quart du IV^e siècle. Comme la plupart des œuvres conservées du Stagirite, ce n'était pas un ouvrage destiné à la publication, mais un écrit de travail, rédigé par le maître en vue de son enseignement, et dont la composition a pu s'étaler sur une longue période de temps : d'où la question, qui se pose, de savoir si l'actuel livre III faisait partie du projet initial ou s'il s'agissait d'un écrit distinct, qui aurait été réuni aux deux livres précédents par un éditeur postérieur. La *Rhétorique* présente de nombreux points de contact avec le reste de l'œuvre d'Aristote, surtout avec la *Poétique*, les *Topiques*, les *Réfutations sophistiques*, la *Politique*, les *Éthiques*.⁵⁰

Et il semble manifeste que la *Rhétorique* d'Aristote aborde et formalise les points essentiels de la rhétorique pour la première fois. Au départ, Aristote jette les bases de la rhétorique en établissant trois genres : le délibératif, le judiciaire et le démonstratif qui sont tous trois reliés, non seulement à une activité particulière de l'orateur mais surtout à la nature particulière de l'auditoire. De même, les deux formes de persuasion, logique et

⁴⁸ Hoogaert, C., Perelman et Toulmin, *Hermès*, 15, 1995, p. 155-156. Cf. *Institutions Oratoires*, II, XV (trad. fr. de Ouizille). Paris, Garnier, 1865, p. 180.

⁴⁹ Chiron, *Aristote, Rhétorique*, introduction, *op. cit.*, p. 12.

⁵⁰ Pernot, p. 63.

morale, renvoient au ressort que l'orateur ira chercher chez son auditoire : c'est le sens de l'aspect psychologique de la rhétorique, évidemment la psychologie des auditeurs.

Autrement dit,

[...] Aristote a dégagé cette idée fondamentale que, pour persuader, il faut exploiter des ressorts déjà présents chez l'auditeur. Le bon orateur connaît les compétences cognitives et les connexions pertinentes de ceux qui l'écoutent. Il s'appuie sur les idées préexistantes, sur les valeurs reconnues, et c'est ainsi qu'il peut réaliser le mystère de la persuasion [...] : amener autrui à penser ce qu'il ne pensait pas auparavant. L'innovation est introduite dans l'esprit de l'auditeur, à partir de prémisses connues et repérées. La 'Rhétorique', dans toutes ses parties, se ramène au fond à l'immense inventaire de ces prémisses et des moyens pour persuader en s'appuyant sur elles.⁵¹

Cette notion du « mystère de la persuasion » est ambiguë : d'une part, on peut croire qu'avec tout l'attirail de la rhétorique, le bon orateur ne pourra que réussir à persuader. Mais non. Il y aura toujours une part de mystère dans le fait qu'un auditoire donné, à un moment donné sera persuadé, et qu'un autre auditoire ne le sera pas. Tentons sur les pas d'Aristote de percer ce mystère. Un des paradoxes du traité d'Aristote est que les normes qu'il énonce ont été peu comprises du temps du philosophe. En d'autres mots, le paradoxe

[...] est que ce traité rempli de vues nouvelles a été relativement peu lu dans l'Antiquité. Parce qu'il faisait partie des œuvres non publiées d'Aristote, qui, sans être totalement inaccessibles, connurent une faible diffusion jusqu'aux travaux des « éditeurs » du 1^{er} siècle av. J.C. : or, à cette date, il était trop tard pour un large succès, d'autres traités s'étant imposés. En outre, la *Rhétorique* est rédigée dans un style elliptique et sans apprêt, qui a pu rebuter par sa difficulté. Cependant, à défaut du texte lui-même, la doctrine de la *Rhétorique* s'est largement répandue, grâce à l'enseignement du maître et aux écrits des disciples. Ainsi les idées d'Aristote ont-elles eu un retentissement important dans les écoles de philosophies et de rhétorique, certaines d'entre elles s'imposant presque comme des dogmes (par exemple la distinction des trois genres), et d'autres donnant matière à des discussions et à des recherches ultérieures.⁵²

Or, qu'est-ce que nous dit Aristote dans cet *opus incertum*? D'emblée, dans son ouvrage sur la rhétorique, Aristote parle de l'art de l'orateur en ces termes :

[...] la rhétorique [...] s'occupe de certaines choses qui, communes par quelque point à tout le monde, peuvent être connues sans le secours d'aucune science déterminée. Aussi tout le monde, [...] dans une certaine mesure, essaie de combattre et de soutenir une raison, de défendre, d'accuser.⁵³

⁵¹ Ibid., p. 65-66.

⁵² Ibid., p. 66.

⁵³ *Rhétorique*, I, 1, 1354 a.

Ainsi, pratique la rhétorique celui qui essaie ou de combattre, ou de soutenir, ou de défendre, ou d'accuser. Or, même si tout le monde peut la pratiquer, parce qu'elle ne demande le secours d'aucune science déterminée, il faut à tout le moins connaître les choses dont elle s'occupe si l'on veut adéquatement la pratiquer. Aristote commence par définir le champ d'action de la rhétorique. Contrairement aux sciences, qui s'adressent à un public averti connaissant déjà le vocabulaire et la méthode des sciences, la rhétorique s'adresse à tous. Le rhéteur parle à l'ensemble des hommes et de ce fait, il découle que sa parole, s'il s'adresse à tout le monde, sera formulée pour être comprise de tous. La notion d'un auditoire pouvant s'étendre à l'ensemble des hommes et non à un cercle restreint, fait déjà partie de la pensée sous-jacente d'Aristote.

La rhétorique s'adresse donc à l'ensemble des hommes et par conséquent, elle leur parle un langage accessible sans connaissance précise préalable. Plus spécifiquement, elle traite, non pas de questions techniques pour lesquelles il faut déjà avoir un bagage particulier, mais de questions, dirions-nous, générales et comprises de tous.

Quant Aristote déclare que la rhétorique s'occupe de certaines choses, il veut en fait dire que « l'action de la rhétorique s'exerce sur des questions de nature à être discutées et qui ne comportent pas une solution technique - [la rhétorique ne demande le secours d'aucune science déterminée] -, et cela, en présence d'un auditoire [...] »⁵⁴.

Pour Aristote, elle s'occupe donc des questions sans réponse technique et qui sont de nature à être discutées. Ainsi, non seulement les questions abordées par la rhétorique sont compréhensibles par tous, mais elles doivent pouvoir être discutées. Ce qui veut dire qu'un auditoire donné, face au discours rhétorique, a la capacité de comprendre le propos sans enseignement spécialisé mais également, il a la faculté de saisir chaque argument et de se l'approprier par la discussion s'il connaît la rhétorique, d'après Aristote.

⁵⁴ Ibid., I, 2, 1357 a

Mais est-ce que la rhétorique s'occupe de toutes les questions sans réponse technique de nature à être discutées? Non. Pour Aristote, il existe trois genres de questions sans réponse technique de nature à être discutées et dont s'occupe la rhétorique. Nous avons vu qu'Aristote identifie de la sorte les trois genres de la rhétorique : le délibératif, le judiciaire et l'épidictique (ou démonstratif).

En effet,

[i]l y a trois espèces de rhétorique; autant que de classes d'auditeurs, et il y a trois choses à considérer dans un discours : l'orateur, ce dont il parle, l'auditoire. Le but final se rapporte précisément à ce dernier élément, je veux dire l'auditoire.

Il arrive nécessairement que l'auditeur est ou un simple assistant, ou un juge; que, s'il est juge, il l'est de faits accomplis ou futurs. Il doit se prononcer ou sur des faits futurs [...]; ou sur des faits accomplis, comme le juge; ou sur la valeur d'un fait ou d'une personne [...].

Il y a donc, nécessairement aussi, trois genres de discours oratoires : le délibératif, le judiciaire et le démonstratif. La délibération comprend l'exhortation et la discussion. En effet, soit que l'on délibère en particulier, ou que l'on harangue en public, on emploie l'un ou l'autre de ces moyens. La cause judiciaire comprend l'accusation et la défense : ceux qui sont en contestation pratiquent, nécessairement, l'un ou l'autre. Quant au démonstratif, il comprend l'éloge ou le blâme.

Les périodes de temps propre à chacun de ces genres sont, pour le délibératif, l'avenir, car c'est sur un fait futur que l'on délibère, soit que l'on soutienne une proposition, ou qu'on la combatte; - pour une question judiciaire, c'est le passé, puisque c'est toujours sur des faits accomplis que portent l'accusation ou la défense; - pour le démonstratif, la période principale est le présent, car c'est généralement sur des faits actuels que l'on prononce l'éloge ou le blâme; mais on a souvent à rappeler le passé, ou à conjecturer l'avenir.

Chacun de ces genres a un but final différent; il y en a trois, comme il y a trois genres. Pour celui qui délibère, c'est l'intérêt et le dommage; car celui qui soutient une proposition la présente comme plus avantageuse, et celui qui la combat en montre les inconvénients. Mais on emploie aussi, accessoirement, des arguments propres aux autres genres pour discourir dans celui-ci, tel que le juste ou l'injuste, le beau ou le laid moral. Pour les questions judiciaires, c'est le juste ou l'injuste; et ici encore, on emploie accessoirement des arguments propres aux autres genres. Pour l'éloge ou le blâme, c'est le beau et le laid moral, auxquels on ajoute, par surcroît, des considérations plus particulièrement propres aux autres genres.⁵⁵

Fondamentalement, les trois genres de la rhétorique bâtissent en quelque sorte l'architecture du discours rhétorique. Nous arrivons ici au point crucial de l'exposé d'Aristote. Si la rhétorique possède trois genres, c'est parce qu'il existe trois classes d'auditoire possible. Pour Aristote, il est clair que quand on veut persuader, on doit savoir

⁵⁵ Ibid., I, 3, 1358 a à 1358 b

à qui l'on s'adresse et combien il existe d'auditoire possible. C'est ce qui est à la base de la rhétorique aristotélicienne.

Voilà une des raisons qui nous permet d'affirmer que, pour Aristote, la rhétorique est intimement liée à l'auditoire, et c'est pourquoi quand on étudie minutieusement la rhétorique aristotélicienne, on s'aperçoit que, s'il s'est intéressé à la question de l'auditoire, c'est parce qu'il avait compris que celui qui construit un discours rhétorique devra construire ledit discours en fonction d'un auditoire particulier, c'est-à-dire en fonction des caractéristiques de ceux à qui il s'adressera. Pour Aristote, il n'existe que trois types de discours et tout auditoire d'un discours rhétorique se classe, se situe dans l'une de ces trois classes. On veut le persuader d'un fait passé, présent ou à venir. En d'autres mots, Aristote délimite le discours rhétorique tout d'abord en relation avec le temps propre à chacun des types de discours : avenir pour le délibératif, pensons à la chose politique; passé pour le judiciaire, car il est clair que les plaidoiries et les jugements des tribunaux ne se rapportent qu'à des faits passés; enfin, pour le démonstratif, Aristote souligne que le passé et l'avenir peuvent parfois en faire l'objet même s'il est d'ordinaire fixé sur le présent.

De plus, Aristote spécifie pour chaque genre, le but final, qui est distinct dans chaque cas. But extrêmement général puisqu'il tend à englober l'ensemble du discours rhétorique. Et pourtant, Aristote arrive à la fois à délimiter chaque but final selon le type de discours d'un auditoire.

Pour Aristote, il est clair que quand on veut persuader, on doit savoir, connaître le caractère, le statut de celui ou celle à qui l'on s'adresse. C'est ce qui est à la base de la rhétorique. On ne parlera pas de la même façon selon que l'on s'adresse à des enfants ou à des parents, à un ami ou à un inconnu.

Autrement dit, tout discours rhétorique s'appuie sur la connaissance qu'a l'orateur de l'auditoire et sur la nature de la question posée. Plus on sait à qui l'on s'adresse, plus notre discours aura de chances d'être persuasif. Aristote le dit lui-même. En effet, dans le

Livre II de la *Rhétorique*, il explique au début du premier chapitre « comment on agit sur l'esprit de juge », c'est-à-dire sur l'auditoire. Car,

[...] comme la rhétorique a pour objet un jugement [et en effet on se prononce sur des délibérations et toute affaire est un jugement], il est nécessaire non seulement d'avoir égard au discours et de voir comment il sera démonstratif et fera la conviction, mais encore de se montrer soi-même sous un certain jour et de mettre le juge lui-même dans une certaine disposition.

En effet, il importe beaucoup, pour amener la conviction, principalement dans le genre délibératif, mais aussi dans le genre judiciaire, de savoir sous quel jour apparaît l'orateur et dans quelles dispositions les auditeurs supposent qu'il est à leur égard, et, en outre, dans quelles dispositions ils sont eux-mêmes.

L'idée que l'on se fait de l'orateur est surtout utile dans les délibérations, et la disposition de l'auditoire dans les affaires judiciaires ⁵⁶. En effet, on ne voit pas les choses du même œil quand on aime et quand on est animé de haine, ni quand on est en colère et quand on est calme [...].⁵⁷

L'auditoire est une entité assez vague pour englober l'ensemble des groupes qui écoutent un discours rhétorique, autrement dit les auditeurs. Il se crée entre l'orateur et ses auditeurs une chimie qui va influencer sur l'effet du discours. L'amour ou la haine réciproques, la colère ou le calme vont avoir des effets décisifs sur l'issue du jugement. Jugement au sens large d'effet de la rhétorique sur un auditoire quel qu'il soit.

Aristote poursuit son exposé sur la rhétorique au chapitre 18 du Livre II en nous parlant « des traits communs à tous les genres de discours » en nous disant que l'utilisation

[...] des discours persuasifs a pour objet un jugement, car, sur une question connue et jugée, il n'y a plus besoin de discourir. Mais il y a lieu de le faire, soit que l'on parle à une personne seule pour l'exhorter ou la détourner, comme font, par exemple, ceux qui réprimandent ou veulent persuader. Un juge, pour être seul, ne l'en est pas moins, attendu que celui qu'il s'agit de persuader est, absolument parlant, un juge; et il en est ainsi, soit qu'il y ait une question à débattre, ou un sujet à développer. En effet, il faut dans les deux cas, avoir recours à la parole et détruire les arguments contraires, auxquels on répond comme on répond à un contradicteur. Il en est de même dans les discours démonstratifs. En effet, les assistants devant lesquels un [tel] discours est adressé sont assimilés à des juges. Toutefois, il n'est de juge, absolument parlant, dans les débats civils et politiques; car toute question débattue comporte soit sur une contestation, soit sur un point mis en délibération. Or nous avons déjà parlé précédemment des mœurs qui se rencontrent dans les divers gouvernements, dans le chapitre relatif aux discours délibératif [Livre I, chapitre 8]; de sorte que l'on pourrait regarder comme déterminé de quelle manière et avec quels arguments nous mettrons les discours en rapport avec les mœurs.⁵⁸

⁵⁶ C'est nous qui soulignons.

⁵⁷ Ibid., II, 1, 1377 b.

⁵⁸ Ibid., II, 18, 1391 b.

La rhétorique a donc pour objet un jugement. Quand Gorgias prononce son *Éloge* devant le peuple athénien, il s'attend à recevoir l'assentiment, il veut pour ainsi dire obtenir l'adhésion du peuple athénien. Il veut les convaincre qu'il a raison de défendre Hélène. Pour Aristote, tout discours rhétorique se fait devant un juge, le peuple athénien dans l'exemple de l'*Éloge*.

Un autre élément important de la rhétorique classique (inspirée directement d'Aristote) concerne les normes de la construction du discours rhétorique. Ces normes sont scindées en cinq « opérations » : l'*inventio*, la *dispositio*, l'*elocutio*, la *memoria* et l'*actio*⁵⁹.

L'*inventio* est « la recherche par l'orateur de tous les arguments et autres moyens de persuasion relatifs au thème de son discours »⁶⁰. L'invention est la recherche et l'organisation des preuves dans le discours, c'est-à-dire la preuve (*pistis*)⁶¹. La proposition est la thèse que l'on défend, le point à débattre. Il existe trois sortes de preuves : celles qui se rapportent au caractère du discours (*logos*), au caractère de l'orateur (*ethos*) et au caractère de l'auditoire (*pathos*). L'invention comporte deux actions complémentaires : l'inventaire et l'invention. En effet,

[d]'une part, l'« inventaire », [est] le repérage par l'orateur de tous les arguments ou procédés rhétoriques disponibles. Et d'autre part, l'« invention » au sens moderne, [est] la création d'arguments et de moyens de preuve.⁶²

Quant à la *dispositio*, elle est un lieu, « c'est-à-dire un plan type auquel on a recours pour construire son discours »⁶³. Selon Aristote, ce plan se divise en quatre

⁵⁹ La « mémoire » fut ajoutée à l'« action » (la gestuelle de l'orateur, la pose de la voix, la maîtrise du souffle, le ton, le débit, les mimiques, voir *Reboul*, p. 78) à l'époque romaine, voir *Reboul*, p. 56.

⁶⁰ *Reboul*, p. 55.

⁶¹ « Parmi les preuves, les unes sont indépendantes de l'art, les autres en dépendent. Les premières sont toutes celles qui ne sont pas fournies par notre propre fonds, mais préexistent à notre action. Tels sont les témoins, la torture, les conventions écrites et les autres éléments de même nature. Les preuves dépendantes de l'art, c'est tout ce qu'il nous est possible de réunir au moyen de la méthode et par nous-même. Nous avons donc, en fait de preuves, à tirer parti des premières et à trouver les secondes. III. Les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes : les unes résident dans le caractère moral de l'orateur [l'*ethos*] ; d'autres dans la disposition de l'auditoire [le *pathos*] ; d'autres enfin dans le discours lui-même [le *logos*] » (*Rhétorique*, I, 2, 1355 b 2 à 1356 a 3).

⁶² *Ibid.*, p. 65.

⁶³ *Ibid.*, p. 66.

parties, à savoir l'exorde, la *narratio*, la *confirmatio* et la péroraison. On peut résumer ainsi la disposition : on fait une introduction (exorde), puis on fait l'exposé du sujet (narration) pour, par la suite, faire la confirmation, ou l'ensemble des preuves, qui sont souvent suivies d'une réfutation qui détruit les arguments adverses et, finalement, on fait la digression et la péroraison qui marque la fin du discours. *Grosso modo*, ces normes sont constituées, comme nous l'avons dit plus haut, des cinq étapes de la mise en œuvre du discours argumentatif : l'invention, la disposition, l'élocution, la mémorisation et l'action. La proposition est le point de départ du discours argumentatif : quelle est la thèse à défendre et quels arguments doit-on utiliser pour la défendre ? Ce point de départ déterminera à lui seul l'ensemble du déroulement. Il implique un très large travail préparatoire aussi bien dans le champ du domaine abordé, de la recherche de ce qui s'est déjà fait et dit sur le sujet que dans la connaissance des raisonnements. Ensuite, on détermine comment on va disposer ces arguments, le meilleur ordre pour ceux-ci (*dispositio*), et quelles sont les figures les plus adaptées et comment l'orateur se présentera-t-il.

En fait, Aristote nous explique qu'il ne suffit pas d'avoir construit nos arguments et déterminé la manière dont nous allons les dire pour que notre discours soit persuasif. Il faut aussi choisir l'ordre le plus cohérent dans lequel nous allons placer nos arguments dans le texte si l'on espère obtenir un effet persuasif. En effet, l'ordre dans lequel nous dirons nos arguments a une importance capitale. C'est à ce moment, quand vient le temps de disposer nos arguments, que l'on déterminera si l'argument le plus fort sera placé au début, au milieu ou la fin du discours. C'est ce qu'Aristote appelle la disposition. Dans la *Rhétorique*, il expose ses idées quant à la manière de composer un discours argumentatif. Il nous entretient à propos de règles qui, selon lui, doivent être respectées si l'on veut être cohérent. Pour lui, deux éléments sont nécessaires :

[i] y a deux parties dans le discours ; car il faut nécessairement exposer le fait qui en est le sujet, puis en donner la démonstration. Aussi personne ne peut se dispenser de démontrer, quand on n'a pas commencé un exposé. En effet, celui qui démontre quelque chose, et celui qui fait un exorde le fait en vue d'une démonstration.

Ces deux parties sont donc : l'une la proposition, l'autre, la preuve ; c'est comme si l'on établissait cette distinction que l'une est la question posée, et que l'autre en est la démonstration.

Aujourd'hui [les rhéteurs] établissent des distinctions ridicules, car la narration n'appartient, en quelque sorte, qu'au seul discours judiciaire ; or, comment admettre que, pour le genre démonstratif et pour les harangues, une narration, telle qu'ils l'entendent, soit ou bien ce que l'on objecte à la partie adverse, ou l'épilogue (la péroraison) des discours démonstratifs ? L'exorde, la discussion contradictoire et la récapitulation ont leur place dans les harangues, alors qu'il y a controverse : en effet, l'accusation et la défense interviennent souvent ; seulement ce n'est pas en tant que délibération. La péroraison, en outre, n'appartient pas à toute espèce de discours judiciaire, à celui, par exemple, qui est de peu d'étendue, ou dont le sujet est facile à retenir ; car on peut alors la retrancher pour éviter la proximité.

Ainsi donc les parties essentielles sont la proposition et la preuve. Ces parties sont propres [au sujet]. Les plus nombreuses qu'il puisse y avoir sont l'exorde, la proposition, la preuve, la péroraison. Les arguments opposés à l'adversaire rentrent dans la classe des preuves. La controverse est la développement des arguments favorables à l'orateur, et, par la suite, une parties des preuves, car on fait une démonstration quand on met en oeuvre cette partie ; mais il n'en est pas de même de l'exorde, ni de la péroraison, laquelle a plutôt pour objet de remémorer.⁶⁴

Ensuite, c'est au tour de l'*elocutio*. En fait, pour Aristote, non seulement on construit des arguments quand on bâtit un discours rhétorique et on les dispose selon un ordre bien précis, mais il faut aussi dire d'une certaine manière les choses dépendamment de la situation dans laquelle on se trouve. En effet, on ne défendra pas Hélène de la même façon en présence de magistrats qu'en présence d'ouvriers. C'est ce qu'Aristote appelle l'élocution. Pour lui, l'élocution est donc le moment dans la construction du discours rhétorique qui consiste à déterminer la manière dont on dira les choses selon la situation à laquelle on aura à faire face. En fait, il faut considérer,

[...] premièrement, d'où seront tirées les preuves ; deuxièmement, ce qui touche à l'élocution ; en troisième lieu, comme il faut disposer les parties d'un discours, nous avons dit, au sujet des preuves et de leur nombre, qu'elles se tirent de trois sortes de considérations ; nous avons expliqué celles-ci et la raison pour laquelle il n'y en a que trois sortes. En effet, on considère soit les impressions qui affectent les juges eux-mêmes, soit les dispositions où ils croient que sont les orateurs, soit encore la démonstration qui les amène à être persuadés [...].⁶⁵

Une fois que nous avons répondu à ces questions, l'on peut, toujours d'après Aristote, procéder à l'élocution de notre discours, puisque cette décisive étape de la construction du discours rhétorique est l'aboutissement de la première « opération » - l'*inventio* -, car

⁶⁴ Ibid., III, 13, 1414 a à 1414 b.

⁶⁵ *Rhétorique*, III, 1, 1403 b.

[...] il ne suffit pas de posséder la matière de son discours, on doit encore parler comme il faut suivant la nécessité de la situation, et c'est là une condition fort utile pour donner au discours une bonne apparence.

D'abord donc on a recherché, suivant l'ordre naturel, - question qui occupe habituellement la première place - les faits même dont la connaissance entraîne la probabilité ; en second lieu, la manière d'en disposer l'énonciation ; troisièmement, question de la plus haute portée, mais qui n'a pas été traitée encore, ce qui se rapporte à l'action oratoire. En effet, elle ne fut admise que tardivement dans le domaine de la tragédie et de la rapsodie, vu que, primitivement, les poètes jouaient eux-mêmes leurs tragédies. Il est donc évident qu'elle a une place dans la rhétorique, aussi bien que dans la poétique. [...].

Ainsi donc la question de l'élocution a un côté quelque peu nécessaire en toute sorte d'enseignement, car il est assez important, pour faire une démonstration quelconque, de parler de telle ou telle façon, mais ce n'est pas déjà d'une aussi grande importance (que pour la rhétorique) ; **car tout, dans cet art, est disposé pour l'effet et en vue de l'auditeur**^{[66].⁶⁷}

En somme, Aristote poursuit son exposé en précisant les différentes nécessités qui entourent le discours rhétorique. La matière ne suffit pas, il faut également tenir compte de la manière de s'exprimer de l'orateur. Tous ont expérimenté d'entendre une personne convaincante dont les intonations, le débit, les mimiques étaient au service de son discours. À l'opposé, chacun a déjà assisté à un exposé où l'orateur n'arrivait pas par manque de diverses qualités soit innées, soit acquises, à rejoindre son public. Cet art de l'élocution est un art, Aristote le rappelle, qui est orienté uniquement en fonction de l'auditeur.

Lorsque l'on se questionne sur l'élocution d'un orateur donné, on se demande aussi s'il a choisit les figures de style les plus aptes à transmettre son message. Ce fameux style qui va faire une grande différence lorsqu'on compare deux orateurs, par exemple.

Bref, l'architecture d'un discours rhétorique est fondamentale. Aristote souligne la logique qui sous-tend la disposition des énoncés : il est évident qu'il faut d'abord exposer les faits, puis seulement après, la démonstration, ce qui est discutabile.

⁶⁶ C'est nous qui soulignons.

⁶⁷ Ibid.

En somme, chacune de ces parties comportent des règles bien précises qu'Aristote ne manque pas de rappeler si on veut renforcer l'adhésion de l'auditoire. Par exemple, l'exorde

[...] est placé au début d'un discours ; c'est comme en poésie le prologue, et, dans l'art de la flûte, le prélude ; car tous ces termes désignent le début et comme une voie ouverte à celui qui se met en marche. Le prélude donne bien une idée de ce qu'est l'exorde des discours démonstratifs. En effet, les joueurs de flûte, en préludant, rattachent à l'introduction l'air de flûte qu'ils savent exécuter, et dans les discours démonstratifs, c'est ainsi qu'il faut composer, à savoir : faire une introduction et y rattacher ce que l'on veut dire en l'exposant tout de suite. Tout le monde cite pour l'exemple l'exorde de l'Hélène d'Isocrate. Car il n'y a aucun rapport entre les œuvres de controverse et l'Hélène. Et en même temps, si l'orateur fait une digression, c'est un moyen d'éviter que tout le discours soit uniforme [...].⁶⁸

Alors que l'exorde se place toujours au début du discours rhétorique, la narration ne se développe, par exemple, pas tout d'un coup ni nécessairement au début, mais à chaque fois qu'il est approprié de la faire. L'exposé des faits est en outre fondamental à chaque étape du discours car l'auditoire n'est pas obligé ainsi de mémoriser l'ensemble une fois pour toutes, avec ce risque qu'il oublie en partie cet exposé. Il est préférable que chaque partie du discours présente une narration, comme par exemple dans le discours épideictique où

[l]a narration [...] ne se développe pas tout d'un trait, mais à l'occasion de chaque partie ; car il faut exposer les actes qui servent de texte au discours. En effet, le discours, dans sa composition, renferme un élément indépendant de l'art, attendu que l'orateur n'est en rien la cause des actes, - et un élément tiré de l'art, et cet élément consiste à démontrer ce qui existe. Si la chose est difficile à croire, ou à montrer quelle en est la qualité ou la quantité, ou tout cela ensemble [...].⁶⁹

Et, quant à elle, la péroraison est ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui la conclusion et elle

[...] se compose de quatre éléments : **bien disposer l'auditeur en sa faveur et l'indisposer contre l'adversaire ; grandir ou abaisser ; mettre en œuvre les passions de l'auditeur** [⁷⁰]; rappeler les faits. Il arrive naturellement, qu'après avoir démontré que l'on est véridique et que l'adversaire a menti, on peut sur ces données, louer, blâmer, et mettre la dernière main. Or, il faut viser à établir l'une de ces deux opinions, que l'on est

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Ibid., III, 16, 1416 b.

⁷⁰ C'est nous qui soulignons.

bon au point de vue de l'auditeur, ou absolument et, d'autre part, que l'adversaire est malfaisant, soit au point de vue des auditeurs, soit absolument.⁷¹

Ce qu'il faut retenir de tout ceci, c'est que quand on respecte ces normes et règles, on augmente ses chances d'obtenir l'adhésion d'un auditoire selon Aristote, et puisque le discours rhétorique a un but précis, à savoir persuader par la parole, on ne peut faire l'économie des techniques proposées par Aristote, ce que n'a pas manqué de faire Perelman dans son traité sur l'argumentation.

De plus, pour Aristote, toute proposition avancée suppose que son contraire existe, une opinion est émise si une autre opinion peut lui être opposée. Bref, le discours rhétorique sous-entend qu'il y a contestation ou du moins hésitation. Ces points communs à tout discours rhétorique sont soulignés par Aristote comme point de départ évident.

Même si elles ne sont pas toutes explicitement exposées dans le traité de la rhétorique d'Aristote, comme l'est l'élocution et la disposition, on attribue tout de même les normes de la construction du discours rhétorique - qu'on retrouve dans la *Rhétorique à Alexandre*⁷² - à Aristote.

Enfin, la mémorisation a trait à l'utilisation précise que l'orateur fera de sa propre mémoire dans l'élaboration de son argumentation. Mais aussi, et c'est ici que l'on sent le lien étroit qu'Aristote fait sans cesse entre l'orateur et son auditoire, la mémorisation entraîne l'orateur à faire appel en écho à la mémoire collective de son auditoire. La jurisprudence en fait foi dans le genre judiciaire, mais dans tous les domaines, le sens commun et la sagesse populaire sont autant d'éléments qui renvoient à la mémorisation collective.

La dernière étape, c'est celle de l'action. Elle consiste à trouver les gestes qui vont accompagner le discours. C'est l'aspect théâtral de la rhétorique, la mise en scène. Il était très important à l'époque de déterminer la gestuelle, puisqu'on disait nos discours en

⁷¹ Ibid., III, 19, 1419 b.

direct, devant un auditoire. On comprend qu'aujourd'hui l'action a perdu un peu de son importance, depuis l'imprimerie et depuis que l'on lit plus que l'on va écouter des orateurs, *o tempora o mores*.

En fait, ce qui est fondamental dans la rhétorique aristotélicienne, c'est le choix d'un type de discours. Et choisir tel type de discours au lieu d'un autre est avant tout fonction de l'auditoire : à qui est-ce que je parle doit se demander l'orateur, dans quelle situation suis-je? En face d'un jury, d'un groupe d'acheteurs, d'étudiants? Quand l'orateur connaît sa situation oratoire, il voit vers quels genres de discours il va se diriger. Par ricochet, ce que nous dit Aristote, c'est que la rhétorique est un art qui permet de s'adresser à un groupe précis, à un auditoire, et que c'est sur la base de cet auditoire qu'est construite l'architecture du discours rhétorique.

Bref, la rhétorique, d'après Aristote, est bel et bien un art utile à la politique, comme la médecine est utile à la santé. La rhétorique n'est pas toute-puissante. La rhétorique n'est pas impuissante. La rhétorique est un outil de connaissance du vraisemblable. La rhétorique peut nous amener à la connaissance de l'*εἰκός*, mais pas de l'*ἐπιστήμη*, car cette dernière est du domaine de la science. La rhétorique n'existe que dans le monde « sublunaire », c'est-à-dire le monde des affaires humaines où règne une relation entre le *pathos*, le *logos* et l'*ethos*.

Finalement, si l'on considère les écrits d'Aristote sur la rhétorique dans leur contexte, il faut constater d'une part leur apport important du point de vue théorique, mais aussi et surtout, d'autre part, l'influence qu'ils ont eu sur les penseurs qui lui ont succédé. Et ce que les successeurs d'Aristote retiendront, et que la tradition nous transmettra, c'est que la rhétorique n'est sans doute pas « une activité à vraiment promouvoir comme un idéal, mais elle est, malgré tout, une nécessité qui s'impose à l'homme, parce qu'il doit se défendre et dans la mesure où il le doit »⁷³, on ne peut faire l'économie de l'utilisation de

⁷² Pseudo-Aristote, *Rhétorique à Alexandre*, trad. par Chiron, « Les Belles Lettres, Paris, 2002.

⁷³ Bodéüs, R., *Des raisons d'être d'une argumentation rhétorique selon Aristote*, Cahiers du département de philosophie, cahier no 8804, Université de Montréal, 1988, p. 5.

la rhétorique. En effet, pour Aristote, « l'instruction rhétorique est, [...] non seulement utile, mais nécessaire ».⁷⁴

En fait, le raisonnement rhétorique diffère du raisonnement logique pour Aristote - de la même façon qu'il n'est pas la même chose pour Perelman, comme nous le verrons plus loin -, parce que « l'on s'entend pour reconnaître que, par rapport au syllogisme dit « scientifique », il s'agit d'une forme d'argumentation plus concise mais moins nécessaire, dont la conclusion paraît seulement probable. »⁷⁵ En effet, « [...] l'enthymème n'est pas un syllogisme incomplet (auquel manquerait une prémisse), mais l'énoncé d'une conviction (conclusion), accompagnée d'une raison pour laquelle celle-ci devrait être acceptée (prémisse). »⁷⁶

Autrement dit,

[c]e qu'Aristote étudie, [...] c'est le mode d'argumentation le plus commun et le plus général - celui du discours ordinaire - antérieur au mode d'argumentation qu'exige le discours du spécialiste. Par l'attention qu'il lui accorde et le souci qu'il prend de l'étudier de façon systématique, le philosophe se trouve ainsi à maintenir dans ses droits ce que la science s'est efforcée de dépasser. Et il y a là un paradoxe : celui d'une démarche scientifique qui s'emploie, non seulement à perpétuer, mais à renforcer l'usage d'un mode d'argumentation non scientifique.⁷⁷

En effet, Aristote tente dans ce traité sur la rhétorique qui marquera l'histoire de la rhétorique de prendre « ses distances par rapport à Platon, lequel, en dehors des cas où la rhétorique fait alliance avec la philosophie, ne voyait, dans cette technique, qu'un vil procédé de chasse à l'homme par les pièges de l'illusion »⁷⁸. Et ce qu'il faut aussi retenir de cette tentative aristotélicienne, c'est l'idée selon laquelle il a voulu se borner « à dire [dans son traité sur la *Rhétorique*] en quoi 'l'art rhétorique est utile' »⁷⁹.

Il convient à ce moment-ci de l'exposé - avant de montrer en quoi la rhétorique ancienne peut être utile - de bien montrer la distinction que l'on peut faire entre

⁷⁴ Ibid., p. 11.

⁷⁵ Ibid., p. 1.

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ Ibid., p. 2.

⁷⁸ Ibid., p. 4.

dialectique et rhétorique chez Aristote, car celle-ci est fondamentale pour bien comprendre ce qu'est la rhétorique aristotélicienne. Mais peut-on vraiment faire une distinction nette et claire entre ces deux mots dans la philosophie aristotélicienne? Rien n'est plus incertain.

Pour le Stagirite, la rhétorique est une partie de la philosophie et, comme la dialectique, elle est une technique. La rhétorique est comme la branche d'un arbre. Elle est cette branche sur laquelle on s'assoit pour traiter des questions de nature à être discutées, comme la dialectique, mais dont la nature des questions posée est différente. En fait, la rhétorique et la dialectique aristotélicienne semblent être deux techniques distinctes et similaires à la fois. Autrement dit, alors que la philosophie s'occupe de la vérité, la dialectique et la rhétorique s'occupe de l'opinion. Mais cette dernière, contrairement à la première, s'intéresse aussi à l'aspect psychologique qui inclut la prise en compte de l'auditoire, ce que ne fait nullement la dialectique. De plus,

[...] c'est la présence de l'auditoire qui distingue la rhétorique de la dialectique. En dialectique, l'auditoire est absent et les arguments sont censés porter en eux-mêmes la force de la conviction. En rhétorique, les arguments sont soumis à l'adhésion de l'auditoire. Or, il s'agit pour Perelman de construire une *Nouvelle rhétorique*, et par là de rompre radicalement avec une conception trop strictement dialectique de l'argumentation, symbolisée par la tradition cartésienne qui fait autorité depuis trois siècles.⁸⁰

En fait, la rhétorique et la dialectique ont des liens particuliers dans la *Rhétorique* d'Aristote. Il prétend que la rhétorique est en quelque sorte « coordonnée » à la dialectique dès les premières pages de son traité sur la rhétorique. Mais qu'est-ce à dire? Que la dialectique englobe la rhétorique? Qu'elle lui est supérieure, plus universelle? Qu'elles abordent le même domaine? Il est très difficile de s'y retrouver. D'autant plus qu'il faut se rappeler que le mot « rhétorique » et « dialectique » ont acquis au cours des siècles un nombre incalculable de définitions.

⁷⁹ Ibid., p. 2.

⁸⁰ Danblon, E., *La Nouvelle rhétorique de Perelman*, PUF, Paris, 2004, , p. 21.

Pour l'auteur de l'article *Dialectique, rhétorique et critique chez Aristote*⁸¹, Lambros Couloubaritsis, il est clair que la rhétorique et la dialectique sont radicalement différentes, les deux ne jouant pas le même rôle dans le « monde ». Il est cependant difficile de faire la distinction entre deux termes qui ont une pluralité de sens.

En effet,

[L]e terme « dialectique » est l'un de ces mots dont les philosophes n'ont pas cessé d'user depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, l'enrichissant de sens tellement différents qu'on ressent aujourd'hui un profond embarras lorsqu'on songe à l'utiliser. En langage aristotélicien, il est devenu un terme plurivoque ou équivoque, un *pollachôs legomenon*. Dès lors, on comprend sans peine qu'au moment où la philosophie contemporaine entreprit un retour spectaculaire à la méthodologie aristotélicienne, elle ait eu beaucoup de scrupules à en faire usage. [...] Bien plus, c'est en s'appuyant sur les Réfutations philosophiques d'Aristote, où celui-ci, sans se référer à la rhétorique, distingue différents types de discours (didactique, dialectique, critique et éristique) (cf. I, 165b1-5), qu'il étaye l'expression d' « argumentation dialectique ».⁸²

Cependant,

Aristote, sans les confondre, rattache étroitement rhétorique à dialectique : car, dit-il, toutes deux portent sur des matières du sens commun et n'atteignent que le probable. D'ailleurs, qui voudrait jouer ici au pédant et noter les rapports que, selon les auteurs, ont soutenus entre elles rhétorique, dialectique et logique, serait vite dans l'embarras : car, tantôt rhétorique et dialectique, ne faisant qu'un, se confondent avec la science, c'est-à-dire avec la logique, par exemple chez les sophistes; tantôt, comme chez Aristote, la dialectique assure l'intermédiaire entre la rhétorique et la logique; tantôt, avec les scholastiques, la dialectique s'oppose à la rhétorique [...].⁸³

Bref, il ne semble pas si évident de faire une distinction claire et précise entre dialectique et rhétorique. Or, même si la rhétorique est une partie de la dialectique ou l'inverse, cela ne l'empêche par pour autant d'avoir un domaine particulier, à savoir celui du vraisemblable - de l'opérable - dans les affaires politiques et judiciaires. Il s'agit maintenant de savoir si cet art particulier - distinct ou non de la dialectique - qu'est la rhétorique est utile. Et si oui, pour qui est-il utile? Pour l'orateur, pour l'auditoire, pour les deux? Ensuite, nous tenterons de démontrer les liens qui unissent la rhétorique

⁸¹ Essais à la mémoire de Chaim Perelman et réalisé sous la direction de M. Meyer, *De la métaphysique à la rhétorique*, Éd. de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1986, p. 103 à 117.

⁸² Ibid., p. 103-104.

⁸³ Belaval, Y., *Digressions sur la rhétorique*, Ramsay, Paris, 1988, p. 42.

aristotélicienne à la « Nouvelle rhétorique » de Perelman et à son *Traité de l'argumentation* que nous allons utiliser comme outil d'analyse au chapitre III. Pour ce faire, nous allons approfondir le concept de rhétorique chez Aristote et montrer en quoi cette conception prouve que la rhétorique, en tant que technique, peut être utile pour l'auditoire et comment cette manière de la concevoir a eu des échos jusque dans l'élaboration de la théorie de l'argumentation de Perelman. Et, finalement, nous allons montrer l'influence qu'Aristote a eue sur Perelman et sa conception de la rhétorique associée à la théorie de la réception du discours rhétorique. Autrement dit, nous allons montrer les liens qui unissent la rhétorique aristotélicienne à la « Nouvelle rhétorique ».

Chapitre II

De la rhétorique antique à la « Nouvelle rhétorique » de Chaïm Perelman

A) La rhétorique antique

Est-ce que la conception que se faisait Aristote de la rhétorique, comme nous venons de la présenter, nous permet d'affirmer que la rhétorique antique est utile? Il semble manifeste que l'orateur ait besoin pour composer des discours vraisemblables des préceptes de la rhétorique antique - et que donc la rhétorique est utile pour lui -, mais celle-ci est aussi, nous semble-t-il, utile au récepteur pour comprendre et analyser des discours vraisemblables. Nous soutenons que la connaissance du discours rhétorique est aussi utile pour le locuteur qui compose des discours vraisemblables que pour le récepteur qui veut comprendre et analyser des discours vraisemblables, comme le pense Perelman. En fait, nous voulons montrer ici que c'est le père de la rhétorique classique, Aristote, qui a apporté implicitement ce concept de l'utilité de la rhétorique pour l'auditoire. Et que cette façon de concevoir la rhétorique a posé les bases d'une théorie de la réceptivité du discours rhétorique qui a eu des échos jusque dans la « Nouvelle rhétorique » de Perelman.

Dans la *Rhétorique*, Aristote traite de ce qui nous « affecte ». On doit associer le concept d'« affecter » à ce « moyen décisif » de la rhétorique (de la persuasion), le *pathos*;

*Aristote le dit clairement : la persuasion est produite par la disposition des auditeurs, quand le discours les amène à éprouver une passion ; car l'on ne rend pas les jugements de la même façon selon que l'on ressent peine ou plaisir, amitié ou joie. Les passions sont donc le levier qui permet de toucher.*⁸⁴

Mais les arguments qui touchent au *logos* et à l'*ethos* peuvent aussi « impressionner », et ce que nous voulons signifier ici par le verbe « affecter », c'est l'effet du *pathos*, de l'*ethos*, du *logos*, c'est-à-dire l'ensemble des preuves rhétoriques qui créent de la persuasion, qu'elles proviennent des preuves extra techniques ou intra techniques, comme les enthymèmes⁸⁵, un appel à la colère, à la pitié ou encore une attaque personnelle⁸⁶.

⁸⁴ Molinié, p. 250.

⁸⁵ L'enthymème est une imitation (semblable au vrai) du syllogisme.

⁸⁶ *Rhétorique*, I, 1, 1354 a 4

Le but explicite d'Aristote dans la *Rhétorique* n'est pas de définir comment l'esprit des gens peut agir sur leur compréhension d'un discours vraisemblable, mais de définir comment on agit sur les esprits, par exemple, celui des juges, par le discours vraisemblable. Il ne désire pas aborder la question d'apprendre à écouter de manière à mieux comprendre, mais de parler de manière à persuader un auditoire donné.

Aristote parle du champ de la rhétorique, de ce qu'elle s'occupe. En effet, selon lui, la rhétorique s'occupe de ce qui est, dès lors que ce qui est pourrait être autre, ou même ne pas être, alors que la science s'occupe de ce qui est. En fait, s'il y a une théorie implicite de la réception dans la rhétorique d'Aristote, c'est parce que la technique rhétorique est un outil utile pour le récepteur en ce qu'elle lui permet de déterminer la nature du texte ou du discours qu'il lit ou écoute, c'est-à-dire parce qu'elle permet au récepteur de faire la distinction entre le discours vrai (scientifique) et le discours vraisemblable (rhétorique) à condition qu'il connaisse la rhétorique. Comme, selon Aristote, un discours est toujours prévu pour un auditoire donné et celui qui dit ou écrit un discours rhétorique prévoit une réception particulière pour telle et telle personne et cette prévoyance a des répercussions dans la manière dont le discours sera construit. Et puisque le but du rhéteur est de montrer comme vrai et évident ce qui n'est que plausible, il s'ensuit que l'auditoire peut être amené à penser que ce qu'on lui dit est la pure vérité alors qu'en réalité, il est en face d'un discours qui n'a que l'apparence de la vérité. Pour savoir faire la différence entre la vérité et le vraisemblable, la technique rhétorique peut donc être utile (tant à l'orateur qu'à l'auditeur), parce qu'elle sert justement au récepteur à déchiffrer le code du locuteur dans le but qu'il se produise une représentation dans son entendement. Représentation qui servira à déterminer la validité d'un raisonnement et qui permettra de répondre à la question suivante : est-ce un raisonnement qui procède par enthymèmes ou par syllogismes logiques? De la rhétorique ou de la logique?

Bref, à partir du moment où le locuteur offre une proposition à un récepteur, le récepteur peut user de la technique rhétorique dans le but de devenir à son tour orateur, soit parce qu'il est un autre orateur formé dans une école de rhétorique, soit parce qu'il a

appris par lui-même. Or, qu'en est-il de la tierce personne, c'est-à-dire du juge ou du peuple, de ceux que l'on veut persuader, de l'auditoire?

En fait, le but de la rhétorique, selon Aristote, n'est pas explicitement de donner une technique au récepteur au moyen de laquelle il sera capable de déchiffrer plus adéquatement le code du message (le discours vraisemblable) du locuteur dans le but de produire une représentation mentale adéquate au propos de l'orateur, mais plutôt d'offrir une technique à l'orateur qui va lui permettre de découvrir ce qui est propre à persuader. En d'autres mots, en disant que « la rhétorique est la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader »⁸⁷, Aristote ne dit pas que la rhétorique est la faculté qu'a l'orateur ou qu'a l'auditeur de considérer, pour chaque question, ce qui est propre à persuader. Il ne spécifie pas si cette faculté est le propre de l'orateur ou de l'auditeur, mais seulement qu'elle est une faculté. Il suffit que l'auditeur applique cette faculté (et tous les hommes doués de raison possèdent cette faculté) de considérer, pour chaque question, ce qui est propre à persuader pour qu'il fasse sienne la technique rhétorique sans pour autant qu'il soit devenu orateur.

Par ailleurs, pour composer un discours rhétorique, Aristote suppose que l'orateur est conscient des connaissances déjà acquises chez le récepteur. Le locuteur construit donc des discours en fonction du bagage inné ou acquis du récepteur et le récepteur écoute en fonction des connaissances qu'il possède. Le locuteur construit son discours aussi en fonction de sa vision du monde et de ses émotions, sur lesquelles il joue et sur son *ethos*. C'est en grande partie sur cet aspect émotionnel que le rhéteur se distingue du logicien. Et c'est précisément en prenant conscience de cet aspect émotionnel que le récepteur peut être à même de mieux écouter de manière à mieux comprendre.

Bref, dans toutes relations rhétoriques, il faut tenir compte d'une relation à trois termes : l'orateur, celui qui dit le discours, l'auditoire, celui qui écoute le discours et le discours lui-même. « Bref, en donnant à la rhétorique une définition plus modeste que celle des sophistes, il la rend de ce fait bien plus plausible et plus efficace. Entre le

⁸⁷ *Rhétorique*, I, 2, 1355 b 1.

« tout » des sophistes et le « rien » de Platon, la rhétorique se contente d'être quelque chose [...] »⁸⁸. La rhétorique, c'est l'art de bien penser et de bien dire le vraisemblable. Et c'est à la portée de tous que d'utiliser la rhétorique pour penser bien le vraisemblable.

Nous avons vu qu'Aristote dit que la rhétorique est une puissance susceptible de faire apparaître comme grand ce qui est petit et l'inverse. Il rejoint en cela Gorgias qui montrait à ses disciples comment faire et l'éloge et le blâme d'une même chose ou d'une même personne. Aristote est ambigu dans ses déclarations sur la force de la persuasion. La force réside, selon lui, justement dans le fait de faire accepter une idée comme évidente et sans problème, alors qu'elle ne l'est pas. Ce paradoxe est au cœur de la problématique de la rhétorique. On peut la voir comme un instrument pour faire le bien, pour instruire et convaincre en douceur, ou comme un outil de manipulation des foules sans aucun fondement de vérité. L'aspect moral de la rhétorique ne saurait échapper aux successeurs d'Aristote qui tenteront de lier les deux démarches.

Bref, il semble que les

[...] différents points aperçus et marqués par Aristote dans cette définition [« la rhétorique est la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader »⁸⁹], ont fourni des disputes interminables aux dialecticiens qui l'ont suivi. Les Latins même, nourris des livres des Grecs, se sont enfoncés comme eux dans ces subtilités, et si on veut voir ce que tous ces efforts ont amassé de nuages, il faut lire les derniers chapitres du second livre de Quintilien [*De l'institution oratoire*]. Il discute sur le nom de la rhétorique, sur son essence, sur sa fin, si elle est utile, si elle est une vertu, si elle est un art, et quelle est sa place parmi les arts ; et il présente sur chacun de ces problèmes tant de solutions, il les réfute si bien une à une, qu'il est impossible, quand la sienne arrive, qu'elle paraisse mieux établie. Les difficultés dont il a entouré les explications des autres l'enveloppent tout à coup lui-même, et l'esprit renonce à espérer que la lumière se dégage du choc des définitions et des arguments.⁹⁰

Enfin, il ne semble pas évident pour les successeurs presque directs d'Aristote de trouver un terrain d'entente sur l'utilité de la rhétorique, ni même sur sa définition. Alors il est facile d'extrapoler aujourd'hui sur ce que voulait dire Aristote quand il suggérait que la rhétorique est utile. Mais l'est-elle vraiment? Certes, c'est ce que nous défendons, mais

⁸⁸ Reboul, p. 36.

⁸⁹ *Rhétorique*, I, 2, 1355b 1.

⁹⁰ Havet, E., *Étude sur la Rhétorique d'Aristote*, Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1983, p. 32-33

pour prouver une telle affirmation, il n'y a pas d'autre manière que de celle de le supposer, comme nous venons le faire.

Voyons maintenant en quoi cette conception de la rhétorique aristotélicienne (« antique » pourrait-on dire), qui veut que la technique rhétorique soit utile explicitement à l'orateur et implicitement à l'auditoire, est intimement liée à la conception qui se trouve dans le *Traité de l'argumentation* et qui est la pierre angulaire du renouveau en rhétorique que connaît le monde en général et, en particulier, celui des études universitaires depuis déjà un bon moment.

B) Des liens entre la « Nouvelle rhétorique » de Chaïm Perelman et la rhétorique antique

Mais avant d'en venir à la rhétorique perelmanienne, nous avons jugé pertinent de donner un bref aperçu des écrits, des courants de pensée et des idées qui couvrent la période qui va d'Aristote à Perelman.

En effet, plusieurs auteurs ont écrit sur la technique rhétorique après Aristote, dont Cicéron et Quintilien en tête, les principaux théoriciens de la rhétorique antique. Qu'on pense également à Horace et à son *Art poétique* datant du 1er siècle av. J.-C., au *Traité du sublime* de Pseudo-Longin ou, dans une période plus récente, au célèbre *Discours de la méthode* de Descartes et au *De l'art de persuader* de Pascal, à la *Grammaire générale et raisonnée* de 1661, à l'*Art poétique* de Boileau, en passant par *Les Caractères* de La Bruyère, la *Critique de la faculté de juger* de Kant et l'*Essai sur la rhétorique, le langage, le style* de Thomas De Quincy. Mais tous ces ouvrages n'ont pas empêché le déclin de la rhétorique. Ce déclin s'amorce après Aristote⁹¹ et s'achèvera au 18 et 19^{ème} siècle.

Pour être plus précis, les raisons du déclin de l'enseignement de la rhétorique classique en France, par exemple au 18^{ème} siècle, sont dues principalement à des changements dans la façon de concevoir le rôle de la rhétorique dans le langage - et dans la façon même de concevoir le langage -, sous toutes ses formes et sous tous ses aspects. On pense aussi à la manière dont les hommes de la Renaissance accordèrent plus d'importance aux passions⁹² qu'aux preuves argumentatives, entraînant un démembrement des structures des parties du discours rhétorique et la réduction du nombre des parties de la rhétorique. C'est-à-dire qu'après les 17^{ème} et 18^{ème} siècles, il ne restait comme partie de la rhétorique que l'éloquence (dans le sens de bien dire), soit l'ornement.

⁹¹ Ou à partir de l'Empire romain d'après Tacite.

⁹² Ils considéraient qu'il fallait, pour persuader un auditoire, exciter les passions plutôt que de convaincre la raison, car la raison ne suit les beaux discours que si les passions des auditeurs sont touchées par ceux-ci. Voir à ce sujet le *Ratio discendi*, Rapin, X-XIII.

En fait, il faut noter un élément sur lequel nous ne pourrions élaborer : c'est celui du passage de la langue latine comme seul et unique moyen de communication entre les élites, au français comme langue d'échanges, changement qui écourta, à ce qu'il semble, les jours de la rhétorique classique.

Par ailleurs, si on remonte au Moyen Âge, on s'aperçoit que ce n'est pas la rhétorique aristotélicienne qui est à l'honneur, mais sa dialectique. En effet, connaître les rouages des multiples techniques de la rhétorique des classiques (Aristote, Cicéron, Quintilien) ne constitue pas l'aboutissement de l'enseignement universitaire médiéval mais un simple supplément pour les élèves désireux de parfaire leurs études universitaires. Autrement dit, elle n'est plus obligatoire, comme elle le fut jadis dans les lycées philosophiques et académies gréco-romaines - où elle était un passage obligé -, mais facultative.

Ce qui amorce le déclin de l'enseignement de la rhétorique classique dans les collèges et les universités françaises, c'est le changement qui s'opère dans la conception de l'objet de la rhétorique dans la seconde moitié du 17^{ième} siècle avec la logique et la grammaire de Port-Royal, d'une part, et le « ramisme », d'autre part. Ce sont deux éléments qui ont fait en sorte que les institutions éducationnelles et les dirigeants des milieux intellectuels français vont restreindre son enseignement. Mais ce qui crée plus particulièrement la « mise à l'écart » de la rhétorique classique ou, si l'on veut reprendre le mot de M. de Dainville, la crise de la rhétorique traditionnelle⁹³, ce sont quatre ouvrages fondamentaux publiés entre 1562 et 1730: le *De arte rhetorica* de P. Soares (1562), le *Novus Candidatus rhetoricae* de P. Pomey (1659), le *Candidatus rhetoricae* de P. Jouvancy, où se retrouve le *Novus Candidatus rhetoricae* de Pomey en première partie, et le *Des tropes* de Dumarsais (1730). Il semble effectivement qu'ils vont diminuer le champ de la rhétorique.

⁹³ Dainville, F., L'évolution de l'enseignement de la rhétorique au 17^{ième} siècle, *XVIIe Siècle*, no 80-81, Paris, 1968.

Bref, la rhétorique semble s'effacer tranquillement de la pensée occidentale au profit de la dialectique, de la logique et de la grammaire. Elle devient de plus en plus ce qu'il est convenu d'appeler les « belles lettres ». En d'autres mots, elle n'a pas cessé d'être enseignée, mais elle a été tronquée de quatre de ses parties. Il ne reste à proprement parler que le bien dire de Quintilien (*rheticen esse bene dicendi scientiam*). Cependant, celui-ci savait qu'en définissant la rhétorique ainsi, il ne la réduisait pas à une seule fonction, celle de l'ornement du langage, parce que pour les latins ce qui est beau est bien et réciproquement (c'est ici l'héritage des antiques que de penser de la sorte, cette façon de voir le monde perdura pendant longtemps et on en voit encore les ramifications aujourd'hui). Or, pour atteindre le beau discours, celui qui persuade par sa beauté et sa justesse, l'orateur, doit inexorablement passer par toutes les étapes de la construction du discours. Par conséquent, même s'il est tentant de faire le rapprochement entre la pensée de Quintilien et celle qui est amenée par les penseurs du déclin de l'enseignement de la rhétorique au 17^{ième} et 18^{ième}, il ne peut en être ainsi : pour les modernes, on enseigne à bien penser par la logique et la grammaire, et pour sa part, la rhétorique n'apprend que la forme ; elle est dépourvue de contenu, de syntaxe, de règles grammaticales.

La rhétorique explore l'inconnu dans le langage, elle le transforme. Pour celle-ci, le langage est malléable, justement parce qu'il n'existe pas de règle. La rhétorique est devenu anarchique parce que vidée de son objet, de son contenu et sa pratique ne devient qu'un amusant jeu linguistique qui consiste à faire des figures stylistiques inusitées. On l'enseigne, certes, mais simplement pour l'exercice. Bref, la substitution dans l'enseignement collégial et universitaire de la pensée moderne à la pensée classique contribua à subsumer à la rhétorique classique la raison cartésienne.

Il faut attendre quelques siècles avant que la rhétorique telle qu'elle fut conceptualisée par Aristote voit à nouveau le jour et soit remise à sa juste place. Ce n'est même que très récemment qu'elle a réapparu, avec l'œuvre de Chaïm Perelman (1912-1984), entre autres, dont le *Traité de l'argumentation* de 1958, écrit en collaboration avec Lucie Olbrechts-Tyteca, qui pose les balises de ce qu'il est convenu d'appeler la « Nouvelle rhétorique ». Perelman reprend la vision d'Aristote sur la rhétorique et par

conséquent, il rejette l'opinion de Platon qui y voit un discours de la manipulation et des sophismes. Perelman présente sa vision comme « une philosophie du raisonnable » dans laquelle on peut estimer la valeur des idées et des arguments à partir de leur potentiel à aller chercher l'assentiment des gens. Selon Perelman, le domaine de l'argumentation recouvre « celui du vraisemblable, du plausible, du probable, dans la mesure où ce dernier échappe aux certitudes du calcul ». ⁹⁴

Répondant surtout depuis les années 1970, ce regain pour la rhétorique a essaimé un peu partout dans le monde de la pensée. En ce qui concerne les institutions, deux centres de recherche tournant autour de la rhétorique et du droit ont pris naissance grâce à Perelman, ce qui démontre son implication dans ce qu'il est convenu d'appeler l'« École de Bruxelles » : le Centre National de Recherches de Logique (1951) et le Centre de Philosophie du Droit de l'Université Libre de Bruxelles (1967).

Il y a maintenant des centres de recherche sur la rhétorique et même des départements de rhétorique dans les universités américaines. On sent que la rhétorique commence à regagner du terrain. En effet, pendant « les cent dernières années, les traités de Rhétorique n'ont pas manqué. Mais les auteurs croient devoir s'excuser dans leur préface de consacrer leurs efforts à un sujet tellement indigne » ⁹⁵ parce que leur publication « constituent *une rupture avec une conception de la raison et du raisonnement, issue de Descartes*, qui a marqué de son sceau la philosophie occidentale des trois derniers siècles » ⁹⁶. C'est dans cet esprit ambiant que Perelman entreprend ses travaux.

Perelman a surtout œuvré dans le domaine du droit, dans le cadre de l'élaboration de sa « Nouvelle Rhétorique », tentant d'analyser le rôle de la raison dans l'argumentation et la persuasion faisant appel aux valeurs communes. Il s'est penché sur les raisonnements vraisemblables.

⁹⁴ *Traité de l'argumentation*, p. 1.

⁹⁵ Perelman, C., Olbrechts-Tyteca, L., *Rhétorique et philosophie*, PUF, Paris, 1952, p. 10.

⁹⁶ *Traité de l'argumentation*, p. 1.

Perelman se donne comme mission dans le *Traité de l'argumentation* d'aller puiser dans la rhétorique antique tout ce qui peut servir encore aujourd'hui à celui qui désire procéder à l'acte de recevoir un discours rhétorique. Il élabore donc une théorie de la réceptivité du discours rhétorique et une théorie de l'argumentation qui va nous servir pour faire l'analyse rhétorique de l'*Éloge* au chapitre III. Cette théorie de l'argumentation s'inspire grandement de la rhétorique antique en général et, en particulier, de la rhétorique aristotélicienne. Mais pourquoi ne s'est-il pas inspiré des travaux des philosophes modernes, ou plutôt, devrions-nous nous demander, pourquoi n'a-t-il pas pu s'inspirer de la philosophie moderne et de la logique moderne et pourquoi a-t-il été obligé de s'en remettre aux travaux des Anciens? Justement, à cause de cette absence presque complète d'un auditoire pour l'enseignement de la rhétorique durant des siècles, que nous venons d'évoquer.

Parce que, selon Perelman, « [...] les logiciens et les philosophes modernes se sont [...] complètement désintéressés de notre sujet »⁹⁷. Voilà la raison principale pour laquelle le *Traité de l'argumentation* « [...] se rattache surtout aux préoccupations de la Renaissance et, par delà, à celles des auteurs grecs et latins, qui ont étudié l'art de persuader et de convaincre, la technique de la délibération et de la discussion »⁹⁸.

Plus spécifiquement, l'analyse de Perelman « concerne les preuves qu'Aristote appelle dialectique, qu'il examine dans ses *Topiques* et dont il montre l'utilisation dans sa *Rhétorique* »⁹⁹. Il essaie de comprendre ce qu'est l'objet de la rhétorique, son utilité, comment s'en servir et, surtout, il tente de montrer que toute argumentation s'articule en fonction d'un auditoire donné. Cette idée sous-jacente est présente chez Aristote comme nous l'avons montré, et Perelman la reprend à son compte, d'où les liens qui unissent la rhétorique aristotélicienne à la « Nouvelle rhétorique ». Et il semble que Perelman se soit inspiré de la théorie d'Aristote pour élaborer sa théorie de l'argumentation. En effet,

[...] cette idée d'adhésion et d'esprits auxquels on adresse un discours est essentielle dans toutes les théories anciennes de la rhétorique. Notre rapprochement avec cette dernière

⁹⁷ Ibid., p. 6.

⁹⁸ Ibid.

⁹⁹ Ibid.

visé à souligner le fait que *c'est en fonction d'un auditoire que se développe toute argumentation [...]*.¹⁰⁰

En fait, ce que Perelman conserve de la rhétorique antique, « c'est l'idée même d'auditoire »¹⁰¹ qu'Aristote a développée. Perelman constate que pour qu'un discours soit efficace, persuasif, il faut que l'orateur se base sur les valeurs communes de l'auditoire à qui il s'adresse. C'est souvent dans le point de départ que l'orateur ancre les propositions admises par tous, bâtissant ainsi des bases solides, sur lesquelles l'orateur et l'auditoire s'appuient pour la suite. Ce que Perelman appelle « les lieux communs » :

[...][c]'est ainsi que tout le monde sera d'accord sur le fait que la liberté vaut mieux que l'esclavage, qu'il faut rechercher la justice ou le bien commun; mais pour en dériver une ligne de conduite particulière, il faudra préciser ce qu'on entend par ces thèses qui au départ semblent incontestées. D'autre part, les lieux communs, qui sont présumés admis au départ, et que personne ne conteste quand ils se présentent isolément, peuvent donner lieu à des incompatibilités. Que faire quand la recherche du bien commun s'oppose à la réalisation de la justice, du moins au premier abord? Certains diront que le bien opposé à la justice n'est qu'un bien apparent; d'autres diront que le bien commun s'oppose à une justice apparente. Comment décider quelle est la valeur authentique et celle qui n'est qu'illusoire? Il s'agit de donner à une notion habituelle un sens nouveau, plus adapté à la situation. Mais ce changement de sens ne peut se faire sans raison, car contrairement au sens habituellement admis, et qui est le sens présumé, le changement de sens doit être justifié. C'est à celui qui s'oppose au sens habituel, qu'incombe la charge de la preuve.¹⁰²

D'ailleurs nous verrons que Gorgias, comme d'autres sophistes, en jouant sur le poétique, sur l'argumentation et sur les passions de l'auditoire, cherche à montrer l'équivalence entre des arguments irréfutables et des arguments qu'on pourrait contester, comme ceux qu'il propose. Il en est arrivé à faire croire à son auditoire qu'il ne pouvait faire autrement que d'être d'accord avec lui. Alors qu'il n'y a pas d'équivalence formelle entre un raisonnement logique qui utilise la méthode expérimentale et les arguments du genre de ceux que Gorgias utilise pour persuader son auditoire de la non culpabilité d'Hélène : ce n'est pas la même chose que d'être dominé par les dieux, par la passion et par la rhétorique que par la logique. On adhère ou pas à la thèse proposée dans les trois premiers, alors que l'on n'adhère pas à la logique. Elle s'impose à nous, contrairement à une argumentation du type de celle de l'*Éloge*, que l'on peut contester. Et puisque l'adhésion, c'est une question de jugement de valeur, l'adhésion d'un auditoire donné à

¹⁰⁰ Ibid., p. 7.

¹⁰¹ Ibid., p. 8.

¹⁰² Ibid., p. 18

une thèse donnée se manifeste quand la thèse qui est proposée par l'orateur à son auditoire correspond à ses valeurs.

Bref, une des raisons qui font que nous avons occulté cet aspect fondamental de la rhétorique qu'est l'adhésion, c'est que

[...] depuis la condamnation par Descartes des raisonnements qui ne sont que vraisemblables, et l'essor pris par la logique formelle, d'allure mathématique, les logiciens et les historiens de la logique ne s'étaient intéressés chez Aristote, qu'à la théorie des raisonnements analytiques, en négligeant entièrement les raisonnements dialectiques qui, selon Aristote lui-même, sont indispensables à la fois quand on débat des premiers principes de toute science et quand les raisonnements concernent la pratique, et visent à justifier une décision, un choix ou une règle d'action.¹⁰³

Et le but de Perelman, c'est justement de bâtir une rhétorique nouvelle à partir de cette conception implicite d'Aristote, à savoir que les raisonnements dialectiques sont indispensables quand on est dans le domaine des « affaires humaines », telles que le droit, la politique, l'éloge et le blâme, là où l'on débat, argumente, et ainsi de suite. C'est pourquoi il appelle sa théorie la « Nouvelle rhétorique ». En effet, la

[...] théorie de l'argumentation est une discipline à la fois ancienne et nouvelle. Ancienne, car elle se rattache à l'examen des raisonnements dialectiques entrepris par Aristote dans une partie de l'Organon (les *Topiques*, la *Rhétorique* et les *Réfutations sophistiques*).¹⁰⁴

Et nouvelle, parce que la rhétorique n'a pas été jugée indispensable par plusieurs philosophes occidentaux, selon Perelman, comme nous allons le voir plus loin.

Or, suite à la multiplication des moyens de communication et aux dérives de la propagande, Perelman s'est aperçu de la nécessité d'étudier mieux ce qui a été négligé par le passé, à savoir la rhétorique antique inspirée d'Aristote. Autrement dit, il s'est aperçu que l'éthique et tout ce qui touche aux passions humaines ne semblent pas être une discipline scientifique, comme l'est la logique philosophique. Cette dernière a donné naissance à la méthode expérimentale, la rhétorique a donné naissance, quant à elle, entre autres, à la méthode juridique qui consiste à questionner, répondre, critiquer, réfuter. Cette

¹⁰³ Perelman, C., *Le champ de l'argumentation*, Presses Universitaires de Bruxelles, Bruxelles, 1970, p. 7.

¹⁰⁴ Ibid.

méthode possède des institutions, des règles et des principes rationnels qui sont des outils qui permettent aux hommes de gérer leurs conflits et qui laissent une place à la rhétorique. En effet, selon Perelman,

[...] il existe des procédures rationnelles, élaborées depuis des siècles, qui visent à trouver une solution aux conflits entre les hommes d'une façon institutionnelle : ce sont celles du droit. Une réflexion sur le raisonnement juridique montre que, de toute évidence, celui-ci n'est pas fondé sur des institutions d'allure mathématique (ce qui donne tort aux rationalistes du droit naturel), ni d'ailleurs sur la volonté arbitraire du législateur ou du juge (ce qui élimine une théorie du droit purement positiviste) : aussi bien le législateur que le juge ont des raisons quand ils présentent des règles de droit et quand ils les interprètent. Ces raisons, qui constituent les motivations, ne sont pas purement psychologiques, quoique n'étant ni de nature déductive ou inductive : ce sont des arguments en faveur de telle ou telle prise de position, et une réfutation d'arguments en faveur de positions opposées.¹⁰⁵

Cette vision de la rhétorique est en partie présente dans la réflexion d'Aristote sur la rhétorique. En effet, Perelman va chercher une partie des éléments de sa théorie de l'argumentation dans la *Rhétorique* et va adapter les idées qui s'y trouvent pour constituer sa « Nouvelle rhétorique » en poursuivant le travail d'Aristote. Il veut par là faire un peu la même chose qu'Aristote a fait dans son temps : reconstruire la rhétorique et la rendre intéressante, parce qu'il considère qu'elle a été injustement malmenée depuis Aristote par Descartes, Pascal, Kant et Leibniz, pour ne nommer qu'eux. De la même façon, selon Perelman, Aristote aurait un peu fait la même chose en son temps en redonnant ses lettres de noblesse à la rhétorique, en critiquant la position de certains sophistes et celle de Platon.

Perelman va donc s'inspirer de l'objet de la rhétorique aristotélicienne et de la distinction entre la logique et la rhétorique pour affirmer que la connaissance de la rhétorique peut être utile, parce que, selon lui, elle a pour objet l'opposable. Sa position se rapproche de celle du Stagirite. En effet, la

[...] rhétorique aurait [...], selon Aristote, une raison d'être, soit à cause de notre ignorance de la manière technique de traiter un sujet, soit à cause de l'incapacité des auditeurs à suivre un raisonnement compliqué. En fait, son objet est de nous permettre de soutenir nos opinions et de les faire admettre par autrui. La rhétorique n'a donc pas pour objet le vrai, mais l'opposable [...].¹⁰⁶

¹⁰⁵ Ibid., p. 8.

¹⁰⁶ *Rhétorique et philosophie, op. cit.*, p. 12.

Cette manière de concevoir la rhétorique se fonde sur la recherche de la vérité. Ou plus précisément, sur la nécessité de distinguer la vérité de l'opinion, ou ce qui existe en dehors de l'auditoire et ce qui existe dans l'esprit de l'auditoire. En fait, selon Perelman, en se fondant

[...] sur l'ignorance et sur le probable, à défaut du vrai et du certain - et qui ne fait aucune place au jugement de valeur - [...], [la rhétorique se place], de prime abord, dans un état d'infériorité qui expliquera son déclin ultérieur. Au lieu de s'occuper de la rhétorique et des opinions trompeuses, ne vaut-il pas mieux, à l'aide de la philosophie, chercher à connaître le vrai? La lutte entre la logique et la rhétorique est la transposition, sur un autre plan, de l'opposition entre [...] la vérité et l'opinion, caractéristique du V^e siècle avant J.-C.¹⁰⁷

Et c'est à cause de l'évolution de la pensée humaine, selon Perelman, et à cause de l'introduction, par la suite, du jugement de valeur que la rhétorique redevient si importante à notre époque. Autrement dit, c'est

[...] la notion de jugement de valeur [qui, changeant] l'aspect du problème [, permet aujourd'hui un retour] à l'étude de la rhétorique [...]. [En effet, il pense que le retour de l'étude de la rhétorique] pourrait éclairer la notion même de jugement de valeur dont le droit de cité en philosophie paraît définitivement acquis, mais dont il est bien difficile de fournir des caractéristiques précises, susceptibles d'un accord suffisant.

En tout état de cause, cette notion [de jugement de valeur] a modifié les données du rapport « logique-rhétorique », et ne permet plus la subordination de la seconde à la première.¹⁰⁸

Fondamentalement, et c'est ce qui nous intéresse, Perelman affirme que la participation de l'auditoire est au cœur même du processus rhétorique, son adhésion devenant primordiale au départ. En effet,

[...] la rhétorique diffère de la logique par le fait qu'elle s'occupe non de vérité abstraite, catégorique ou hypothétique, mais d'adhésion. Son but est de produire ou d'accroître l'adhésion d'un auditoire déterminé à certaines thèses et son point de départ sera l'adhésion de son auditoire à d'autres thèses.¹⁰⁹

En d'autres mots,

¹⁰⁷ Ibid.

¹⁰⁸ Ibid., p. 12-13.

¹⁰⁹ Ibid., p. 18.

[...] l'argumentation rhétorique vise à l'adhésion [...]. [E]lle dépend essentiellement de l'auditoire auquel elle s'adresse, car ce qui sera admis par un auditoire ne le sera pas par un autre; et ceci concerne non seulement les prémisses du raisonnement mais encore chaque chaînon de celui-ci, et enfin le jugement même qui sera porté sur l'argumentation dans son ensemble.¹¹⁰

L'adhésion n'est pas un phénomène automatique. Un certain auditoire donné acceptera telle argumentation, un autre n'y adhèrera pas. Ce processus a été peu analysé selon Perelman, et il est pourtant à la base de toute rhétorique. Bref, cette distinction entre la logique et la rhétorique que fait Perelman a un but : faire en sorte qu'on ne suborne plus la rhétorique à la logique, qui est fondamentalement différente, comme on l'a fait depuis bien longtemps. En fait,

[...] alors qu'il ne viendra à l'esprit de personne de nier que le pouvoir de délibérer et d'argumenter ne soit un signe distinctif de l'être raisonnable, l'étude des moyens de preuve utilisés pour obtenir l'adhésion, a été complètement négligée depuis trois siècles par les logiciens et les théoriciens de la connaissance.¹¹¹

Il étend par la suite ses constatations à l'ensemble des exposés, non seulement judiciaires mais politiques, philosophiques, surtout quand il prend le soin de distinguer logique formelle et logique informelle.

En effet, il affirme

[...] que la logique formelle est la logique de la démonstration, [et que] la logique informelle est celle de l'argumentation. Alors que la démonstration est correcte ou incorrecte, qu'elle est convaincante dans le premier cas et sans valeur dans le second, les arguments sont plus ou moins forts, plus ou moins pertinents, plus ou moins convaincants. Dans l'argumentation, il ne s'agit pas de montrer, comme dans la démonstration, qu'une qualité objective, telle la vérité, passe des prémisses vers la conclusion, mais que l'on peut faire admettre le caractère raisonnable, acceptable d'une décision, à partir de ce que l'auditoire admet déjà, à partir de thèses auxquelles il adhère avec une intensité suffisante. Le discours persuasif vise donc à un transfert d'adhésion, d'une qualité subjective, qui peut varier d'esprit à esprit.

[...] Il n'en est pas ainsi dans l'argumentation, où le point de départ doit être admis par l'auditoire que l'on veut persuader ou convaincre par son discours. Les thèses de départ consistent en lieux communs, c'est-à-dire en propositions communément admises, qu'il s'agisse de propositions de sens commun ou de thèses non contestées dans une discipline particulière. Parfois, comme dans les dialogues socratiques, l'orateur

¹¹⁰ Ibid., p. 19.

¹¹¹ *Traité de l'argumentation*, p. 1.

s'assurera, d'une façon expresse, de l'adhésion de l'interlocuteur aux thèses sur lesquelles il fonde son argumentation.¹¹²

En fait, « Perelman ne peut pas adhérer à une vision platonicienne qui condamnerait d'emblée la rhétorique de la persuasion, séductrice et dangereuse, au profit d'une rhétorique de la conviction, sous-tendue par une raison idéalisée »¹¹³. C'est pourquoi il adhère à la vision aristotélicienne.

Par ailleurs, comme nous l'avons dit plus haut, rhétorique et importance de l'auditoire sont indissociables. Comme nous allons le montrer, ce que fait Gorgias quand il s'adresse à son auditoire pour le persuader qu'Hélène n'est pas coupable d'avoir causé la guerre de Troie, c'est de l'argumentation rhétorique, parce qu'il développe son argumentation en fonction de l'auditoire auquel il s'adresse. Et, comme Perelman l'a dit, il est nécessaire de savoir qu'on n'est pas forcé d'adhérer à une argumentation du type de celle de l'*Éloge*, par exemple. On a le choix d'y adhérer ou de ne pas y adhérer.

Cependant, il est difficile de ne pas succomber à une argumentation rhétorique quand on ne connaît pas les rouages de la rhétorique. Gorgias parle en public de façon persuasive justement parce qu'il connaît la technique rhétorique. Il vise ainsi à obtenir l'adhésion de son auditoire *per fas et nefas*. Il n'utilise cependant pas la force physique ni une quelconque magie pour arriver à obtenir l'adhésion de son auditoire, il ne fait que leur parler, qu'argumenter à partir du vraisemblable, que jouer sur les passions de son auditoire. Il fait de la rhétorique, il séduit par son *ethos*, persuade par son *logos* et manipule par son *pathos*. On ne peut empêcher les rhéteurs de jouer ainsi. Or, est-ce qu'on peut faire quelque chose pour empêcher n'importe qui de persuader n'importe qui de n'importe quoi? Perelman nous dit que oui. Il suffit d'enseigner la technique rhétorique à tous les gens susceptibles de devenir un jour récepteurs de discours rhétorique et espérer qu'ils l'utilisent pour analyser le discours rhétorique auquel ils devront éventuellement faire face afin d'être en mesure de le réfuter ou d'y adhérer.

¹¹² *De la métaphysique à la rhétorique, op. cit.*, p. 17-18

¹¹³ Danblon, E., *La Nouvelle rhétorique de Perelman, op. cit.*, p. 22.

Nous pensons que la théorie de l'argumentation de Perelman est un pas de plus vers une théorie de la réceptivité du discours rhétorique. Aristote et Perelman ont chacun à leur époque et à leur façon contribué à la construction d'une théorie de la réceptivité du discours rhétorique.

Nous sentons bien la préoccupation de Perelman pour la distinction entre la vérité et l'opinion, au cœur du débat sur la finalité de la rhétorique qui se doit d'être différente de la finalité de la philosophie.

Par ailleurs, quand on aborde la question de l'auditoire directement liée à celle de l'opinion, on s'aperçoit qu'elle est primordiale, au fondement même de l'originalité des vues de Perelman sur la rhétorique. En fait, la relation entre l'orateur et l'auditoire est bâtie sur des prémisses qui appartiennent à chacun. La qualité d'un auditoire n'est pas seulement intrinsèque à la particularité d'un auditoire donné, mais surtout, d'après Perelman, à l'idée que l'orateur se fait d'un « bon » auditoire.

En fait, la question de l'auditoire est omniprésente dans l'œuvre de Perelman. Et ce que nous nous efforçons de montrer, c'est qu'il a puisé cette idée dans la pensée d'Aristote.

En effet, il semble évident que depuis le premier jusqu'au dernier de ses travaux, Perelman a défini

[...] sa théorie de l'argumentation à partir de la *Rhétorique* d'Aristote, et plus généralement des raisonnements dialectiques d'Aristote. Perelman part donc d'un Aristote revendiqué. Il se réfère le plus souvent à Aristote comme à un inspirateur des grands principes de la Nouvelle rhétorique.¹¹⁴

Et s'il le fait, c'est afin « de marquer une continuité, et par là même une légitimité : Aristote a déjà défini les principes et les notions qui sont aujourd'hui avancés par la Nouvelle rhétorique »¹¹⁵.

¹¹⁴ Vannier, G., *Argumentation et droit*, PUF, Paris, 2001, p. 44.

Cependant, même s'il est plus que manifeste que la « Nouvelle rhétorique » de Perelman est marquée par la rhétorique d'Aristote, il n'en demeure pas moins qu'il existe aussi des divergences profondes entre les conceptions de Perelman et celle du Stagirite.

En fait, il suffit pour s'en convaincre de remarquer que Perelman rejette, par exemple, le modèle scientifique d'Aristote. Autre exemple : Perelman, tout étant fidèle et en poursuivant dans le même esprit qu'Aristote sa réflexion sur la rhétorique, ne manque de passer sous silence divers aspects de la rhétorique aristotélicienne qu'il prétend être incompatible avec ses vues sur l'art de persuader. Dans cette voie, G. Vannier observe

[...] que la distinction par Aristote des quatre arguments didactique, dialectique, critique et éristique au début des *Réfutations sophistiques* vise à établir du premier sur tous les autres. Or Perelman, citant ce passage, évoque bien les arguments dialectique, critique et éristique, mais il s'en tient là [...].¹¹⁶

Perelman reprend à son compte ce qui l'intéresse et réfute ou précise la rhétorique antique quand il la juge non conforme à sa théorie de l'argumentation. Chaque système possède des postulats sur lesquels s'appuient les raisonnements. Pour Perelman, certaines notions et méthodes établies selon la rhétorique aristotélicienne sont tout simplement incompatibles avec sa « Nouvelle rhétorique ». En fait, il lui faut aussi remodeler la rhétorique d'Aristote. Et les preuves de cette coupure, de ce remodelage, sont très nombreuses et, alors qu'on croit que Perelman reprend tout sans se distancer du maître, on s'aperçoit tranquillement, qu'au final, il s'écarte radicalement du fondateur du Lycée. Effectivement, Perelman, comme Aristote,

[...] accorde à l'invention une priorité absolue sur le style, sur la présentation du discours et sur sa mise en ordre : sur ce point, il ne trahit pas la pensée du Stagirite. Mais Aristote limite en réalité l'invention aux arguments dits « techniques », c'est-à-dire purement rhétorique. L'invention relève donc pas des arguments dits « extratechniques », extérieurs à la rhétorique et lui préexistant, tels que les lois, les contrats ou les témoignages invoqués devant les tribunaux. Car s'il faut « utiliser » (*chrèsthai*) les preuves « extratechniques », en revanche, les preuves « techniques », « celles-ci, il faut les inventer » (*dei... ta de heurein*). Ce primat des arguments techniques, qui se reflète d'ailleurs dans la place qui leur est accordée, provient du fait que la rhétorique aristotélicienne ne s'établit en quelque sorte que par l'absence de discipline et d'argument propre. Et c'est ici que la Nouvelle rhétorique s'écarte radicalement du Stagirite. « Nous ne voyons pas (...) pourquoi, en principe, l'utilisation d'une argumentation technique éloignerait de la rhétorique et de la dialectique », affirme Perelman, en se référant à un

¹¹⁵ Ibid., p. 45.

¹¹⁶ Ibid., p. 46.

passage précis d'Aristote qui dit pourtant exactement le contraire. Selon Aristote, en effet, la précision scientifique éloigne de la dialectique. Et cet écart est très significatif. Aristote limitait la rhétorique, et l'argumentation dialectique, au domaine du probable, défini de manière limitative et présenté comme inférieur à la science : d'où la spécificité des arguments « technique » de la rhétorique. Au contraire, l'argumentation dialectique prend chez Perelman une signification et une portée nouvelles, qui englobent toutes les questions morales et politiques, voire tout le domaine de la connaissance. Toute saisie du vrai et du bien semble, chez Perelman, se définir par une condition dialectique et argumentative, ce qui contredit toute la doctrine épistémique et ontologique d'Aristote. Et c'est à ce prix, c'est-à-dire en sacrifiant la primauté de la scientificité et de l'ontologie sur la rhétorique, que les arguments qu'Aristote considérait comme « extratechniques » peuvent être considérés comme pleinement rhétorique.¹¹⁷

C'est dans une perspective d'ouverture, dans le but d'embrasser un plus grand nombre de questions de nature à être discutées que Perelman veut inscrire la rhétorique. Il veut étendre le champ de la rhétorique aux questions morales, puis à l'ensemble du domaine de la connaissance. Pour lui, le probable est en fait beaucoup plus large que chez Aristote et ses successeurs.

Cependant, alors qu'on pourrait croire que la « Nouvelle rhétorique » élargit l'étude de la rhétorique dans son ensemble, on sera surpris de voir en lisant plus en profondeur l'œuvre de Perelman qu'au contraire, il approfondit certaines parties de la rhétorique aristotélicienne, tout en laissant de côté d'autres points abordés par Aristote. Ceux qui sont maintenant étudiés par d'autres disciplines, par exemple les émotions et les passions. Nous pensons que le choix de Perelman de passer sous silence l'effet du *pathos* et de l'*ethos* dans la persuasion n'a pas été un choix judicieux. Mais, pour prendre sa défense, cette restriction n'est qu'une manière de montrer que la rhétorique se base aussi sur le *logos*, idée qui a été largement occultée, quoique abordée par la tradition, par des penseurs comme Quintilien ou Cicéron et, dans une autre mesure, par Aristote.

En fait, cette conception de la rhétorique, à savoir que la rhétorique n'est pas une technique subsidiaire à la logique et à l'ontologie aristotélicienne, est « une interprétation restrictive »¹¹⁸. Et force est d'admettre que

[...] la Nouvelle rhétorique ne s'intéresse pas aux moyens de provoquer des sentiments dans l'auditoire, et encore moins la nature de ces sentiments. Quant à l'*ethos*, s'il est

¹¹⁷ Ibid., p. 46-47.

¹¹⁸ Ibid., p. 48.

admis en principe, son étude effective est pour le moins négligée par Perelman. C'est, en réalité, surtout le *logos* qui est privilégié par lui, conformément à l'orientation rationaliste de sa Nouvelle rhétorique. Michel Meyer relèvera cette absence, en soulignant fortement tout ce que le raisonnement argumentatif doit à la passion : « Toute rhétorique opère avec et sur des passions. Le savoir, c'est les démasquer pour ce qu'elles sont ».¹¹⁹

Or, le fait que Perelman passe sous silence les passions, les sentiments des auditeurs et des orateurs, ne nous empêche aucunement d'y faire allusion. Nous pouvons aussi présumer que Perelman, si on lui avait posé la question, aurait affirmé que les passions et le caractère de l'orateur peuvent être un levier puissant pour soulever l'adhésion de l'auditoire, de l'opinion, prise dans un sens large. Mais il a préféré orienter sa recherche sur l'argumentation par le *logos* (Perelman est en cela un rationaliste pragmatique), et laisser le soin à ses successeurs de faire l'étude des notions oubliées par la « Nouvelle rhétorique ».

¹¹⁹ Ibid.

Chapitre III

De la « Nouvelle rhétorique » à l'analyse rhétorique : le cas de l'*Éloge d'Hélène*

A) Des raisons de l'utilisation de la « Nouvelle rhétorique » pour l'analyse rhétorique

Ainsi, la « Nouvelle rhétorique » ne s'intéresse pas à l'ensemble de la relation entre l'*ethos*, le *pathos* et le *logos*. Ce faisant, elle occulte des notions essentielles pour comprendre la rhétorique en tant qu'art de persuader. Mais des penseurs comme Meyer et Pernot, pour leur part, vont poursuivre la recherche dans cette direction. Ils vont concevoir une démarche qui consiste à adapter la « Nouvelle rhétorique » aux problèmes contemporains reliés à l'argumentation. Car il est évident que la publicité, grande utilisatrice d'une certaine forme de rhétorique, joue sur les sentiments des auditoires. Les politiciens prennent également un malin plaisir à critiquer l'*ethos* de leurs adversaires. Or, il faut replacer l'œuvre de Perelman dans son contexte historique et dans ses préoccupations qui ne sont pas sans rapport avec sa manière d'aborder la rhétorique, de concevoir l'argumentation. À son époque, il y a un immense travail à faire avant d'en venir aux passions, c'est-à-dire avant d'étudier dans l'argumentation les stratégies de la persuasion reliées aux émotions de l'auditoire ou à la figure de l'orateur : il lui faut avant tout redonner à la rhétorique une stature et prouver qu'elle s'inscrit dans un cadre rationaliste. Il doit défaire les préjugés entourant la rhétorique qui a été malmenée pendant plusieurs siècles dans son rapport avec la logique, la philosophie, les logiciens et les philosophes. Et il n'est pas anodin de remarquer que l'article fondateur de la « Nouvelle rhétorique » s'intitulait « Logique et rhétorique ». Effectivement, la « Nouvelle rhétorique » est établie en 1950, selon G. Vannier,

[...] avec l'article « Logique et rhétorique », qui dépasse la notion de jugement de valeur au profit de la question de l'argumentation pratique. Jusqu'en 1950, en effet, il s'agissait de combattre la fiction d'une raison purement théorique. La notion de jugement de valeur devait pour cela manifester la présence d'une coloration émotive dans tout raisonnement, y compris dans le raisonnement scientifique. « Logique et rhétorique » inverse la perspective : la décision argumentée, dont Perelman lui-même souligne, jusqu'en 1948, le caractère « arbitraire », devient « non contraignante », et même « justifiée ». Désormais, tout essai de persuasion par le langage est considéré comme raisonnement en soi. La raison n'est plus définie par une orientation théorique pure, qui ne pourrait qu'être complétée, après coup, par une certaine émotion subjective. La raison et le sens sont intrinsèquement pratiques.

D'autre part, ce jugement pratique est essentiellement lié à telle ou telle institution rhétorique. Ce n'est plus l'esprit individuel dont on analyse les facultés, mais une certaine tradition argumentative : une discipline constituée, une manière de parler ou une filiation spirituelle. L'activité d'argumentation et de raisonnement ne se comprend que dans le cadre d'une adresse sociale instituée, avançant telle raison pour soutenir tel jugement. La

réflexion personnelle menée dans le for intérieur ne constituant alors qu'un cas particulier de cette adresse sociale.

La spécificité de Perelman tient en somme dans cette synthèse d'un rationalisme pratique - voire pragmatique - et d'une culture rhétorique. C'est le modèle rhétorique, et non l'analyse d'un hypothétique langage ordinaire, qui doit prendre la place du rationalisme classique.¹²⁰

Voilà la « Nouvelle rhétorique », une nouvelle façon de concevoir l'argumentation. Elle s'inspire de la rhétorique aristotélicienne tout en s'en éloignant. Elle fonde une nouvelle discipline. Chez Perelman, on ne parle plus d'une rhétorique classique, inspirée de Cicéron par exemple, mais d'une rhétorique pratique, inspirée de la logique juridique. Débarrassé de son verbalisme, de son enflure, elle devient chez l'auteur belge symbole de la liberté de parler et du respect du droit, du raisonnement juridique.

Mais plus encore, cette recherche sur les normes, les manières, les techniques de l'argumentation en est une particulièrement révolutionnaire dans sa manière de concevoir la persuasion. On ne considère plus la rhétorique comme une technique qu'on enseigne aux seuls futurs orateurs, on pense aussi en terme d'auditoire. Autrement dit, comme on enseigne le français aux élèves pour qu'ils apprennent à écrire aussi bien qu'à lire, on devrait apprendre la rhétorique autant aux orateurs qu'à l'auditoire. C'est justement parce que la « Nouvelle rhétorique » prétend donner des outils pour faire des analyses rhétoriques qu'elle nous semble être un ouvrage auquel on doit désormais se référer quand il s'agit d'analyser des discours du type de celui de l'*Éloge*.

En fait, une des raisons principale qui nous a poussé à choisir le *Traité de l'argumentation* pour faire de l'analyse rhétorique est la suivante : il est un des premiers, après Aristote, à avoir affirmé - début du livre *l'Empire rhétorique*¹²¹ - que l'argumentation rhétorique n'est aucunement un appel à donner une conclusion à partir de prémisses mais à persuader l'auditeur d'adhérer aux thèses qu'on lui propose et ce en prenant en compte tout l'humain, avec ses sentiments et émotions (Meyer), son sens de la beauté, comme nous l'avons largement démontré plus haut. Et c'est précisément, il nous semble, ce que fait très bien Gorgias avec du *pathos* et de l'*ethos*, tout en jouant avec

¹²⁰ Ibid., p. 57-58.

¹²¹ Perelman, C., *L'empire rhétorique*, J. Vrin, Paris, 1997.

l'auditoire, mais surtout en élaborant des arguments proprement rhétoriques selon la définition qu'en fait Perelman.

Ainsi que nous l'avons déjà dit au départ de cet essai, en rhétorique, on n'argumente pas à partir de postulats véridiques, comme on pense le faire en logique. En logique, on dit que quelque chose est véridique tant qu'on n'a pu démontrer que cette chose est fausse - selon la théorie de la falsifiabilité de Karl Popper. Par exemple, si l'on dit qu'il est vrai de dire que tous les hommes sont mortels, c'est parce qu'on n'a jamais pu prouver le contraire. La logique se fonde sur des prémisses hypothétiquement vraies (logique hypothético-déductive). La rhétorique, quant à elle, se fonde sur des prémisses probables. Le logicien dit : « il est certain que tous les hommes sont mortels, parce que personne ne peut démontrer le contraire », alors que le rhéteur dit : « il est probable que tous les hommes sont justes, parce que personne ne peut démontrer le contraire ». Faux, on peut démontrer le contraire. Il existe des exemples d'hommes qui ont été injustes, cela dépend de nos valeurs, de notre façon de concevoir la justice, des éléments que nous possédons pour rendre un jugement, alors qu'il n'existe pas d'exemples d'hommes qui ne sont pas morts.

Celui qui utilise la rhétorique argumente avec la forme de la logique en s'appuyant aussi sur des exemples. C'est comme cela qu'elle fonctionne. Nous avons vu que Perelman ne rejette pas complètement la logique aristotélicienne ni n'accepte entièrement sa conception de la rhétorique, il la précise, l'ajuste. Bref, il existe un espace entre des formes de raisonnements qui sont valides appelées syllogismes et des formes de raisonnements invalides appelées sophismes : l'on ne choisit pas d'adhérer ou de ne pas adhérer au syllogisme scientifique, il s'impose à nous à cause de notre incapacité à le réfuter et à démontrer la fausseté de ses prémisses. Et l'on ne choisit pas d'adhérer ou de ne pas adhérer au sophisme, il se réfute lui-même par l'absurdité de sa conclusion. Mais l'on choisit d'adhérer ou de ne pas adhérer au syllogisme rhétorique, il ne s'impose pas à nous - à moins qu'il ne touche à nos valeurs ou à notre conception de la justice - comme le syllogisme scientifique et il ne se réfute pas par l'absurdité de ses conclusions. Bref, il existe bel et bien deux formes de syllogismes : le syllogisme scientifique et le syllogisme

rhétorique. Sauf si l'on pense comme Descartes, à savoir qu'il n'existe que le vrai et faux dans le domaine des affaires humaines, ce que conteste Perelman.

En fait, il semble qu'il n'existe pas de théorie objective dans le monde des affaires humaines comme il en existe une en logique. Comme l'a montré, par exemple, James Dewey, et qu'exprime d'une certaine façon Perelman à travers son œuvre, il n'y a pas de théorie éthique fixe, finale et immuable, d'où l'espace laissé à la rhétorique, qui joue sur la multiplicité des valeurs des auditoires qui sont eux aussi multiples. En effet, Dewey nous répond sans détour dans le chapitre VII (*Reconstruction dans l'éthique*) de son livre *Reconstruction en philosophie*¹²² que ce n'est pas en appliquant aveuglement une règle unique, fixe et finale que l'on peut conduire nos agissements et que l'on devient vertueux, mais en agissant de façon spécifique, en recherchant une réponse concrète à un problème éthique particulier, toujours différent, auquel nous sommes confrontés inévitablement. C'est par le travail de la raison - logique - sur soi-même que s'opère le processus qui rendra nos actions saines et justes.

Cela s'explique par le fait, selon Dewey, que la santé ou la justice ne signifient pas la même chose pour tout le monde : notre conception de la santé varie selon notre passé, de même que la connaissance en sciences naturelles varie selon les expériences. Dans chaque problème de sciences naturelles, on a certes des formules (des lois, des règles), mais on a surtout des données. Pour l'éthique des sciences humaines, les expériences passées font office de données. Ces données sont transposées dans le processus cognitif de l'homme : celui-ci effectue un calcul qui lui est propre, et détermine de la sorte la formule qu'il appliquera au cas en l'espèce. Il agira selon les résultats de son enquête afin de trouver ce qui est juste et sain de faire ou de ne pas faire.

Pour Dewey, puisque chacun se comporte différemment, comment peut-on rendre compte d'une pluralité de manières de vivre sainement et justement ? En tant que pragmatique, Dewey rejette l'idée d'une théorie éthique statique. Puisqu'on ne peut rendre compte d'une loi à travers laquelle tous les êtres humains pourraient se reconnaître,

¹²² Dewey J., *Reconstruction en philosophie*, éd. Léo Scheer, trad. par P. Di Mascio, Pau, 1977.

il faut organiser la société de telle sorte que tous puissent vivre sainement selon leur bon vouloir.

C'est donc parce que chaque situation demande une réponse unique qu'il ne peut exister de théorie éthique fixe et finale. C'est la fonction de l'enquête que de trouver pour chaque situation particulière le *summum bonum*¹²³, la bonne chose à faire, non dans l'absolu, mais dans le cas en l'espèce.

Ce qui nous intéresse précisément dans notre enquête, dans notre analyse de l'*Éloge*, c'est justement de déterminer le caractère rhétorique du texte et de dégager la structure dudit texte. On ne prétend pas élaborer une méthode universelle pour comprendre mieux un texte ni faire de l'analyse rhétorique à l'aide du *Traité de l'argumentation* la seule et unique méthode, mais seulement de montrer que, pour le cas en l'espèce, elle nous semble être une des meilleures voies à utiliser, sinon la seule.

En effet, il nous semble que le texte de l'*Éloge* est un discours rhétorique parce que Gorgias argumente à partir du probable, propose des syllogismes rhétoriques et joue sur les valeurs, les us et coutumes de l'auditoire. C'est pourquoi nous avons choisi d'étudier ce texte à partir du *Traité de l'argumentation*, parce que C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca traitent justement dans cet ouvrage de l'argumentation rhétorique et des effets qu'elle désire produire sur un auditoire donné. Or, qu'est ce que l'argumentation de Gorgias désire produire sur son auditoire? Et est-ce que le *Traité de l'argumentation* de Perelman permet de trouver ce qui motive Gorgias à faire cet éloge? Finalement, comment allons-nous procéder pour faire une analyse à partir du *Traité de l'argumentation*?

Comme dans ce traité, les auteurs cherchent principalement à illustrer le fait que la rhétorique, ou l'art d'argumenter, est toujours au service de celui qui veut plaire, émouvoir, persuader ou convaincre. Nous pensons que nous pourrions y trouver les bases à

¹²³ Le *summum bonum* pour Dewey est intrinsèquement lié au cas particulier et varie selon lui.

partir desquelles nous pourrions entreprendre l'étude du texte de Gorgias et répondre aux questions que nous venons tout juste de nous poser.

Une autre des raisons qui nous a poussé à choisir le *Traité de l'argumentation* - et, dans une moindre mesure, des ouvrages comme *L'éloge paradoxal de Gorgias à Molière*¹²⁴ ou *Le mythe d'Hélène*¹²⁵) comme outil d'analyse - est celle-ci: dans l'histoire de la rhétorique, c'est l'un des ouvrages fondamentaux dans la renaissance de l'étude et de la compréhension du discours rhétorique. Et force est de constater que Perelman revient dans ce traité sur des points abordés par Gorgias dans son *Éloge*. De plus, aucun chercheur sur la rhétorique de notre époque ne peut ignorer l'optique de Perelman et son apport. Il a su revoir les visions d'Aristote mais avec une approche moderne. Son discours sur les valeurs déborde le cadre du judiciaire pour aller imprégner l'ensemble de l'argumentation, qu'elle soit politique ou épideictique, comme dans le cas en l'espèce. Et ces fameuses valeurs communes ne sont pas autre chose que l'ensemble de ce qui soude un auditoire. La réception qu'un groupe donné fera d'une argumentation sera forcément liée à ce qui crée ce groupe, à ce qui entraînera son assentiment ou son refus du discours persuasif. Nous avons vu dans le chapitre précédent comment le discours est toujours conçu en fonction de son efficacité auprès d'un auditoire donné.

Bref, selon le Centre Perelman de Philosophie du droit,

[...] Perelman définit son travail autour d'un problème philosophique qui dépasse les limites de la philosophie des sciences. Comme en témoigne l'exemple de la justice, ce qui pose réellement problème au philosophe, ce sont les propositions portant sur des valeurs en tant qu'elles ne sont susceptibles ni d'une vérification empirique, ni d'une analyse formelle. Les années 1950 sont marquées par le diagnostic suivant: rejeter comme irrationnelles l'ensemble de telles propositions équivaut à « une nette diminution des prétentions [de la raison où] celle-ci [est] presque complètement éliminée du domaine de l'action et de celui des jugements de valeur qui pouvaient motiver nos choix » (« La quête du rationnel », 1950, rééd. : *Rhétorique et philosophie*, PUF, 1952). Perelman recherche alors une tradition philosophique qui lui permette d'apporter une réponse à ce problème fondamental des propositions pratiques au sens large (Emile Bréhier, « Histoire de la tradition que recherche M. Perelman » (Papiers posthumes), reproduit in *Rhétorique et philosophie*). Cette entreprise, menée de concert avec Lucie Olbrechts-Tyteca durant cette période, aboutit à la parution du *Traité de l'argumentation* en 1958.¹²⁶

¹²⁴ Dandrey, P., *L'éloge paradoxal de Gorgias à Molière*, PUF écriture, Paris, 1997.

¹²⁵ Backès, J.-L., *Le mythe d'Hélène*, Adosa, Clermont-Ferrand, 1984.

¹²⁶ http://www.philodroit.be/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=30&lang=fr.

Autrement dit, c'est parce que « [l]e Traité remplit le programme d'une « théorie générale de l'argumentation » que Perelman nomme aussi « Nouvelle Rhétorique »¹²⁷, que nous pouvons nous en servir pour faire notre analyse de l'argumentation rhétorique de l'*Éloge*.

D'autre part,

[o]n peut présenter l'objet de sa philosophie [...] comme le projet d'une description des différents arguments comme autant de moyens « qui permettent d'obtenir ou d'accroître l'adhésion d'autrui aux thèses que l'on propose à son assentiment ». Au-delà de cette dimension descriptive, la « nouvelle rhétorique » se revendique comme « une philosophie du raisonnable » où la valeur d'une « idée nouvelle » se mesure à sa capacité d'emporter, ou non, l'accord des participants à la controverse qui naît obligatoirement de son introduction. Ce régime de validité sanctionné par le critère d'un « accord » recouvre, selon Perelman, l'ensemble du « domaine » de l'argumentation [...].¹²⁸

Ce que l'on va constater en faisant l'analyse de l'*Éloge*, c'est que les arguments que Gorgias propose sont du domaine du probable et qu'ils sont orientés, construits en fonction d'un auditoire particulier. Et puisque le domaine du probable échappe aux certitudes du calcul, comme le dit Perelman, et que les arguments sont inventés à partir des connaissances que l'orateur (en l'occurrence Gorgias) possède de son auditoire, il semble que l'*Éloge* soit du domaine de la rhétorique et il est donc logique que l'on s'inspire pour faire son analyse d'un ouvrage qui traite précisément de ce type de discours.

Or, pour savoir si véritablement l'*Éloge* est un texte où l'auteur argumente et où les études sur le langage rhétorique ont un quelconque rapport avec celui-ci, il faut se poser la question suivante : est-ce que Gorgias vise à persuader son auditoire? Il semble évident qu'il vise la persuasion de ceux qui l'écoutent en discourant. Et c'est pourquoi il va user de tous les moyens que lui offre la rhétorique pour arriver à cette fin.

Il s'agit maintenant de voir plus en profondeur ce fameux éloge de Gorgias d'Hélène qui a fait couler beaucoup d'encre.

¹²⁷ Ibid.

¹²⁸ Ibid.

B) Analyse de l'Éloge d'Hélène de Gorgias

Dans sa théorie de l'argumentation, Perelman pose comme constitutive la relation de l'orateur à l'auditoire. Cette nouvelle rhétorique met en lumière l'importance décisive de l'instance de réception et de l'auditoire comme construction de l'orateur. D'où l'importance de la *doxa* et des valeurs défendues par cet auditoire, sur lesquelles le discours va se fonder pour argumenter.

Quand Gorgias fait son éloge paradoxal (contre l'opinion, la *doxa*, courante), il utilise toute la tradition littéraire (Homère et les Tragiques en têtes, que connaissent assurément ses auditeurs-lecteurs, et il y a, à ce qu'il nous semble, plusieurs références à Homère dans ce texte, entre autres). Et cela signifie que son auditoire connaît Hélène et la tradition qui lui est rattachée, parce qu'il joue un jeu avec son auditoire, celui de la réciprocité, et qu'il s'amuse en faisant la démonstration qu'avec les outils de la rhétorique, on peut persuader les ignorants de n'importe quoi, comme la non culpabilité d'Hélène.

Il y a un accord dès le début sur le fait que selon la tradition Hélène est à l'origine de la guerre de Troie, et son auditoire n'est pas indifférent aux arguments que Gorgias déploie, ils sont fait sur mesure pour un auditeur antique, cultivé. Mais, en même temps qu'il dit s'amuser, il met en garde son auditoire contre les dangers de la rhétorique, la puissance du langage.

En fait, l'Éloge est un discours épideictique, c'est-à-dire un discours dont le but est de conforter des valeurs existantes et de susciter un lien entre les auditeurs et l'orateur, qui communient aux mêmes valeurs. À notre avis, la clé de lecture se trouve dans la dernière phrase, Gorgias affirmant que son discours a été un amusement pour lui. Ce genre de discours épideictique ou démonstratif suppose donc une complicité entre l'orateur et un auditoire lettré. Il semble manifeste en effet que Gorgias s'adresse à des gens cultivés, qui connaissent la littérature de l'époque.

En effet, les arguments de Gorgias pour défendre Hélène se fondent sur la tradition littéraire de cet auditoire. Or ces arguments devaient avoir du poids pour un homme de l'antiquité (peut-être moins pour un moderne). Son idée est qu'Hélène n'a pu partir avec Paris que pour quatre raisons, ce sont ces quatre arguments : sur le conseil des dieux (*boulè*), par la force (*bia*), par passion ou amour, mais l'amour est aussi un dieu, par la persuasion, toutes forces supérieures à l'homme. La vision de l'homme de Gorgias et de ses auditeurs dépend des écrits grecs : chez les Tragiques par exemple, l'homme est le jouet des dieux, du destin, il y a faiblesse de l'âme humaine... Hélène est le modèle même de la séduction, de la passion amoureuse.

Par conséquent, Gorgias montre à ceux qui l'écoutent que l'on peut défendre une idée qui va à l'encontre de toute une tradition avec de bons arguments, mais aussi défendre l'idée inverse. De ce fait, il flatte son auditoire élitiste en lui montrant la force de la parole, parole dont ils useront à leur tour, mais il les met aussi en garde, avec leur complicité. La rhétorique est efficace pour quelqu'un qui est inconscient de ses effets, il devient ainsi facilement manipulable, mais pas pour quelqu'un d'averti. D'où son amusement.

Gorgias élabore un discours axé sur la Vérité, pour jouer, un discours qui paraît sans subjectivité ou énonciateur, à la manière d'un discours philosophique, ce que n'est pas une parole rhétorique. Il est très fort.

L'*Éloge*, comme nous le disions, est divisé en quatre arguments rhétoriques principaux. Son auteur propose en effet quatre arguments pour défendre Hélène de Troie. Les quatre arguments portent le nom de « cause » dans le texte et ont pour but, effectivement, la défense d'Hélène.

L'*Éloge* a été écrit entre le 6^{ième} et le 5^{ième} siècle av. J.-C. Le texte a été reconstitué à partir de trois manuscrits datant du milieu du Moyen Âge par un Allemand, Herman

Diels, au 19^{ème} siècle. Le texte, reconstitué à partir des fragments que Diels a colligés¹²⁹, a été traduit du grec ancien par Jean-Paul Dumont et ses collaborateurs¹³⁰.

Comme l'a très justement remarqué M. Navarre « Corax et Tisias ne s'étaient nullement préoccupés du style. La beauté et l'éclat de la forme, tel fut au contraire l'unique souci d'un autre rhéteur, leur compatriote, Gorgias [...] »¹³¹. Effectivement,

[I]e nom de Gorgias reste attaché dans l'histoire des lettres grecques à deux faits d'importance capitale : 1) la création de l'éloquence épидictique ou d'apparat; 2) l'ébauche d'une prose savante. Celle-ci seule nous intéresse directement. Mais, comme entre ces deux créations il y a un lien logique, qui n'a peut-être pas été suffisamment été mis en lumière, nous essaierons avant tout d'éclaircir les origines de l'art épидictique. En Grèce, plus d'un des genres de la prose est issu de la poésie : qu'il suffise de citer entre autres l'histoire et la philosophie. Telle est aussi sans contredit l'origine de l'éloquence épидictique : elle est fille et héritière du lyrisme [...].

N'est-il pas vrai que ce qui constitue le fonds commun et l'essence du lyrisme grec, c'est l'éloge? Éloge d'un vivant, d'un mort, d'une cité, d'un héros, d'un dieu. Et dans toutes les variétés du lyrisme, cet éloge est traité selon un plan fixe et en quelque ordre préétabli [...].

En regard du lyrisme, tâchons de définir à son tour l'éloquence épидictique. Elle aussi a pour matière principale et presque unique l'éloge; en faut-il d'autre preuve que le nom même d'éloquence laudative [...] que lui donnaient parfois les anciens?¹³²

Toutes ces considérations sont une preuve de plus de la grande connaissance littéraire de ses auditeurs, il construit un beau discours, parce que ceux qui l'écoutent ont des références littéraires à l'esprit, et quand il joue avec le langage de la sorte, il très certainement en train de créer un lien de réciprocité avec son auditoire : il connaît ses figures, Gorgias aussi, il les utilise donc pour être sur même registre langagier que son auditoire.

Finalement, la principale caractéristique de l'*Éloge* n'est-elle pas d'être totalement tournée vers l'auditoire? L'éloquence épидictique désire séduire ceux à qui elle s'adresse, et c'est précisément ce que veut faire Gorgias en choisissant telle figure plutôt que telle autre, telle référence mythologique plutôt que telle autre.

¹²⁹ Diels, H., *Die Fragmente der Vorsokratiker, griechisch und deutsch/Hrsg. von Walther Kranz*, Weidmann, Dublin, 1985.

¹³⁰ *Les présocratiques*, trad. par J.-P. Dumont, coll. Folio Essais, Gallimard, Paris, 1991.

¹³¹ Navarre, O., *Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote*, Hachette, Paris, 1900, p. 79.

¹³² *Ibid.*, p. 80 à 82.

Mais quel est au juste le but de l'*Éloge*? Premièrement, et personne ne peut, à notre avis, remettre en doute cette évidence, il a pour but la persuasion d'un auditoire, c'est-à-dire démontrer à son auditoire qu'Hélène de Troie n'était pas responsable de la guerre de Troie, mais le fait-il dans un but humoristique? On est en droit de le penser. On imagine très bien la foule riant à l'écoute de ses grandiloquents arguments!

En fait, Gorgias va défendre Hélène grâce à des prémisses admises par son auditoire. Il la défend avec des arguments courants, que l'on peut retrouver dans la littérature de l'époque selon qui l'homme n'est pas vraiment libre. D'où l'idée que son auditoire est cultivé. Sinon, pourquoi et pour qui dirait-il son discours?

Plus spécifiquement, dans le paragraphe 1, Gorgias émet l'idée selon laquelle l'homme et la femme doivent être, « lorsqu'ils sont dignes de louanges, honorés de louanges, et lorsqu'ils ne sont pas dignes, frappés de blâme. Car égales sont l'erreur et l'ignorance à blâmer ce qui est louable ou à louer ce qui est blâmable »¹³³. On peut comprendre d'après notre hypothèse, que ce que Gorgias entend par là, c'est qu'il faut louer les discours vrais et vraisemblables et blâmer les discours faux et sophistiques, ce qui confirme encore une fois l'idée selon laquelle il s'adresse à un auditoire qui connaissent la littérature des Tragiques et qu'il fait donc partie d'une classe élevée de la société athénienne et plus largement grecque.

En d'autres mots, si on accuse injustement Hélène, c'est qu'indirectement on loue un discours qui devrait être blâmé, soit celui qui la condamne. S'il est indigne qu'on l'accuse, c'est parce qu'il est indigne qu'on défende un discours faux, contraire aux lois. Gorgias déclare qu'il est juste qu'on la loue, puisque ceux qui la blâmaient et qui la blâment encore s'associent aux discours faux, toujours en s'appuyant sur des lieux communs de l'époque, comme le respect de la loi.

¹³³ À noter que toutes les citations de l'*Éloge* ne comportent aucune note, puisque nous avons reproduit l'ensemble de l'*Éloge* dans l'annexe. Voir annexe.

Au paragraphe 2, Gorgias déclare : « je convaincrai de mensonge ses contempteurs et, en leur faisant voir la vérité, je ferai cesser l'ignorance ». Dans cette phrase, Gorgias ne s'adresse pas seulement à ses contempteurs mais à la totalité du peuple. Il appert ici que la rhétorique qu'il s'apprête à utiliser peut faire cesser l'ignorance du peuple, car il use d'une bonne rhétorique.

Dans les paragraphes 3 et 4, Gorgias nous indique les origines divines d'Hélène, encore et toujours en sachant que son auditoire connaît ces origines, sinon, il expliquerait plus en détail, mais le fait qu'il s'adresse à son auditoire comme s'il était évident qu'il sait de quoi il est question, lorsqu'il dit que ces origines lui conférèrent une beauté divine, et que c'est à cause de cette beauté qu'« en plus d'un homme elle suscita le désir amoureux », on ne peut la blâmer, parce qu'« ils étaient tous venus, soulevés tant par le désir amoureux de vaincre que par l'invincible amour de la gloire ». Encore des références à la littérature, à la culture de son auditoire. On pourrait dire qu'il y a constamment de telles références, autant dans le fond que dans la forme.

C'est après l'exorde que Gorgias expose son raisonnement, après avoir attiré, capté l'attention de son auditoire. Il va jouer sur le sens des mots, il va donner son interprétation des événements, qui est toujours en lien direct avec la tradition de son auditoire. Ce que nous allons analyser, c'est précisément ce qu'il dit, avec ce qu'il postule et les conclusions qu'il en tire pour montrer à son auditoire comment on peut manipuler les gens avec la rhétorique. En fait, nous allons classer quelques arguments qu'il propose à son auditoire - que nous sommes aussi -, pour montrer qu'en les analysant attentivement selon la méthode qu'offre la rhétorique (celle de Perelman inspirée d'Aristote), nous pouvons nous apercevoir que le caractère des arguments n'est pas strictement logique et ne relève pas seulement que du raisonnement hypothético-déductif et qu'il servent à la fois à Gorgias à montrer les dangers de la rhétorique sur un auditoire peu cultivé en matière de technique rhétorique et à montrer qu'on persuade n'importe qui ne n'importe quoi à condition d'utiliser les valeurs communes de l'auditoire auquel on s'adresse. *L'Éloge* est donc aussi un exercice de style autant qu'un « cours » destiné à ceux qui veulent apprendre la technique rhétorique.

Parlant de cours, ce que Perelman nous enseigne dans le *Traité de l'argumentation*, c'est d'arriver à être capable de voir comment s'articule l'argumentation dans un discours, de déterminer les types d'argument, de différencier ceux qui relèvent de la logique de ceux qui relèvent de la rhétorique. C'est en quelque sorte un penseur qui a eu comme ambition de donner des outils à ceux ne connaissant pas la rhétorique pour qu'ils soient en mesure de faire face à la menace qui pèse sur tout le monde, à savoir être manipulé par des experts du langage, comme Gorgias.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le *Traité de l'argumentation*. Il nous permet de faire des distinctions, de dégager des informations qui nous donnent, d'une part, la capacité d'identifier l'auditoire auquel s'adresse un orateur et, d'autre part, une méthode pour décortiquer, déconstruire en quelque sorte tout discours argumentatif.

Le *Traité de l'argumentation* définit les « arguments quasi logiques » comme suit :

[...] ils se présentent comme comparables à des raisonnements formels, logiques ou mathématiques. [...] Mais étant donné l'existence admise de démonstrations formelles, de validité reconnue, les arguments quasi logiques tirent [...] leur force persuasive de leur rapprochement avec ces modes de raisonnement incontestés. Ce qui caractérise l'argumentation quasi logique, c'est donc son caractère non-formel, et l'effort de pensée que nécessite sa réduction au formel.¹³⁴

Cette quadripartition des types d'arguments de Perelman dépasse Aristote, il y a plus que chez ce dernier. Ce que veut faire notre théoricien contemporain de la rhétorique, c'est décrire tous les éléments de l'argumentation du discours qui vise la persuasion, l'adhésion de l'auditoire, et par ce fait, il veut donner les moyens à un lecteur contemporain de trouver les lieux communs se trouvant dans le discours lui permettant de comprendre, par exemple, à qui s'adressait tel ou tel orateur. Il veut ainsi mettre au jour toutes les techniques argumentatives où peut puiser l'orateur pour les mettre à la disposition de l'auditeur, du lecteur.

En fait, les

¹³⁴ *Traité de l'argumentation*, p. 259-260.

[...] techniques proprement dites qui visent à « provoquer ou à accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment » (*Traité*, p. 5), ce qui constitue la définition que donne Perelman de l'argumentation, on trouve davantage que l'induction et l'exemple, ou que la déduction et l'enthymème d'Aristote. Non que Perelman les néglige, mais il les réintègre dans une vision plus large de l'argumentation.

À côté d'*arguments formels*, que Perelman appelle les 1 / *arguments quasi logiques*, qui reposent sur les outils traditionnels de la logique, comme l'incompatibilité, ou simplement l'identité, qui sont appliqués à des contenus que l'on teste ainsi, 2 / il y a ceux qui s'appuient sur la causalité au sens large (ils traitent aussi des conséquences) et 3 / ceux qui particularisent des lois générales pour mieux les faire valoir à d'autres cas semblables. Perelman les appelle respectivement, les *arguments fondés sur le réel* pour les causes et les conséquences et *ceux qui fondent la structure du réel* pour l'identification du particulier en rapport avec une loi ou une autre situation.¹³⁵

Pour Perelman, tout argument rhétorique se base sur une opinion, sur le probable. Tout discours rhétorique s'appuie en effet sur les valeurs communes de l'auditoire auquel s'adresse l'orateur, dans la mesure où il désire obtenir l'adhésion de son auditoire à une thèse donnée. Quand Gorgias prononce son *Éloge*, il semble manifeste qu'il utilise ses connaissances de son auditoire et de ses valeurs pour lui montrer comment on peut persuader quelqu'un d'une thèse ou de son contraire, cela dépend de la manière dont on argumente. En utilisant des lieux communs, comme le fait que l'homme n'est pas vraiment libre, Gorgias montre la puissance de la rhétorique.

Selon une lecture perelmanienne de l'*Éloge*, on peut affirmer que le développement argumentatif du premier argument de l'*Éloge* permet de la classer dans les « arguments quasi logiques ». Cet argument est comparable à un raisonnement formel et logique. Il tire sa force persuasive du rapprochement qu'il a « avec ces modes de raisonnement incontesté »¹³⁶. Mais il est non-formel et tente de réduire sa pensée au formel. Il semble posséder la forme syllogistique, mais il peut exister des hommes qui s'opposent aux désirs des dieux (il existe des exemples dans la mythologie grecque où des hommes s'y sont opposés), ou on peut supposer qu'Hélène n'est pas un homme (au sens où elle a des origines divines), ce qui confirme l'idée selon laquelle son auditoire est lettré.

¹³⁵ Meyer, M., *Perelman : le renouveau de la rhétorique*, PUF, Paris, 2004, p. 13.

¹³⁶ *Traité de l'argumentation*, p. 260.

En effet, si Hélène s'en fut à Troie, c'est parce que les arrêts du Destin, ou les arrêts des dieux, ou les décrets de la Nécessité l'y ont forcée. Ce sont des « lieux communs » antique, preuve que l'auditoire auquel s'adresse Gorgias est cultivé.

On peut en déduire que la problématique de cet argument est la suivante : est-ce qu'Hélène peut s'opposer au désir des dieux ? L'hypothèse de Gorgias est que « la diligence des hommes ne peut s'opposer au désir d'un dieu », ce que son auditoire lui accorde sûrement, puisque cette idée est très présente dans l'Antiquité. Sa conclusion est la suivante : Hélène ne peut s'opposer au désir d'un dieu. Il part de cette prémisse : « un [implique tous les dieux] dieu est plus fort que les hommes par sa force, sa science et tous les avantages qui sont les siens » - ce qui n'est pas sans rappeler la mythologie de l'époque. Par conséquent, tous les hommes sont plus faibles que les dieux. Et il poursuit avec cette deuxième prémisse : « le [implique tous les plus faibles] plus faible ne peut s'opposer au plus fort : le plus fort dirige, le plus faible suit ». Par conséquent, le plus faible « doit s'incliner devant le plus fort », parce que le plus fort dirige, et le plus faible doit « se laisser conduire » par le plus fort, parce que le plus faible suit. Il s'ensuit les implications suivantes : si les hommes sont moins forts que les dieux, et que par conséquent, ils doivent s'incliner devant leur force et se laisser diriger, car le plus faible doit se laisser conduire par le plus fort, parce que le plus faible suit, il s'ensuit que « la diligence des hommes ne peut s'opposer au désir d'un dieu ». On peut résumer la démonstration par ce syllogisme rhétorique :

Aucun homme ne peut s'opposer au désir d'un dieu

Or Hélène est un homme.

Donc Hélène ne peut s'opposer au désir d'un dieu.

Comme on le constate, il semble vrai (semblable au vrai, c'est-à-dire vraisemblable) d'affirmer qu'Hélène ne peut s'opposer au désir d'un dieu. Mais il n'est

pas vrai qu'Hélène ne puisse s'opposer au désir d'un dieu : c'est ce qu'on appelle dans la « Nouvelle rhétorique » un « argument quasi logique ».

Les raisons qui nous ont poussé à classer le premier argument dans la catégorie des « arguments quasi logiques » sont les mêmes qui font que nous classons le deuxième argument dans ceux-ci, bien qu'il se distingue du premier argument. En fait, le deuxième argument ne se distingue du premier que par ses deux principes moraux implicites, qui, encore une fois, sont des lieux communs, que partagent Gorgias et son auditoire.

Ce qui est particulier dans le deuxième argument, c'est précisément ce fait qu'il est manifestement un « argument quasi logique », encore plus que le premier, de par sa structure et sa force persuasive fondée sur sa ressemblance avec le raisonnement logique.

En fait, les arguments logiques ne retiennent jamais comme éléments constituants (les prémisses) des principes moraux. Ils ne sont justifiés que par des raisonnements valides et ne le sont que sur le plan strictement logique. Tandis que les « arguments quasi logiques », pour leur part, se forment à partir de principes moraux, de faits historiques, de lois, de politiques, et emploient la même structure que les arguments logiques. On peut appeler ces derniers des arguments vrais et les autres des arguments vraisemblables, en ce sens que les premiers sont véridiques sur le plan formel et les seconds ne sont que semblables au véridique tout en possédant le même caractère formel. C'est que les éléments constituants des arguments logiques doivent être des faits scientifiques immuables.

Or, les éléments constituants des « arguments quasi logiques » ne sont pas des faits scientifiques immuables, mais des faits humains changeants, comme les principes moraux d'une société, celle de l'époque de Gorgias en l'occurrence. D'où la nécessité de faire une distinction entre les deux types de raisonnement. Distinction qui n'est certes pas toujours facile à déterminer, mais qui dans le cas du deuxième argument apparaît, il nous semble, plus clairement.

Mais où se situe le second argument de Gorgias?

Voici le postulat du deuxième argument : si Hélène s'en fut à Troie, c'est parce qu'elle a été enlevée de force. On peut dégager la problématique suivante : est-ce qu'Hélène a été enlevée au mépris de la loi et injustement violentée ? L'hypothèse de Gorgias sera alors de dire qu'il est juste d'accuser et de condamner celui qui use de la force et qui par là contraint et violence injustement et au mépris de la loi, et injuste d'accuser celui qui subit l'injustice. Il donne en guise de conclusion cette idée que, puisque Hélène a été enlevée au mépris de la loi et injustement violentée, il n'est pas justifié de l'accuser d'avoir causé la guerre de Troie. Ce raisonnement s'articule autour d'une prémisse explicite : « c'est de force qu'elle [Hélène] a été enlevée ». Et autour d'une prémisse implicite, à savoir que tout ce qui a été enlevé de force a été contraint. L'argument se fonde aussi sur un principe moral implicite : être enlevé par la contrainte, c'est être injustement violenté. Et sur un deuxième principe moral implicite : la loi interdit qu'on violence injustement. Donc, si on violence injustement, on le fait au mépris de la loi. Par conséquent, « elle fut contrainte au mépris de la loi et injustement violentée ». On peut donc en conclure que le principe moral explicite dans le texte, à savoir qu'« il est juste de condamner » ceux qui méprisent la loi et non ceux qui « [auront] connu l'infortune d'avoir été [violente] » par une action condamnable par la loi, se trouve renforcé par les principes moraux implicites mentionnés plus haut. Par conséquent, « c'est le ravisseur », par son action condamnable par la loi, « qui s'est rendu coupable ; elle, enlevée, aura connu l'infortune d'avoir été violente. C'est donc le Barbare [Paris], auteur de cette barbare entreprise, qu'il est juste de condamner ». On peut illustrer la démonstration syllogistique du deuxième argument par ce raisonnement :

Toute personne qui est enlevée par la force l'a été au mépris de la loi et a été injustement violente.

Or, Hélène a été enlevée par la force

Donc, elle a été enlevée au mépris de la loi et a été injustement violente.

Bref, puisque la presque totalité de l'argumentation de cet argument se structure selon la forme des « arguments quasi logiques » établis par Perelman, on peut se permettre de le classer parmi les arguments de type « quasi logique ».

En fait, en partant de la conclusion de la démonstration syllogistique de ce deuxième argument, Gorgias conclut qu'« [i]l est donc juste de prendre pitié d'elle », de la plaindre d'avoir été privée de sa patrie, d'avoir été arrachée de sa famille injustement par la force, et de condamner celui qui l'a arrachée, ainsi que de déculpabiliser celle qui a subi cette injustice. Il est donc « naturel de la plaindre plutôt que de lui jeter l'opprobre ». Toujours les mêmes lieux communs qui donnent à Gorgias les moyens d'arriver à ses fins : montrer que la connaissance de la rhétorique, quand elle est accompagnée d'une grande connaissance de l'auditoire - de sa culture - auquel on s'adresse, peut devenir un outil d'une grande puissance pour obtenir l'adhésion à n'importe quelle thèse, même la plus saugrenue.

Le troisième argument et le quatrième représentent plus de la moitié du discours consacré à l'argumentation. On peut même affirmer qu'ils comportent en eux-mêmes plusieurs arguments très distincts. Le but du présent exercice n'est pas de répéter ce que nous venons de faire avec les deux premiers exercices.

Il importait ici surtout de montrer qu'on peut utiliser les éléments ayant traits aux techniques argumentatives qui se trouvent dans le *Traité de l'argumentation* pour faire des analyses rhétoriques et dégager les lieux communs qui nous permettront d'identifier l'auditoire, sa qualité, son époque, son origine, la structure de l'argumentation d'un discours rhétorique.

En fait, ce qu'il faut avant tout comprendre de l'*Éloge*, c'est que tous ces arguments n'ont qu'une finalité : non pas de démontrer qu'Hélène est innocente, mais de démontrer que le discours est tout puissant, et démontrer qu'on peut même persuader un

auditoire qu'Hélène a été victime (donc qu'indirectement elle est innocente), comme peut l'être le peuple, victime de l'opinion.

En plus, on peut noter que les arguments proposés dans la troisième et quatrième tentatives argumentatives pour la défense d'Hélène de Gorgias possèdent les caractéristiques propres à trois des cinq techniques argumentatives que propose le *Traité de l'argumentation* : les « arguments quasi logiques », les « arguments basés sur la structure du réel » et les arguments « qui fondent la structure du réel ». Et, comme le suggère Perelman, les arguments qui se basent sur la structure du réel et ceux qui fondent la structure du réel sont multiples. Il existe deux types des premiers :

[...] les arguments s'appliquant à des liaisons de succession, qui unissent un phénomène à ses conséquences ou à ses causes, [et] les arguments s'appliquant à des liaisons de coexistence, qui unissent une personne à ses actes, un groupe aux individus qui en font partie et, en général, une essence à ses manifestations.¹³⁷

Les arguments fondant la structure du réel sont plus nombreux du fait qu'ils ont « recours au cas particulier. Celui-ci peut jouer des rôles fort divers : comme exemple, il permettra une généralisation ; comme illustration, il étayera une régularité déjà établie ; comme modèle, il incitera à l'imitation »¹³⁸. C'est avec ces techniques argumentatives, surtout par celle de l'exemple et de l'argumentation « quasi logiques », que Gorgias entreprend de démontrer à son auditoire qu'Hélène est innocente. Il évoque ainsi des cas où des individus ont été manipulés - soit par la fore, par les dieux, par la magie, la beauté, le désir, le langage, etc. - et tire la conclusion que s'ils l'ont été, pourquoi Hélène n'aurait-elle pas pu être, elle aussi, l'objet d'une abjecte manipulation?

Comme nous venons de le voir, il existe une nomenclature très vaste et étendue dans l'œuvre principale de Perelman au sujet des différents arguments et celle-ci nous donne des clés de compréhension, des outils d'analyses.

¹³⁷ Ibid., p. 353.

¹³⁸ Ibid., p. 472.

Mais qu'est-ce qui distingue Gorgias des autres penseurs de l'époque? Pourquoi avoir choisi l'*Éloge* plutôt qu'un autre texte?

Parce que son œuvre est fondatrice d'une tradition longue de plusieurs siècles et c'est, entre autres, grâce à la technique développée par Perelman et ses successeurs qu'on comprend mieux aujourd'hui les motivations de l'époque pour de telle envolée lyrique et la présentation d'arguments aussi gracieux que mythologiques.

Patrick Dandrey, un de ceux qui ont tenté de faire de l'analyse rhétorique en s'inspirant de la « Nouvelle rhétorique » et de l'analyse du discours, explique d'emblée dans son étude sur l'éloge paradoxal (la *paradoxologia*) que la composition de l'*Éloge* de Gorgias correspond avec l'apparition en Grèce antique de ce genre d'éloge. En effet,

[i]l semble que l'éloge (ou le blâme) paradoxal soit apparu en Grèce antique peu de temps après la naissance de l'éloquence régulière : pour partie comme technique d'apprentissage de la rhétorique, mais surtout comme **démonstration sophistique du pouvoir de la belle parole et de l'influence qu'elle peut exercer, quelque sujet qu'elle traite, quelque thèse qu'elle défende**, pourvu seulement que l'orateur s'y entende et sache y faire. C'est pourquoi l'un des premiers maîtres de l'art oratoire et des plus illustres, comme l'était Gorgias, avait composé l'éloge d'Hélène de Troie devenu légendaire. Le maître y révélait un art raffiné et minutieux : **composition élaborée, transitions très travaillées et extrêmement étendues, recherche de correspondance phonétiques, équilibre rythmique et musical entre les membres des phrases**. Par cette parfaite parodie de la structure, de la topique et du style de l'éloge [...] [, Gorgias] professait [...], sous couvert de facétie, une ontologie de la libre parole dont la rupture avec la vérité, avec l'Être, n'attente pas à la validité : signe que le *logos* peut se faire la mesure et le critère de toute chose. [En fait, l'éloge paradoxal] vise en réalité à le [[l'auditoire] convaincre du pouvoir de l'éloquence et du rhéteur éloquent.¹³⁹

Et puisque le but de l'éloge paradoxal est, entre autres chose, de montrer le pouvoir du rhéteur éloquent, il faut savoir attirer l'attention de son auditoire dès le début du discours. C'est pourquoi Gorgias débute son discours avec un exorde. Il espère s'assurer ainsi de capter l'attention de son auditoire. C'est donc parce qu'il veut attirer l'attention de l'auditoire qu'il n'hésite pas à déclarer Hélène innocente des accusations dont elle est l'objet. En attirant l'attention de l'auditoire de la sorte, Gorgias s'assure en plus de le rendre attentif pour le reste du discours. Son auditoire entre donc dès le début dans son jeu.

¹³⁹ *L'éloge paradoxal de Gorgias à Molière, op. cit.*, p. 9-10. C'est nous qui soulignons.

Par ailleurs, si c'est pour l'une des causes inventées par Gorgias, « qui sont censées recouvrir tout le champ du possible [...], et il suffirait au besoin que soit constatée la présence d'une seule d'entre elles »¹⁴⁰ pour que soit acquittée Hélène, que la guerre de Troie a eu lieu, c'est qu'il veut aussi culpabiliser les hommes de leur vanité et de leur amour démesuré de la gloire.

Une autre analyse pourrait conclure que la poésie est représentée par Hélène¹⁴¹, mais cette analyse devrait faire l'objet d'une autre étude, car nous avons simplement eu ici l'ambition de montrer que, quand on connaît la technique rhétorique, on est à même de découvrir l'auditoire auquel s'adresse un orateur, et qu'il est important de comprendre la différence entre arguments relevant de la logique et ceux relevant de la rhétorique, d'où l'utilisation de Perelman pour l'analyse rhétorique de l'*Éloge*.

Ce sophiste ne fut pas seulement un personnage des dialogues platoniciens, mais aussi un grand rhéteur. L'argumentation *in utramque partem* est son leitmotiv. Il ne suffit que de l'entendre dire que sur toutes les questions, il existe le pour et le contre, et qu'il peut à partir de chaque question soutenir le pour et le contre.

Or, cet auteur et orateur, cristallisa un moment de la mythologie grecque dans son discours sur Hélène. En faisant cette *paradoxologia*, il ne faisait pas ni un exercice oratoire ou discursif ni un seul hommage à la beauté d'Hélène, mais utilisait la beauté d'Hélène de Troie pour faire une analogie avec la beauté de la parole. L'expression de cette analogie s'exprime à travers le jeu rhétorique auquel s'adonne Gorgias, même la multiplicité des figures de style le démontre. Ce qui rend beau le discours, c'est la beauté du style : celle-ci s'exprime surtout dans l'*Éloge* par le parallélisme des membres (présent surtout dans l'exorde, mais c'est le cas tout au long de l'*Éloge*, comme dans cette expression de Gorgias du « barbare qui entreprit une entreprise barbare »), les chiasmes (au paragraphe 3, ligne 6), les litotes (au paragraphe 3, ligne 3 et 4), de jeux étymologiques¹⁴² figuratifs (au paragraphe 9, ligne 21 à 25), les isoles, où l'égalité de

¹⁴⁰ *Le mythe d'Hélène, op. cit.*, p. 40.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 41.

¹⁴² Si Gorgias aime tant faire des jeux étymologiques, c'est que l'étymologie est, étymologiquement, la

syllabes nous fait penser à une réflexion mathématique (au paragraphe 7, ligne 11 à 14). Ce qui n'est pas sans rappeler les tragédies grecques, ce qui confirme encore une fois la grande culture de son auditoire et de Gorgias.

De plus, ce qui prouve que Gorgias s'appuie sur des lieux communs partagés par son auditoire, c'est l'utilisation par notre orateur des *topos* qui s'inscrivent dans une tradition culturelle propre à la Grèce de l'époque classique : l'injustice est une faute, les fautes doivent être blâmées...

Et que dire des figures de style, méthode rhétorique par excellence? On doit admettre que Gorgias les maîtrise à la perfection.

En fait, Gorgias entre en rapport constant avec la mémoire de l'auditoire. Il le prétend ignorant, tout en sachant pertinemment qu'il sait bien des choses. Il joue sur cette ambiguïté; il utilise son ignorance et manipule sa connaissance. Comment? En le disant ignorant, Gorgias veut faire croire à son auditoire qu'il a quelque chose à lui apprendre. Or, pour lui apprendre ces choses, il s'appuie sur la connaissance de la mythologie que l'auditoire possède aussi : c'est ce qui lui permet de le rendre docile, cet auditoire - très certainement déjà à genoux devant cette célébrité de l'éloquence, peut-être même est-ce des étudiants qui sont venus l'écouter -, et ainsi obtenir son adhésion à son propos, avec un sourire en coin. En jouant avec une contradiction - Gorgias se vantait qu'il pouvait soutenir une chose et son contraire, ce qu'il fait avec aisance dans l'*Éloge* en disant, « vous savez / vous ne savez pas -, Gorgias rend l'auditoire confus, ce qui le rend plus réceptif, pense-t-il.

Il n'est pas anodin de souligner qu'à la fin de son discours, Gorgias revient sur l'idée, certes qu'Hélène est innocente, mais qu'il a « tenté d'annuler [...] l'ignorance de l'opinion ». En effet, le double défi qu'il s'était fixé au début de l'*Éloge* était de réduire « à néant, dans ce discours, la mauvaise réputation d'une femme » et de s'en tenir « à la règle [qu'il] avai[t] fixée au commencement de [son] discours ». Cette règle, c'était,

science de la vérité des mots. Quelle autre figure rhétorique peut prétendre atteindre autant la vérité ?

justement, de faire cesser l'ignorance de l'opinion (du peuple) par le discours, en utilisant évidemment la toute puissance du « discours rhétorique vrai », du « logos ».

Et Gorgias de déclarer *in extremis* que s'il a « voulu rédiger ce discours, c'est afin qu'il soit, pour Hélène, comme un éloge, et pour [lui], comme un jeu ».

Conclusion

Il convient à la fin de notre parcours de revenir un moment sur nos pas pour considérer le chemin effectué. Il s'agissait dans un premier temps de nous pencher avec beaucoup de soin sur la naissance du concept même de rhétorique, car cette genèse est en soi révélatrice de tout le développement ultérieur de la notion. Notion qui n'a cessé d'évoluer, d'aller dans une direction, puis dans une autre, au gré des époques et des idéologies. Notre parcours débute donc par la lecture des textes des philosophes qui, avant Aristote, ont contribué à nourrir le concept de rhétorique.

Après l'examen de l'étymologie du mot « rhétorique », nous sommes allés considérer la naissance de la rhétorique comme « art oratoire » chez Corax et Tisias, puis la naissance de la rhétorique comme « art de gagner des procès » chez Protagoras. Avec Protagoras, nous voyons comment la rhétorique déborde le cadre de la persuasion pour s'élever à un rang plus philosophique, où la rhétorique est perçue comme un art qui permet d'arriver à la vérité par consensus. L'art rhétorique englobe à partir de ce moment l'ensemble de la réflexion humaine.

Puis, nous avons montré qu'avec Gorgias et son *Éloge*, l'art de la rhétorique s'étend à diverses activités humaines. Gorgias, un des premiers penseurs à avoir structuré l'art de la rhétorique, a prononcé d'innombrables discours et ses théories seront reprises et adaptées par Aristote, dont celle des discours multiples selon les publics. Les auditoires deviennent avec ce penseur, partie intégrante du discours rhétorique pour une des premières fois. Cette idée, comme nous l'avons constaté, a été reprise par Perelman par l'intermédiaire d'Aristote. Ensuite, nous avons brièvement parlé d'Isocrate et Platon.

Enfin, à la fin de notre chapitre I, nous abordons la rhétorique aristotélicienne en lien avec la réception en rhétorique et plus précisément, nous avons étudié la définition de la rhétorique chez Aristote et tout ce que cela englobe. Nous en sommes venus à la conclusion que la rhétorique chez Aristote, c'est la faculté de trouver des arguments de manière à persuader. Et que l'apport d'Aristote est fondamental dans l'histoire de la rhétorique. Il a systématisé le fonctionnement du discours rhétorique en créant les trois genres de la rhétorique, qui se rapportent précisément à trois types d'auditoires distincts.

Il a également établi les normes d'un discours rhétorique, qui constituent les étapes de la mise en œuvre d'un tel discours. La *Rhétorique* d'Aristote est en soi une œuvre majeure qui donne ses lettres de noblesse à l'art de l'argumentation. La suite de notre exposé établit la distinction que fait Aristote entre dialectique et rhétorique.

Puis, dans notre chapitre II, nous nous sommes attardés à l'utilité de la rhétorique, chez Aristote. Nous avons soutenu qu'il y a une théorie implicite de la réception dans la vision d'Aristote de ce qu'est la rhétorique : non seulement parce que la rhétorique est un outil qui permet de s'adresser à tous mais aussi parce qu'Aristote a très bien montré comment l'orateur ajuste ses discours en fonction de l'auditoire. Nous avons terminé ce chapitre en analysant ces considérations à la lumière de la « Nouvelle rhétorique », mise en place par le philosophe contemporain Chaïm Perelman dans son *Traité de l'argumentation*. Nous avons vu que Perelman constate que l'orateur d'un discours persuasif doit toujours vérifier qu'il insère dans son discours des valeurs communes à l'auditoire. Il cherche l'adhésion de l'auditoire.

Nous avons aussi et surtout voulu montrer dans ce chapitre les liens qui unissent la rhétorique aristotélicienne à la « Nouvelle rhétorique » de Perelman et comment, en fait, cette « Nouvelle rhétorique » s'est directement inspirée de l'ancienne rhétorique, c'est-à-dire la rhétorique dite classique inspirée d'Aristote.

Nous avons souligné comment Perelman a su redonner à la rhétorique sa place dans le concert des sciences humaines. Nous avons montré que la « Nouvelle rhétorique » n'est pas synonyme de dogmatisme, parce qu'elle relève la rhétorique en la dépoussiérant de toute cette réputation qui lui avait fait si mauvaise presse tout en l'adaptant à son époque, qui n'est pas si lointaine de la nôtre. Clairement, la « Nouvelle rhétorique » réactualise un vieux débat philosophique entre raison et passion, entre logique et sophistique. Perelman imagine un auditoire idéal qu'il faut convaincre et puis, il souligne l'importance de s'adapter à un auditoire précis. Il définit un espace à la rhétorique, à savoir celui du domaine judiciaire, politique et, serions-nous tentés de dire aujourd'hui, publicitaire, pour le plus grand bonheur des uns, et le plus grand malheur des autres.

Or, il ne manque pas de spécifier que l'usage de la rhétorique, bien que pouvant mener à des abus, n'en est pas moins nécessaire tellement l'argumentation et sa compréhension sont présentes dans nos sociétés contemporaines. D'où la nécessité d'étudier le fait rhétorique, comme il l'a fait durant toute sa vie.

Pour notre chapitre III, nous avons voulu montrer à quel auditoire Gorgias semble s'adresser d'après ce que la connaissance de la rhétorique nous permet d'en déduire. Nous en avons déduit qu'il s'adressait sûrement à un auditoire très cultivé, instruit, lettré. Nous avons expliqué les raisons de l'utilisation du *Traité de l'argumentation* pour faire des analyses rhétoriques de textes et de discours. Puis, nous nous sommes attardés à l'analyse d'un texte de Gorgias datant de l'époque du 6^{ième} siècle av. J.-C., l'*Éloge*, à partir de l'approche argumentative proposée par Perelman dans son *Traité de l'argumentation*. Nous avons montré dans ce chapitre comment le *Traité de l'argumentation* permettait la classification des arguments rhétoriques et comment la technique rhétorique pouvait être utile dans la compréhension de tout discours visant à convaincre un auditoire donné.

Nous avons aussi décrit dans cette recherche qu'aux alentours de 1960, plusieurs universitaires, tels Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, ont redonné ses lettres de noblesse à la rhétorique, en réaction aux propagandes totalitaires du nazisme, du fascisme et du stalinisme. La réussite de Perelman a été, en s'inspirant d'Aristote, de mettre en évidence les règles de la persuasion qui gouvernent le rapport avec un auditoire quelconque, qu'il soit composé d'une ou de plusieurs personnes. Nous avons souligné que notre monde quotidien ne comporte pas de certitudes scientifiques, que la vérité est rarement évidente dans les affaires humaines, tandis qu'il nous faut sans cesse prendre des décisions, ce qui ne signifie pas irrationalité ou chaos. Le domaine de la rhétorique se déploie dans un espace régi par la créativité humaine.

Et nous avons tenté de montrer, globalement, que la rhétorique est utile autant pour celui qui l'utilise que pour celui qui la reçoit. D'autant plus qu'au sein des démocraties actuelles, avec le développement des assemblées de toutes sortes, qui

naissent dès que des êtres humains désirent prendre des décisions en commun, les anciennes règles s'appliquent : il faut savoir comment convaincre et conduire une argumentation dans un contexte où il n'est pas possible d'utiliser une démonstration de type logique. Il faut aussi savoir comment recevoir un discours argumentatif.

Bref, nous avons démontré que la rhétorique est un art éprouvé qui consiste en la formation d'esprits critiques et avertis. Les médias véhiculent sans cesse de nouvelles informations, une multitude d'opinions qui réclament une prise de position, des questions de société qui demandent réflexion avant d'opter pour la meilleure solution.

En fait, devant un tel foisonnement d'informations, souvent contradictoires, devant la puissance des médias, il s'ensuit souvent que ce n'est pas nous qui changeons d'opinions, mais les opinions qui se transforment en nous, sans que nous en prenions toujours conscience. L'analyse du discours rhétorique apprend à se défier des fausses logiques, ce qui est tout simplement apprendre à penser. En effet, nous croyons avoir démontré comment la rhétorique, et plus précisément la « Nouvelle rhétorique », est à même de donner des outils pour qui veut mieux comprendre les discours de types juridiques, délibératifs et épideictiques, comme nous l'avons longuement commenté dans notre analyse de l'*Éloge*.

Tentons enfin de voir la direction que prend désormais la rhétorique. C'est parce que la rhétorique a derrière elle tellement de détracteurs et si peu de philosophes qui l'ont étudiée pour ce qu'elle est, qu'on doit faire attention quand on tente de l'utiliser. En effet, ce n'est pas seulement la logique et l'épistémologie cartésienne qui ont fait la vie dure à la rhétorique, car

[I]a première philosophie politique moderne de Machiavel et Hobbes a renversé les facteurs qui donnaient place et sens à la rhétorique. Elle a remplacé l'opinion par les passions, la persuasion par le commandement, la contingence par la nécessité et la nature par la volonté et la subjectivité. La rhétorique y a perdu sa matière (l'opinion), son contenu (le logos commun), son but (la persuasion), son domaine (le vraisemblable), et sa méthode (l'alliance de l'*ethos*, du *logos* et du *pathos*).¹⁴³

¹⁴³ Meyer, M., *Histoire de la rhétorique : Des grecs à nos jours*, Le livre de poche, Paris, 1999.

Ce n'est donc pas un hasard si à cette époque on réduisit la rhétorique uniquement à l'élocution et aux passions de l'âme. Mais les paradigmes scientifiques ont évolué à partir de Descartes et la philosophie rationaliste n'arrive plus à se détacher des sciences naturelles et à répondre aux problématiques éthiques, politiques ou judiciaires contemporaines. C'est du moins ce qu'affirme, dans son livre intitulé *Rhétorique de la modernité*, Manuel Maria Carrilho. Elle avance l'idée que cette problématique intrinsèque à la philosophie est le fruit de l'incapacité qu'a la philosophie rationaliste à maîtriser le réel par un sujet transparent à soi-même et connaissable par soi, et ce, par l'usage de la raison et de la logique. Si la logique et la raison n'ont pas été capables de résoudre ce problème, c'est parce que, nous dit Carrilho, la logique et l'épistémologie rationalistes n'ont pas d'emprise sur le réel. Pour avoir une emprise globale (théorique et pratique) sur le réel, le sujet doit substituer à la référence logique la référence rhétorique (Meyer), et à la référence épistémologique, la référence herméneutique (Rorty), car le monde des affaires humaines n'est pas celui de la nécessité et du certain, mais celui où des citoyens interprètent des arguments défendant des thèses qui s'opposent et choisissent librement d'y adhérer ou non.

Mais avant que ne s'opère cette substitution de la logique par la rhétorique et de l'épistémologie par l'herméneutique, qui constitue en partie ce qu'on appelle le *tournant rhétorique*, la philosophie, ayant évincé la méthode de la science des réponses vraisemblables de son discours au profit de la méthode de la science des réponses exactes, récolta ce qu'elle avait semé, à savoir la réduction de son champ d'applications. Les réponses, quelles qu'elles soient, ne relevant plus du domaine philosophique, ne laissaient aucune place à la philosophie. Comme l'affirme Carrilho, la

[...] philosophie, sans méthode propre et consensuelle, sans territoire particulier, sans objet spécifique [...], doit *encore* s'assumer comme un travail, une activité qui *ne conduit pas à des solutions* [on a nécessairement besoin d'un art des réponses autre que celui qu'apportent les sciences naturelles, car les institutions politiques doivent évoluer, s'adapter aux sociétés en mouvement. Les lois physiques étant, d'après les tenants de la méthode scientifique, immuables et universelles, elles ne peuvent répondre adéquatement aux problèmes que causent les changements survenant dans les institutions humaines. C'est pourquoi nous avons besoin de la rhétorique, en ce sens qu'elle nous apprend à répondre à des questions dont le monde politique regorge, mais qui sont aléatoires et changeantes]. Si la science est une activité de *résolution* de problèmes, nous devrions

plutôt dire de la philosophie, qu'elle est une activité d'*expression* de problèmes ; et que, en tant que telle, elle évolue dans le cadre d'une communauté qui, animée par une pluralité de traditions, est traversée par des prétentions de vérité, de cohérence, de validité ou tout simplement de compréhensibilité qui sont la condition même, voire unique, de la philosophie en tant qu'activité.¹⁴⁴

De la même façon que la philosophie, la rhétorique résout des problèmes par l'argumentation, sauf que la rhétorique ne se rabat pas sur la logique comme le fait la philosophie afin d'établir des vérités de concert avec les sciences naturelles, reprend Carrilho, car l'argumentation rhétorique est « un effort pour persuader quelqu'un d'une thèse donnée ». Ce que vont alors comprendre deux théoriciens contemporains de la rhétorique, c'est que l'argumentation peut être autonome de la logique formelle. La démonstration que certaines pratiques argumentatives diffèrent des pratiques de la logique formelle est exposée dans *The Uses of Argument* de Toulmin. Il propose une nouvelle conception de ce qu'est un argument rhétorique.

« Ainsi dans l'exemple de Toulmin¹⁴⁵, il est affirmé que « Harry est un sujet britannique » (T), la raison est donnée : « Harry est né au Bermudes » (D), transition qui devient admissible par le recours à une règle de dérivation, dans ce cas, « un Homme qui est né au Bermudes est en général un sujet britannique » (J), fait dont la plausibilité est justifiée et qui rend plus précis « les statuts et les dispositions légales en question ». Le passage de D à T se réalise au moyen d'une règle de dérivation qui, lorsqu'elle est mise en cause, impose le recours à d'autres énoncés qui pourront la renforcer. Soulignons que ce passage n'est pas toujours valable, comme le suggère la logique formelle, et surtout il n'est pas indépendant du contexte où il apparaît.¹⁴⁶

Comme nous l'avons dit dans le chapitre II, une autre conception de l'argumentation autonome de la logique formelle se trouve dans la « Nouvelle rhétorique » de Perelman. Il ne vise pas ici à réformer la logique ni la conception de l'argument, mais

[...] la constitution d'un *nouveau domaine* spécifique. Ce point est décisif et doit être bien souligné car c'est grâce à lui que s'est opérée une rupture dont l'enjeu n'est pas négligeable : il s'agit de la coupure avec la tradition rationaliste moderne qui, depuis Descartes, avait justement conduit au privilège attribué à la logique et au rabattement de l'argumentation sur elle, toutes deux marquées par la nécessité de l'évidence démonstrative. Or, Perelman affirme que « la nature même de la délibération et de l'argumentation s'oppose à la nécessité et à l'évidence, car on ne délibère pas là où la solution est nécessaire et l'on argumente pas contre l'évidence. Le domaine de l'argumentation est celui du vraisemblable, du plausible, du probable, dans la mesure où ce dernier échappe aux attitudes du calcul » (Perelman, 1970, p. 1). En limitant le domaine de l'argumentation au vraisemblable, au plausible et au probable, Perelman se concentre

¹⁴⁴ Carrilho, M. M., *Rhétorique et modernité*, PUF, Paris, 1992, p. 22.

¹⁴⁵ L'exemple de Toulmin : Données (D) ----- Thèse (T) ← Justification (J) ← Support (S).

¹⁴⁶ Ibid., p. 57-58.

sur un phénomène tout particulier, qu'il considère essentiel de la théorie de l'argumentation : l'*adhésion*. Ainsi, « l'objet de cette théorie est l'étude des techniques discursives permettant de *provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses que l'on présente à leur assentiment* » (Ibid., p. 5).¹⁴⁷

On voit par la nouvelle conception de l'« argument » de Toulmin et par la « Nouvelle rhétorique » de Perelman, tout l'intérêt pour les sciences humaines de se réapproprier la technique rhétorique est d'accroître la capacité des esprits à se défendre contre les « techniques discursives » qui accroissent ou provoquent l'adhésion à des thèses données.

Récapitulons, la philosophie, c'est, entre autres, l'activité de poser des questions sans une réponse précise, c'est-à-dire une activité qui consiste à faire des efforts pour exprimer des problèmes sans toujours les résoudre. On peut supposer que lorsque ces problèmes sont résolus par l'argumentation logique et les mathématiques, ce sont les sciences naturelles qui s'en emparent et qui s'occupent de valider expérimentalement les présupposés philosophiques ou de les invalider. Mais là où la logique et les mathématiques ne peuvent rien, soit dans les questions délibératives et judiciaires, l'argumentation rhétorique reste la seule voie possible. Par conséquent, comme certaines questions relatives à la vie politique restent problématiques, il est nécessaire d'avoir un art - enseignable - des réponses aux problèmes politiques. Problèmes qui n'ont pas de réponses nécessaires, mais qui demandent nécessairement des réponses, sans quoi le monde cesse de tourner. La rhétorique moderne se doit donc d'être pour les penseurs contemporains une technique argumentative permettant de donner des réponses vraisemblables aux questions politiques et judiciaires auxquelles les sciences naturelles ne peuvent apporter de réponses apodictiques et où la philosophie rationaliste demeure impuissante.

Autrement dit, pour bien comprendre les enjeux modernes de la rhétorique, il faut saisir le concept d'argumentation, qui est au centre du renouveau de la rhétorique. Or le concept d'argumentation est intimement lié à celui de logique, lequel est historiquement

¹⁴⁷ Ibid, p. 59.

lié à celui de philosophie. De plus, il y a un nouveau joueur, la linguistique. Ce nouveau domaine d'études a donné naissance à une discipline qui se rapporte à la rhétorique, l'analyse de discours. En effet, pour ces nouveaux analystes du discours, le principe actif et fondamental de cette théorie, c'est la pragmatique, qui s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à leur emploi et à leurs effets. Décidemment, les études sur la rhétorique au 20^e siècle auront été consacrées en grande partie à l'étude de l'auditoire et des effets du langage rhétorique.

En outre, c'est avec l'apparition du concept d'espace public, sous-jacent à l'apparition de la communication de masse en particulier et de la communication en général, que la rhétorique a également été revalorisée. Dans un ouvrage récent¹⁴⁸, un groupe de chercheurs étudiant les théories contemporaines sur la rhétorique, conclurent que le contexte communicationnel dans lequel nous vivons favorisait son retour dans l'espace public. C'est pourquoi nous croyons que nous ne pourrions faire l'économie de l'apprentissage de cette technique, et c'est ce que nous avons tenté de démontrer tout au long de cette étude.

Bien sûr, comme tout art humain, elle peut être utilisée de manière immorale. Cependant, argumenter est à la base du commerce humain. Puisque l'on n'échappe pas à la persuasion sauf par la violence, apprenons donc à bien persuader. Car, qui cherche à convaincre renonce à la violence et à l'autoritarisme. La rhétorique est avant tout un art de penser, de découvrir des idées, de rechercher ensemble des solutions.

¹⁴⁸ John Louis Lucaites, Celeste Michelle Condit, Sally Caudill, *Contemporary Rhetorical Theory: A Reader*. Guilford Press, 1999.

Bibliographie

Articles:

Bodéüs, R., Des raisons d'être d'une argumentation rhétorique selon Aristote, Cahiers du département de philosophie, cahier no 8804, Université de Montréal, 1988.

Bybee, M.-D., Logic in Rhetoric and Vice Versa, *Philosophy and Rhetoric*, 1993; 26(3) : 169-190.

Cascardi, A.-J., The place of language in philosophy: Or, The Uses of Rhetoric, *Philosophy and Rhetoric*, 1983; 16 : 217-227.

Dainville, F., L'évolution de l'enseignement de la rhétorique au 17^{ième} siècle, *XVIIe Siècle*, no 80-81, Paris, 1968.

Farrel, T., Philosophy against Rhetoric in Aristotle, *Philosophy and Rhetoric*, 1995; 28(3) : 181-198.

Hadot, P., Philosophie, dialectique, rhétorique dans l'Antiquité, *Studia Philosophica*, 39, 1980, pp. 139-166

Hintikka, J., Socratic Questioning, Logic and Rhetoric, *Revue Internationale de Philosophie*, 1993; 47(184) : 5-30.

Hollander, R.-D., Rhetoric and Science, *Social Epistemology*, 1994; 8(3) : 241-242.

Hoogaert, C., Perelman et Toulmin, *Hermès*, 1995, 15.

Leff, M., Rhetoric and Dialectic in the Twenty-First Century, *Argumentation*, 2000 August; 14(3) : 223-234.

Poulakos, J., Rhetoric, the Sophists, and the Possible, *Communication Monographs*, 51, 1984, pp. 215-226.

Rescher, N., The Role of Rhetoric in Rational Argumentation, *Argumentation*, 1998 May; 12(2) : 315-323.

Schiappa, E., Rhêtorikê: What's in a Name ? Toward a Revised History of Early Greek Rhetorical Theory, *Quarterly Journal of Speech*, 78, 1992, pp. 1-15.

Monographies :

Alain, M., *La parole et la beauté*, Les Belles Lettres, Paris, 1982.

Backès, J.-L., *Le mythe d'Hélène*, Adosa, Clermont-Ferrand, 1984.

Belaval, Y., *Digressions sur la rhétorique*, Ramsay, Paris, 1988.

Bernier, M.-A., *Libertinage et figures du savoir. Rhétorique et roman libertin dans la France des Lumières*, PUL/L'Harmattan, St-Nicolas/Paris, 2001.

Breton, P. & Gauthier, G., *Histoire des théories de l'argumentation*, Éd. La Découverte & Syros, Paris, 2000.

Brockliss, L. W. B., *French Higher Education in the Seventeen and Eighteenth Centuries*, Clarendon Press, Oxford, 1987.

Buffon, B., *La parole persuasive*, PUF, Paris, 2002.

Buffon, G.-L.-L. *Discours sur le style*, Libr. A. Hatier, Paris, 1920

Cassin, B., *Vocabulaire européen des philosophies*, Éd. du Seuil, Paris, 2004.

Carrilho, M. M., *Rhétorique et modernité*, PUF, Paris, 1992.

Compère, M.-M., *L'éducation en France du XVIe u XVIIe siècle*, Société d'édition d'enseignement supérieur, Paris, 1976.

Compère, M.-M., *Du collège au lycée (1500-1800)*, Gallimard/Julliard, Paris, 1985.

Cohen, J., *Structure du langage poétique*, Flammarion, Paris, 1966.

Cousin, J., *Études sur Quintilien*, Boivin & Cie Éditeurs, Paris, 1935.

Danblon, E., *La Nouvelle rhétorique de Perelman*, PUF, Paris, 2004.

Dandrey, P., *L'éloge paradoxal de Gorgias à Molière*, PUF écriture, Paris, 1997.

Desbordes, F., *La rhétorique antique*, Hachette, Paris, 1996.

Dewey J., *Reconstruction en philosophie*, éd. Léo Scheer, trad. par P. Di Mascio, Pau, 1977.

Diels, H., *Die Fragmente der Vorsokratiker, griechisch und deutsch/Hrsg. von Walther Kranz*, Weidmann, Dublin, 1985.

Kremer, M.-A., *Nietzsche et la rhétorique*, PUF, Paris, 1992.

Gouvard, J.-M., *La pragmatique*, Armand Colin, Paris, 1998.

Guthrie, W.-K.-C., *Les Sophistes*, Payot, 1976.

Havet, E., *Étude sur la Rhétorique d'Aristote*, Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 1983.

Laffitte, P., *La parole*, Hachette, Paris, 1885.

Lucaites, J.-L., Condit, C.-M. & Caudill, S., *Contemporary Rhetorical Theory: A Reader*. Guilford Press, 1999.

Meyer, M., *De la métaphysique à la rhétorique*, Éd. de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1986.

Meyer, M., Lempereur, A., *Figures et conflits rhétoriques*, Éd. de l'Université de Bruxelles, 1990.

Meyer, M., *Question de rhétorique : langage, raison et séduction*, Le Livre de poche, Paris, 1993.

Meyer, M., *Histoire de la rhétorique : Des grecs à nos jours*, Le Livre de poche, Paris, 1999.

Michel, A., *Les rapports de la rhétorique et de la philosophie dans l'œuvre de Cicéron*, Éd. Peeters, Louvain-Paris, 2003.

Michelstaedter, C., *La persuasion et la rhétorique*, trad. par Raiola, L'Éclat, Paris, 1998.

Navarre, O., *Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote*, Hachette, Paris, 1900.

Perelman, C., Olbrechts-Tyteca, L., *Rhétorique et philosophie*, PUF, Paris, 1952.

Perelman, C., *Éléments d'une théorie de l'argumentation*, Presses Universitaires de Bruxelles, Bruxelles, 1968.

Perelman, C., *Le champ de l'argumentation*, Presses Universitaires de Bruxelles, Bruxelles, 1970.

Perelman, C., Olbrechts-Tyteca, L., *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Éd. de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1992.

Perelman, C., *L'empire rhétorique*, J. Vrin, Paris, 1997.

Pernot, L., *La rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, Institut d'Études Augustiniennes, Paris, 1993.

Pernot, L., *La rhétorique dans l'Antiquité*, Livre de poche, Paris, 2000.

Pougeoise, M., *Dictionnaire de Rhétorique*, Armand Colin, Paris, 2001.

Reboul, O., *Rhétorique(s)*, Centre de documentation en histoire de la philosophie, Paris, 1989.

Reboul, O., *Introduction à la rhétorique*, PUF, Paris, 1991.

Reding, J.-P., *Les fondements philosophiques de la rhétorique chez les sophistes grecs et chez les sophistes chinois*, Éd. Peter Lang SA, 1985.

Richards, I.-A., *The Philosophy Of Rhetoric*, Oxford University Press, 1965.

Romeyer-Dherbey, G., *Les sophistes*, « Que sais-je? » - PUF, Paris, 1985.

Romilly, J., *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*, Fallois, Paris, 1988.

Schmetz, R., *L'argumentation selon Perelman*, Presses universitaires de Namur, Namur, 2000.

Tamine-Gardes, J., *La rhétorique*, Arman Colin, Paris, 1996.

Utersteiner, M., *Les sophistes*, Librairie philosophique - J. Vrin, Paris, 1993.

Vannier, G., *Argumentation et droit*, PUF, Paris, 2001.

Ouvrages classiques :

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, trad. par Bodéüs, Flammarion, Paris, 2004

Aristote, *Les réfutations sophistiques*, trad. par Dorion, Flammarion, Paris, 1995.

Aristote, *Poétique*, trad. par Magnien, Le Livre de poche, Paris, 1990.

Aristote, *Rhétorique*, trad. par Meyer, Le Livre de poche, Paris, 1991.

Aristote, *Rhétorique*, trad. par Chiron, Flammarion, Paris, 2007.

Cicéron, *De l'orateur*, trad. par Courbaud, « Les Belles Lettres », Paris, 1985.

Épictète, *Entretiens*, trad. par Bréhier, Gallimard, Paris, 1997.

Laërce, D., *Vies et doctrines des philosophes illustres*, trad. sous la direction de Goulet-Cazé, La Pochetèque, 1999.

Platon, *Gorgias*, trad. par Canto, GF-Flammarion, Paris, 1987.

Platon, *Théétète*, trad. par Narcy, GF-Flammarion, Paris, 1995.

Platon, *Phèdre*, trad. par Chambry, GF-Flammarion, Paris, 1964.

Les présocratiques, Éd. établie par Dumont, Folio/Essais - Gallimard, Paris, 1991.

Pseudo-Aristote, *Rhétorique à Alexandre*, trad. par Chiron, « Les Belles Lettres, Paris, 2002.

Quintilien, *Institution oratoire*, trad. par Coussin, « Les Belles Lettres », Paris, 1976.

Quintilien, *Œuvres complètes de Quintilien*, trad. par Ouizille, Bibliothèque Latine-Française, Paris, 1865.

Annexe

Gorgias

Éloge d'Hélène¹⁴⁹

[Les paragraphes sont numérotés de 1 à 21]

1. La parure d'une cité, c'est le courage de ses héros ; celle d'un corps, c'est sa beauté : celle d'une âme, sa sagesse ; celle d'une action, c'est son excellence ; celle d'un discours, c'est sa vérité. Tout ce qui s'y oppose dépare. Aussi faut-il que l'homme comme la femme, le discours comme l'action, la cité comme les particuliers, soient, lorsqu'ils sont dignes de louanges, honorés de louanges, et lorsqu'ils ne sont pas dignes, frappés de blâme. Car égales sont l'erreur et l'ignorance à blâmer ce qui est louable ou à louer ce qui est blâmable.

2. Et cette tâche revient au même homme de clamer sans détour ce qu'est notre devoir et de proclamer que sont réfutés [*texte corrompu*] ceux qui blâment Hélène, femme à propos de qui s'est élevé, dans un concert unanime, tout autant la voix, digne de créance, de nos poètes, que celle de la réputation attaché à son nom, devenu le symbole des pires malheurs. Ainsi voudrais-je, dans ce discours, fournir une démonstration raisonnée qui mettra fin à l'accusation portée contre cette femme dont la réputation est si mauvaise. Je convaincrAI de mensonge ses contempteurs et, en leur faisant voir la vérité, je ferai cesser l'ignorance.

3. Que, par sa nature et son origine, la femme dont je parle en ce discours, soit à mettre au premier rang parmi les premiers des hommes et des femmes, rares sont ceux qui s'en aperçoivent clairement. Car il est clair que si sa mère est LédA, son père, quoiqu'on le dise mortel, est un dieu, qu'il s'agisse de Tyndare ou de Zeus : si c'est le premier, c'était un fait et on le crut ; si c'est le second, c'était un dieu et on le réfuta ; mais le premier était le plus puissant des hommes, et le second régnait sur toutes choses.

4. Avec une aussi noble parenté, elle hérita d'une beauté toute divine : recel qu'elle ne céla pas. En plus d'un homme elle suscita le désir amoureux ; à elle seule, pour son corps, elle fit s'assembler, multitude de corps, une foule de guerriers animés de grandes passions en vue de grandes actions : aux un appartenait une immense richesse, aux autres la réputation d'une antique noblesse, à d'autres la vigueur d'une force bien à eux, à d'autres, cette puissance que procure la possession de la sagesse ;

¹⁴⁹ *Les présocratiques*, voir Gorgias, Éd. établie par J.-P. Dumont, Folio/Essais - Gallimard, Paris, 1991.

et ils étaient tous venus, soulevés tant par le désir amoureux de vaincre que par l'invincible amour de la gloire.

5. Qui alors, et pourquoi, et comment, assouvit son amour en s'emparant d'Hélène, je ne le dirai pas. Dire ce qu'ils savent à ceux qui savent peu bien les persuader, mais ne peut les charmer. Dans le présent discours, je sauterai donc cette époque pour commencer tout de suite le discours même que je m'appête à faire et je vais exposer les raisons pour lesquelles il était naturel qu'Hélène s'en fût à Troie.

6. Ce qu'elle a fait, c'est par les arrêts du Destin, ou par les arrêts des dieux ou par les décrets de la Nécessité qu'elle l'a fait ; ou bien c'est enlevée de force, ou persuadée par des discours, «ou prisonnière du désir». Si c'est par la cause citée en premier, il est juste d'accuser ce qui doit encourir l'accusation : la diligence des hommes ne peut s'opposer au désir d'un dieu. Le plus faible de ne peut s'opposer au plus fort, il doit s'incliner devant le plus fort et se laisser conduire : le plus fort dirige, le plus faible suit. Or, un dieu est plus fort que les hommes par sa force, sa science et tous les avantages qui sont les siens. Si donc c'est contre le Destin et contre Dieu qu'il faut faire porter l'accusation, lavons Hélène de son ignominie.

7. Si c'est de force qu'elle a été enlevée, elle fut contrainte au mépris de la loi et injustement violentée. Il est clair alors que c'est le ravisseur, par sa violence, qui s'est rendu coupable ; elle, enlevée, aura connu l'infortune d'avoir été violentée. C'est donc le Barbare, auteur de cette barbare entreprise, qu'il est juste de condamner dans nos paroles, par la loi et par le fait : par la parole se fera mon procès, par la loi sera prononcée sa déchéance, par le fait il subira le châtement. Mais Hélène, contrainte, privée de sa patrie, arrachée de sa famille, comment ne serait-il pas naturel de la plaindre plutôt que de lui jeter l'opprobre ? L'un a commis les forfaits, mais elle, elle les a endurés. Il est donc juste de prendre pitié d'elle et de haïr l'autre.

8. Et si c'est le discours qui l'a persuadée en abusant de son âme, si c'est cela, il ne sera pas difficile de la laver de cette accusation. Voici comment : le discours est un tyran très puissant ; cet élément matériel d'une extrême petitesse et totalement invisible porte à leur plénitude les œuvres divines : car la parole peut faire cesser la peur, dissiper le chagrin, exciter la joie, accroître la pitié. Comment ? Je vais vous le montrer.

9. C'est à l'opinion des auditeurs qu'il me faut le montrer. Je considère que toute poésie n'est autre qu'un discours marqué par la mesure, telle est ma définition. Par elle, les auditeurs sont envahis du frisson de la crainte, ou pénétrés de cette pitié qui arrache les larmes ou de ce regret qui éveille la douleur, lorsque sont évoqués les

heurs et les malheurs que connaissent les autres dans leurs entreprises ; le discours provoque en l'âme une affection qui lui est propre. Mais ce n'est pas tout ! Je dois maintenant passer à d'autres arguments.

10. Les incantations enthousiastes nous procurent du plaisir par l'effet des paroles, et chassent le chagrin. C'est que la force de l'incantation, dans l'âme, se mêle à l'opinion, la charme, la persuade et, par sa magie, change ses dispositions. De la magie et de la sorcellerie sont nés deux arts qui produisent en l'âme les erreurs et en l'opinion les tromperies.

11. Nombreux sont ceux, qui sur nombre de sujets, ont convaincu et convainquent encore nombre de gens par la fiction d'un discours mensonger. Car si tous les hommes avaient en leur mémoire le déroulement de tout ce qui s'est passé, s'ils «connaissaient» tous les événements futurs, le discours ne serait pas investi d'une telle puissance ; mais lorsque les gens n'ont pas la mémoire du passé, ni la vision du présent, ni la divination de l'avenir, il a toutes les facilités. C'est pourquoi, la plupart du temps, la plupart des gens confient leur âme aux conseils de l'opinion. Mais l'opinion est incertaine et instable, et précipite ceux qui en font usage dans des fortunes incertaines et instables.

12. Dès lors, quelle raison empêche qu'Hélène aussi soit tombée sous le charme d'un hymne, à cet âge où elle quittait la jeunesse ? Ce serait comme si elle avait été enlevée et violentée [...]. Car le discours persuasif a contraint l'âme qu'il a persuadée, tant à croire aux discours qu'à acquiescer aux actes qu'elle a commis. C'est donc l'auteur de la persuasion, en tant qu'il est cause de contrainte, qui est coupable ; mais l'âme qui a subi la persuasion a subi là contrainte du discours, aussi est-ce sans fondement qu'on l'accuse.

13. Que la persuasion, en s'ajoutant aux discours arrive à imprimer jusque dans l'âme tout ce qu'elle désire, il faut en prendre conscience. Considérons en premier lieu les discours des météorologues : en détruisant une opinion et en en suscitant une autre à sa place, ils font apparaître aux yeux de l'opinion des choses incroyables et invisibles. En second lieu, considérons les plaidoyers judiciaires qui produisent leur effet de contrainte grâce aux paroles : c'est un genre dans lequel un seul discours peut tenir sous le charme et persuader une foule nombreuse, même s'il ne dit pas la vérité, pourvu qu'il est été écrit avec art. En troisième lieu, considérons les discussions philosophiques : c'est un genre de discours dans lequel la vivacité de la pensée se montre capable de produire des retournements dans ce que croit l'opinion.

14. Il existe une analogie entre la puissance du discours à l'ordonnance de l'âme et

l'ordonnance des drogues à l'égard de la nature des corps. De même que certaines drogues évacuent certaines humeurs, et d'autres drogues, d'autres humeurs, que les une font cesser la maladie, les autres la vie, de même il y a des discours qui affligent, d'autres qui enhardissent leurs auditeurs, et d'autres qui, avec l'aide maligne de Persuasion, mettent l'âme dans la dépendance de leur drogue et de leur magie.

15. Dès lors, si elle a été persuadée par le discours, il faut dire qu'elle n'a pas commis l'injustice, mais qu'elle a connu l'infortune. Mais je dois exposer, quatrième argument, ce qu'il en est de la quatrième cause. Si c'est Éros qui est l'auteur de tout cela, il n'est pas difficile d'innocenter Hélène de l'accusation de ce qu'on nomme sa faute. En effet, la nature des objets que nous voyons n'est pas déterminé par notre volonté, mais par ce que chacun se trouve être. Par la vue, l'âme est impressionnée jusque dans ses manières propres.

16. C'est ainsi que, lorsque l'œil contemple tout ce qui concrétise l'ennemi dans la guerre : les ornements de bronze et de fer sur les armes de l'attaque, il se met brusquement à trembler et fait trembler l'âme aussi, à tel point que souvent, à la vue d'un danger qui doit arriver, frappé de terreur, on s'enfuit comme s'il était déjà là. C'est que la solide habitude de la loi est expulsée hors de nous par cette crainte née de la vue, dont l'arrivée fait tenir pour rien ce qui était tenu beau au jugement de la loi : le bien qui résulte de la victoire.

17. Certains, dès qu'ils ont vu des choses effrayantes, perdent sur-le-champ la conscience de ce qui se passe : c'est ainsi que la terreur peut éteindre ou faire disparaître la pensée. Nombreux sont ceux qui furent frappés par de vaines souffrances, par de terribles maux, par d'incurables folies. C'est ainsi que l'œil a gravé dans leur conscience les images de ce qu'ils ont vu. Je passe sur de nombreux spectacles terrifiants : ce sur quoi je passe ne diffère pas de ce dont j'ai parlé.

18. De même, les peintres procurent un spectacle charmeur pour la vue lorsqu'ils ont terminé de représenter un corps et une figure, parfaitement rendus à partir de nombreuses couleurs et de nombreux corps. La réalisation de statues, d'hommes ou de dieux, procure aux yeux un bien doux spectacle. C'est ainsi qu'il y a des choses attristantes à regarder, d'autres exaltantes. Il y a beaucoup de choses qui suscitent, chez beaucoup, amour et ardeur de beaucoup de choses et de corps.

19. Si donc l'œil d'Hélène, à la vue du corps d'Alexandre, a ressenti du plaisir et a excité, en son âme, désir et élan d'amour, quoi d'étonnant ? Si Éros est un dieu, il a des dieux la puissance divine : comment un plus faible pourrait-il le repousser et s'en protéger ? Mais si la cause est un mal d'origine humaine, une ignorance de l'âme, il

ne faut pas blâmer le mal comme une faute, il faut le tenir pour un malheur. Car, ce qui l'a fait survenir comme tel, ce sont les pièges de la fortune, et non les décisions du bon sens, ce sont les nécessités de l'amour, non les dispositions de l'art.

20. Dans ces conditions, comment pourrait-on estimer juste le blâme qui frappe Hélène ? Qu'elle soit une victime de l'amour, ou du discours persuasif, qu'elle ait été enlevée de force ou nécessitée à faire ce qu'elle a fait par la Nécessité divine, quoi qu'il en soit, elle échappe à l'accusation.

21. J'espère avoir réduit à néant, dans ce discours, la mauvaise réputation d'une femme, et m'être tenu à la règle que j'avais fixée au commencement de mon discours. J'ai tenté d'annuler l'injustice de cette mauvaise réputation et l'ignorance de l'opinion. Et si j'ai voulu rédiger ce discours, c'est afin qu'il soit, pour Hélène, comme un éloge, et pour moi, comme un jeu. (Texte conservé)